



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CHARENTE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°16-2019-057

PUBLIÉ LE 13 DÉCEMBRE 2019

# Sommaire

## Agence régionale de la santé

16-2019-12-09-005 - AP insalubrite CELLETTES (2 pages)	Page 4
16-2019-11-29-007 - Arrete CDU CentreClinical 29nov2019 (1 page)	Page 7
16-2019-11-29-009 - Arrete CDU CH Angouleme 29nov2019 (1 page)	Page 9
16-2019-11-29-011 - Arrete CDU CH CamilleClaudel 29nov2019 (1 page)	Page 11
16-2019-11-29-010 - Arrete CDU CH Ruffec 29nov2019 (1 page)	Page 13
16-2019-11-29-012 - Arrete CDU CH SudCharente 29nov2019 (1 page)	Page 15
16-2019-11-29-008 - Arrete CDU CHIP Cognac 29nov2019 (1 page)	Page 17
16-2019-11-29-006 - Arrete CDU CSSR LesGlamots 29nov2019 (1 page)	Page 19
16-2019-12-09-004 - Arrêté établissant le tableau de la garde départementale des transports sanitaires de la Charente (1 page)	Page 21
16-2019-11-28-002 - Décision portant modification de l'agrément de l'entreprise de transports sanitaires "SARL AMBULANCES LASCAUX" CONFOLENS (2 pages)	Page 23
16-2019-12-10-001 - Decision rvt Glamots 2019 (2 pages)	Page 26

## DDCSPP de la Charente

16-2019-09-19-004 - Appel à candidature pour la délégation des missions de contrôles officiels et des autres activités officielles nécessaires à la qualification des exploitations d'animaux de rente dans les départements de la région Nouvelle-Aquitaine. (3 pages)	Page 29
16-2019-12-04-003 - Arrêté préfectoral d'habilitation sanitaire (2 pages)	Page 33

## Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations

16-2019-12-06-002 - Arrêté portant homologation du Stade Chanzy à Angoulême (2 pages)	Page 36
---	---------

## Direction départementale des Finances Publiques

16-2019-11-28-003 - DDFIP16 Ponts naturels 2020 (1 page)	Page 39
16-2019-12-09-002 - FERMETURE SPF 02 et 03 janvier 2020 (1 page)	Page 41

## Direction des territoires

16-2019-11-22-004 - Arrêté autorisant la destruction par tir du grand cormoran (Phalacrocorax carbo sinensis) sur les eaux libres dans le département de la Charente - Campagne d'hivernage 2019-2020 (6 pages)	Page 43
16-2019-12-06-003 - Arrêté portant nomination des Lieutenants de Louvèterie du département de la Charente (8 pages)	Page 50

## DREAL Nouvelle Aquitaine

16-2019-11-29-002 - arrêté modifiant l'arrêté n° 150-2019 du 22 novembre 2019 attribuant à France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine une dérogation à l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales protégées (6 pages)	Page 59
16-2019-11-29-003 - arrêté modificatif de l'arrêté 57-2018 du 13 février 2019 portant dérogation à l'interdiction de capture, transport et exposition de spécimens d'espèces animales protégées par des agents de l'Agence Française pour la Biodiversité – Direction régionale de la Nouvelle-Aquitaine (5 pages)	Page 66

## Préfecture

16-2019-11-28-004 - 20191128 Arrêté mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac-Rouffiac (2 pages)	Page 72
16-2019-12-06-001 - Arrêté donnant délégation de signature au Colonel Laurent GEOFFROY, Commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Charente (2 pages)	Page 75
16-2019-10-25-005 - Arrêté interpréfectoral portant transformation du syndicat intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) en syndicat mixte fermé à la carte (2 pages)	Page 78
16-2019-11-29-004 - Arrêté modifiant la décision institutive du syndicat mixte des aéroports de Charente (8 pages)	Page 81
16-2019-11-29-005 - arrêté modificatif n°1 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020 (14 pages)	Page 90
16-2019-12-09-003 - Arrêté modificatif portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Charente (2 pages)	Page 105
16-2019-12-09-006 - Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur départementale régionale et communale - 1er janvier 2020 (28 pages)	Page 108
16-2019-11-29-001 - Arrêté portant attribution de la médaille du travail - promotion du 1er janvier 2020 (66 pages)	Page 137
16-2019-12-04-002 - Arrêté portant habilitation de la société AQUEDUC GMS, pour réaliser l'analyse d'impact des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale, dans le département de la Charente. (1 page)	Page 204
16-2019-12-04-001 - Arrêté portant habilitation de la société BEMH, pour réaliser l'analyse d'impact des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département de la Charente. (1 page)	Page 206
16-2019-12-09-001 - Arrêté portant rectification d'une erreur matérielle contenue dans l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers - Promotion du 14 juillet 2019 (4 pages)	Page 208
16-2019-12-04-004 - Decision 04-12-19 (4 pages)	Page 213
16-2019-12-12-001 - Décision modifiant la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour 2020 (4 pages)	Page 218
16-2019-11-25-003 - RN141 - Arrêté de Cessibilité - Commune de Terres de Haute Charente (6 pages)	Page 223
16-2019-11-19-001 - sage charente (28 pages)	Page 230

Agence régionale de la santé

16-2019-12-09-005

AP insalubrite CELLETES

*Arrêté prescrivant le traitement d'urgence de la situation d'insalubrité d'une habitation sise  
Domaine d'Échoisy à Celletes*

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Agence Régionale de Santé  
Nouvelle Aquitaine  
Délégation départementale de la Charente  
Pôle santé publique et santé environnementale

ARRÊTÉ

prescrivant le traitement d'urgence de la situation d'insalubrité  
présentant un danger ponctuel imminent dans une habitation sise «domaine d'Echoisy»  
sur la commune de CELLETES

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code de la santé publique, notamment ses articles L.1331-26, L.1331-26-1 et suivants, et son article L.1337-4,

VU le Code de la construction et de habitation, et notamment ses articles L.521-1 à L.521-4,

VU le rapport établi par le directeur général de l'agence régionale de santé en date du 27 novembre 2019 dans le cadre de l'évaluation de l'état d'insalubrité d'une logement situé « domaine d'Echoisy » sur la commune de CELLETES (16230), référence cadastrale A n° 1262, suite aux visites organisées le 5 et 20 novembre 2019 occupé par Monsieur BATTMAN et Madame PEREZ et propriété de la commune de CELLETES, concluant à l'insalubrité des lieux et à la nécessité d'une intervention en urgence portant sur la dégradation des plafonds hauts et la chute de matériaux et sur l'absence de chauffage,

CONSIDERANT que les désordres énumérés ci-après présentent un risque imminent pour la santé et la sécurité de ses occupants :

- *infiltrations d'eau engendrant la dégradation des plafonds hauts et la chute de matériaux,*
- *absence de chauffage dans l'ensemble du logement.*

CONSIDERANT la gravité des risques encourus par les occupants de ce logement,

CONSIDERANT dès lors qu'il y a lieu de prescrire des mesures d'urgence propres à supprimer les risques susvisés tel que prévu à l'article L 1331-26-1 du Code de la santé publique,

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture.

ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>**: L'immeuble d'habitation sis « domaine d'Echoisy » sur la commune de CELLETES (16230), référence cadastrale A n°1262, appartenant à la commune de CELLETES, est interdit temporairement à l'habitation et à toute utilisation dans un délai de 8 jours à compter de la notification du présent arrêté.

La mesure prescrite ci-dessus ne constitue que la partie urgente des mesures nécessaires à la résorption de l'insalubrité du logement.

Le présent arrêté de mise en demeure ne fait pas obstacle à la poursuite de la procédure d'insalubrité en application des articles L 1331-26 et suivants du Code de la santé publique.

**Article 2 :** L'hébergement des occupants devra être assuré par le propriétaire, dans les conditions prévues aux articles L.521-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation reproduits en annexe du présent arrêté. A cette fin, le propriétaire mentionné à l'article 1 devra, dans un délai de 3 jours à compter de la notification du présent arrêté informer la préfète, de l'offre d'hébergement qu'il aura faite aux occupants pour se conformer à l'obligation prévue au I de l'article L.521-3-1 du code de la construction et de l'habitation.

A défaut, pour le propriétaire d'avoir assuré l'hébergement provisoire des occupants dans le délai fixé, celui-ci sera effectué par la collectivité publique, et à ses frais.

**Article 3 :** Le non-respect des prescriptions du présent arrêté et des obligations qui en découlent est passible des sanctions pénales prévues par l'article L 1337-4 du code de la santé publique. Le non-respect des dispositions protectrices des occupants prévues par les articles L.521-1 et suivants du code de la construction et de l'habitation est passible de sanctions pénales dans les conditions prévues par l'article L.521-4 du même code.

**Article 4 :** Le présent arrêté sera notifié au propriétaire mentionné à l'article 1 ainsi qu'aux occupants du logement.

Il sera affiché à la mairie de la commune de CELLETES.

Il sera transmis au maire de la commune de CELLETES, au procureur de la République, au GIP Charente Solidarités, ainsi qu'à la chambre départementale des notaires.

**Article 5 :** La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers (15 rue de BLOSSAC- BP 541- 86020 POITIERS Cedex) dans le délai de deux mois à compter de sa notification, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé au préalable. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

La juridiction administrative compétente peut également être saisie par l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 6 :** La secrétaire générale de la Préfecture de la Charente, le sous-préfet de Confolens, le maire de la commune de CELLETES, la directrice départementale de la cohésion sociale et de la protection de la population, le directeur général de l'agence régionale de santé, la directrice départementale des territoires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angoulême, le - 9 DEC. 2019

P/La Préfète et par délégation  
La secrétaire générale



Delphine Balsa

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-007

Arrete CDU CentreClinical 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

**portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre clinique de Soyaux**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement centre clinique de Soyaux les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
GILBERT Marie-Josée (Ligue contre le cancer)	SEGUARD Jeanne-Marie (VMEH)
Titulaire	Suppléant
<u>BROCHON Christelle</u> (Association des stomisés de Charente)	<u>LEBOEUF Françoise (ASP 16)</u>

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente



Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-009

Arrete CDU CH Angouleme 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre hospitalier d'Angoulême

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement centre hospitalier d'Angoulême les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
LEBOEUF Françoise (ASP 16)	DELAGE Joël (VMEH)
Titulaire	Suppléant
PREVOST André (Ligue contre le cancer)	AYMARD Josette (APF)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente

Atika RIDA-CHAFI



Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-011

Arrete CDU CH CamilleClaudel 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

**portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre hospitalier Camille Claudel**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement centre hospitalier Camille Claudel à La Couronne les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
SARDIN Alain (UNAFAM)	MIGUEL Christine (APF)
Titulaire	Suppléant
ETIENNE Chantal (ADAPEI 16)	BONDON Jennifer (UDAF)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente



Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-010

Arrete CDU CH Ruffec 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

**portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre hospitalier de Ruffec**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement centre hospitalier de Ruffec les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
ROULEAU Yves Association JALMALV)	BOUCHERON METRAUT Bernard (ASP 16)
Titulaire	Suppléant
<u>NOCQUET Jean-Marie (UDAF)</u>	<u>ROLLAND Valérie</u> (ADMR Charente Ruffécoise)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente

Atika RIDA CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-012

Arrete CDU CH SudCharente 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre hospitalier « Hôpitaux du Sud-Charente »

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement de santé centre hospitalier « Hôpitaux du Sud Charente » les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
MOUSSET Gérard (Génération Mouvement 16)	ROUSSEAU Jérémie (APF)

Titulaire	Suppléant
AUBINEAU Joseph (CLCV NA)	RINEAU Jean-François (UDAF)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente



Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-008

Arrete CDU CHIP Cognac 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

**portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement centre hospitalier intercommunal du Pays de Cognac les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
LEMOZY Pascale (Ligue contre le cancer)	MOUSSET Gérard (Génération Mouvement)
Titulaire	Suppléant
MONET Daniel (Association SPINA-Bifida)	POIRAT Annie-Claude (APF)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente

Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-29-006

Arrete CDU CSSR LesGlamots 29nov2019

En date du **29 NOV. 2019**

**portant désignation des représentants des usagers au sein de la commission des usagers du CSSR – « Les Glamots » - Ardevie**

**Le Directeur général de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le code de la santé publique et notamment ses articles L.1112-3, R1112-79 à 94, I1413-14,

**VU** le décret n°2016-726 du 1er juin 2016 relatif à la commission des usagers des établissements de santé,

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 et publiée au recueil des actes administratifs,

**ARRETE**

**Article 1<sup>er</sup>** - Sont désignés représentants des usagers au sein de la commission des usagers de l'établissement Centre de Soins de Suite et de Réadaptation « Les Glamots » - Ardevie à Roulet Saint Estèphe les personnes dont les noms suivent :

Titulaire	Suppléant
LUMEAU Dominique (AFTC)	BOUCHER Alain (AFTC)
Titulaire	Suppléant
PALLARD Jean-Luc (APF)	DURIEUX Thomas (UDAF)

**Article 2** - conformément aux dispositions de l'article R. 1112-85 du code de la santé publique, la durée du mandat des représentants d'usagers est fixée à trois ans renouvelable ».

**Article** - Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours administratif (gracieux ou hiérarchique) ou par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif territorialement compétent, ce dernier peut être saisi par requête adressée par lettre recommandée avec accusé de réception ou de manière dématérialisée via l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), et ce dans un délai de deux mois à compter de sa notification, ou, à l'égard des tiers, de sa publication.

**Article 4** : L'adjointe à la directrice de la délégation départementale de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Pour le directeur général de l'agence régionale de santé  
Par délégation  
La directrice de la délégation départementale  
de la Charente



Atika RIDA CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-12-09-004

Arrêté établissant le tableau de la garde départementale des transports sanitaires de la Charente

Etablissant le tableau de la garde départementale  
des transports sanitaires terrestres de la Charente

**Le directeur général**  
de l'agence régionale de santé Nouvelle Aquitaine,

VU le code de la santé publique et notamment les articles L. 6311-1 à L. 6313-1, R.6312-1 à R.6312-23 et R.6312-33 à R.6312-43 ;

VU le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

VU l'arrêté n°2014/676 du 23 juin 2014 modifiant le cahier des charges relatif aux modalités d'organisation de la garde ambulancière de l'urgence pré-hospitalière pour la région Poitou-Charentes ;

VU l'arrêté n° 2014/227 du 3 mars 2014 fixant la division des secteurs de la garde ambulancière du Poitou-Charentes prévue à l'article R. 6312-20 du code de la santé publique ;

VU la décision du Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2019 ;

VU l'avis favorable du président de l'association des transporteurs sanitaires urgents de la Charente (A.T.S.U.) en date du 31 octobre 2019 ;

VU l'avis favorable des membres du comité départemental de l'aide médicale urgente, de la permanence des soins et des transports sanitaires de la Charente sollicités en date du 3 décembre 2019 ;

**CONSIDERANT** l'organisation de la garde nécessaire à la permanence du transport sanitaire ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Le service de garde des transporteurs sanitaires est établi dans le département de la Charente pour l'année 2020 selon les tableaux figurant en annexe du présent arrêté.

**Article 2 :** Le présent arrêté est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou à l'égard des tiers de sa publication, de faire l'objet :

- d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine,
- d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des Solidarités et de la Santé,
- d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera notifié à la caisse primaire d'assurance maladie de la Charente, au centre 15 du centre hospitalier d'Angoulême et à l'ATSU de la Charente et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

P/le directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,  
La Directrice de la Délégation Départementale  
de la Charente,

Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-11-28-002

Décision portant modification de l'agrément de l'entreprise  
de transports sanitaires "SARL AMBULANCES  
LASCAUX" CONFOLENS

**Le Directeur Général  
de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine**

**VU** les articles L. 6312-1 à L. 6312-5 et R. 6312-1 à R. 6312-43 du code de la santé publique relatifs à l'agrément des transports sanitaires et à l'autorisation de mise en service de véhicules de transports sanitaires terrestres ;

**VU** le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de Monsieur Michel LAFORCADE en qualité de directeur général de l'agence régionale de santé Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

**VU** le décret n° 2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** la décision du Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 1<sup>er</sup> octobre 2019 publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine le 2 octobre 2019 ;

**VU** l'arrêté ministériel du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**VU** l'arrêté en date du 25 mai 1999 modifié portant agrément de l'entreprise de transports sanitaires « SARL AMBULANCES LASCAUX » sise à CONFOLENS ;

**VU** la demande réceptionnée le 6 novembre 2019, concernant la fusion-absorption de l'entreprise de transports sanitaires « AVAILLES AMBULANCES » de AVAILLES LIMOUZINE par l'entreprise de transports sanitaires « AMBULANCES LASCAUX » sise à CONFOLENS ;

**VU** l'accord préalable du directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine en date du 25 novembre 2019, autorisant le transfert des autorisations de mise en service des véhicules sanitaires de « AVAILLES AMBULANCE » au profit des « AMBULANCES LASCAUX » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020 ;

**Considérant** que cette opération de fusion-absorption sera sans incidence sur les véhicules, salariés et les lieux d'implantation des véhicules et que l'activité sera poursuivie dans les mêmes conditions d'exercice dans les deux départements ;

**Considérant** que la modification de l'agrément de l'entreprise « AMBULANCES LASCAUX » sise à CONFOLENS (site principal) et AVAILLES LIMOUZINE (site secondaire), à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ne change pas les conditions d'exercice du transport sanitaire conformément aux dispositions de l'arrêté du 12 décembre 2017 fixant les caractéristiques et les installations matérielles exigées pour les véhicules affectés aux transports sanitaires terrestres ;

**Considérant** que le personnel, les véhicules sanitaires et les installations matérielles des locaux sont conformes à la réglementation et que l'activité sera poursuivie dans les mêmes conditions ;

## DECIDE

**ARTICLE 1** : L'entreprise de transports sanitaires « **AMBULANCES LASCAUX** » est modifiée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, ainsi qu'il suit :

Dénomination de la société	Siège social	Gérants de la société
« <b>AMBULANCES LASCAUX</b> » Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL)	Avenue du Cimetière 16500 CONFOLENS N° agrément : 016124001	M. Laurent LASCAUX
	----- Site secondaire -----	
« <b>AVAILLES AMBULANCES</b> » Forme juridique : Société à responsabilité limitée (SARL)	18 rue de l'Egalité 86460 AVAILLES LIMOUZINE N° agrément : 086247001	

**ARTICLE 2** : Cette société comporte les véhicules sanitaires suivants :

- **Siège social sur CONFOLENS** : 5 véhicules
  - 1 ambulance catégorie A – « type B »
  - 1 ambulance catégorie C – « Type A »
  - 3 véhicules sanitaires légers.
- **Site secondaire sur AVAILLES LIMOUZINE** : 3 véhicules
  - 1 ambulance catégorie A – « type B »
  - 2 véhicules sanitaires légers.

**ARTICLE 3** : Cette décision est prise sous condition suspensive de la transmission de l'assemblée générale délibérante compétente pour l'approbation de la fusion, avant le 10 janvier 2020 ;

**ARTICLE 4** : Le responsable de l'entreprise est tenu de porter à la connaissance de l'Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine, toutes modifications apportées aux éléments constitutifs du dossier.

**ARTICLE 6** : La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication, de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine,
- soit d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif territorialement compétent,
- soit d'un recours hiérarchique devant la Ministre des Affaires Sociales et de la Santé

**ARTICLE 7** : La présente décision sera notifiée à M. Laurent LASCAUX, à la caisse primaire d'assurance maladie, au SAMU et à l'ATSU de la Charente et publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de La Charente.

P/le directeur général de l'ARS Nouvelle Aquitaine,  
Par délégation  
La Directrice de la délégation départementale  
de la Charente,

Atika RIDA-CHAFI

Agence régionale de la santé

16-2019-12-10-001

Decision rvt Glamots 2019

*Décision portant renouvellement d'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient au SRR ARDEVIE les Glamots 16440*

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE

*Le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine*

Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 1161-1, L. 1161-2, L. 1161-4, L. 1162-1, et R. 1161-3 à R. 1161-7 ;

Vu la loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral ;

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2010-904 du 02/08/2010 relatif aux conditions d'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient ;

Vu le décret n° 2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les Agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des Unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 17 décembre 2015, publié au Journal Officiel de la République Française le 19 décembre 2015, portant nomination de M. Michel LAFORCADE, en qualité de Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes ;

Vu le décret n°2016-1267 du 28 septembre 2016 portant fixation du nom et du chef-lieu de la région Nouvelle-Aquitaine ;

Vu l'arrêté du 14/01/2015 relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 02/08/2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ;

Vu la décision du Directeur général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine portant délégation permanente de signature en date du 25 Novembre 2019 ;

Vu la décision portant autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient, délivrée par l'ARS Poitou-Charentes au SRR les Glamots le 12 janvier 2015, pour une période de quatre ans ;

Vu la décision portant prorogation d'autorisation de mise en œuvre d'un programme d'éducation thérapeutique du patient au SSR les Glamots le 7 décembre 2018 à compter du 12 janvier 2019 pour une période de 6 mois, soit jusqu'au 11 juillet 2019 ;

Vu les demandes reçues le 08 mars 2019, le 03 juillet 2019 et le 09 septembre 2019, présentées par le Directeur du Centre de soins de suite et de réadaptation Les Glamots de Rouillet Saint-Estèphe en vue d'obtenir le renouvellement de l'autorisation du programme d'éducation thérapeutique des patients lombalgiques chroniques coordonné par Docteur DABBADIE Thierry ;

Considérant que ce programme répond aux obligations mentionnées aux articles L. 1161-1 et L. 1161-4 du code de la santé publique, relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre ;

Considérant que la composition de l'équipe de ce programme répond aux obligations définies à l'article R. 1161-3 du code de la santé publique ;

Considérant que le programme d'éducation thérapeutique précité est conforme au cahier des charges mentionné à l'article L. 1161-2 du code de la santé publique ;

Considérant que ce programme répond aux exigences fixées par l'arrêté du 14 janvier 2015, relatif au cahier des charges des programmes d'éducation thérapeutique du patient et à la composition du dossier de demande de leur autorisation et de leur renouvellement et modifiant l'arrêté du 02/08/2010 modifié relatif aux compétences requises pour dispenser ou coordonner l'éducation thérapeutique du patient ;

#### DECIDE

**Article 1 :** L'autorisation du 12 janvier 2015, accordée pour quatre ans au SRR ARDEVIE les Glamots pour la mise en œuvre de son programme d'éducation thérapeutique du patient «éducation thérapeutique des patients lombalgiques chroniques», est renouvelée à compter du 12 janvier 2019.

**Article 2 :** Cette autorisation est valable pour une durée de quatre ans, soit jusqu'au 11 janvier 2023 inclus. Elle peut être renouvelée pour une durée identique sur demande du titulaire, adressée au plus tard quatre mois avant sa date d'expiration, soit le 11 septembre 2022, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Les points d'amélioration attendus par l'ARS sont listés dans la notification jointe à la présente décision.

**Article 3 :** Cette autorisation n'induit pas obligatoirement un financement de l'ARS.

**Article 4 :** Conformément à l'article R. 1161-6 du code de la santé publique, toutes modifications portant sur le changement du coordonnateur mentionné à l'article R. 1161-3, sur les objectifs du programme ou la source de financement du programme sont subordonnées à une autorisation préalable après avoir été notifiées à la direction générale de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine par pli recommandé avec avis de réception. Les autres modifications des éléments de l'autorisation initiale font l'objet d'une déclaration annuelle.

**Article 5 :** Conformément à l'article L.1161-5, la présente autorisation peut être retirée si le programme ne remplit plus les obligations suivantes :

- le programme n'est plus conforme au cahier des charges mentionné à l'article L.1161-2 ;
- les obligations mentionnées aux articles L.1161-1 et L.1161-4 relatives aux incompatibilités et interdictions pour l'élaboration des programmes et leur mise en œuvre ne sont plus respectées ;
- la coordination du programme ne répond plus aux obligations définies à l'article R.1161-3.

**Article 6 :** Lorsque le programme est mis en œuvre selon des modalités susceptibles de mettre en danger la santé des patients, le Directeur général de l'agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine retire l'autorisation accordée.

**Article 7 :** La présente autorisation devient caduque si :

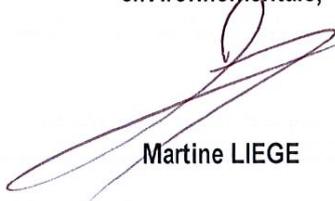
- le programme n'est pas mis en œuvre dans les douze mois qui suivent sa délivrance ;
- le programme mis en œuvre ne l'est plus pendant six mois consécutifs.

**Article 8 :** La présente décision est susceptible, dans un délai de deux mois à compter de sa notification de faire l'objet :

- soit d'un recours gracieux devant le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine ;
- soit d'un recours hiérarchique devant Madame la Ministre des affaires sociales et de la santé,
- soit d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent.

A Angoulême le 10/12/2019

Pour le Directeur général et par délégation,  
Pour la directrice de la délégation départementale,  
Par délégation,  
L'Adjointe à la Directrice  
Responsable du pôle santé publique et santé  
environnementale,

  
Martine LIEGE

ARS - Délégation départementale de la Charente  
8 rue du Père Joseph Wrésinski - CS 22321 - 16 023 ANGOULÊME Cedex  
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr  
Standard : 05 49 42 30 50

2

DDCSPP de la Charente

16-2019-09-19-004

Appel à candidature pour la délégation des missions de  
contrôles officiels et des autres activités officielles  
nécessaires à la qualification des exploitations d'animaux  
de rente dans les départements de la région  
Nouvelle-Aquitaine.



## PRÉFETS DES DÉPARTEMENTS DE LA RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE

### ARRÊTÉ

**portant appel à candidature pour la délégation des missions de contrôles officiels et des autres activités officielles nécessaires à la qualification des exploitations d'animaux de rente dans les départements de la région Nouvelle-Aquitaine**

**VU** le règlement (UE) 2017/625 du Parlement Européen et du Conseil du 15 mars 2017 concernant les contrôles officiels et les autres activités officielles servant à assurer le respect de la législation alimentaire et de la législation relative aux aliments pour animaux ainsi que des règles relatives à la santé et au bien-être des animaux, à la santé des végétaux et aux produits phytopharmaceutiques ;

**VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment les articles L201-13, R. 201-39 à R. 201-43, et D.201-44 ;

**VU** l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif à la définition des dangers sanitaires de première et deuxième catégorie pour les espèces animales ;

### ARRÊTE

#### **Article 1er. Missions déléguées, secteur géographique, durée de délégation et conditions financières**

Un appel à candidature est ouvert pour la délégation des missions de contrôles officiels et des autres activités officielles au regard des maladies de catégorie 1 et 2 pour les animaux de rente. La zone d'activité concernée par cette délégation est l'ensemble des territoires des départements de Nouvelle-Aquitaine :

- Charente (lot 1) ;
- Charente-Maritime (lot 2) ;
- Corrèze (lot 3) ;
- Creuse (lot 4) ;
- Dordogne (lot 5) ;
- Gironde (lot 6) ;
- Landes (lot 7) ;
- Lot-et-Garonne (lot 8) ;
- Pyrénées-Atlantiques (lot 9) ;
- Deux-Sèvres (lot 10) ;
- Vienne (lot 11) ;
- Haute-Vienne (lot 12) ;

Ces missions sont regroupées pour l'espèce bovine dans les trois domaines suivants :

1. L'organisation, le suivi de la réalisation et l'évaluation de la conformité des opérations de prophylaxies relatives à la brucellose, la tuberculose, la leucose, l'IBR et la BVD ;
2. Les contrôles sanitaires aux mouvements et leur suivi, notamment les contrôles à l'introduction ou à la sortie des troupeaux, les contrôles spécifiques locaux tels que les transhumances ;
3. La gestion de l'édition, de l'impression et la mise à disposition des autorisations sanitaires à délivrance anticipée (ASDA) et laissez-passer sanitaires (LPS) ;

Les tâches 1 et 2 listées ci-dessus sont déléguées pour l'espèce bovine suivant un cahier des charges disponible sur le site internet du ministère de l'agriculture. Elles concernent les 12 lots de la zone d'activité définie ci-dessus.

Ces missions sont regroupées pour les espèces ovine et caprine dans les trois domaines suivants :

1. L'organisation, le suivi de la réalisation et l'évaluation de la conformité des opérations de prophylaxies relatives à la brucellose;
2. Les contrôles sanitaires aux mouvements et leur suivi, notamment les contrôles à l'introduction ou à la sortie des troupeaux, les contrôles spécifiques locaux tels que les transhumances ou les rassemblements ;
3. La mise à disposition des documents sanitaires.

Les tâches listées ci-dessus concerneront les lots 1, 5, 6, 7, 9, 10 et 12.

La délégation débute le 1er janvier 2020. Elle fait l'objet d'une convention cadre de délégation d'une durée de 5 ans (2020-2024) et de conventions d'exécution technique et financière annuelles par espèce entre les préfets des départements de la région Nouvelle Aquitaine et le délégataire. Ces conventions détermineront précisément les missions effectivement déléguées dans les différents lots de la zone d'activité définie ci-dessus ainsi que leurs modalités de financement. Elles pourront être modifiées par avenant après accord des parties.

D'autres missions de contrôles officiels que celles listées ci-dessus pourront être déléguées en cas de besoin par avenant à la convention cadre. Elles pourront concerner :

- a) L'organisation et la mise en œuvre des mesures de surveillance obligatoires relatives à d'autres dangers sanitaires de première ou de deuxième catégorie et/ou pour d'autres espèces animales que celles sus-citées;
- b) Le contrôle des résultats d'examens prévus par cette surveillance ;
- c) Le contrôle des mesures prescrites par arrêté préfectoral de mise sous surveillance en application de l'article L. 223-6-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime ;

Des « missions confiées » pourront également être déléguées au titre de l'article L.201-9 du CRPM, ces missions ne relèvent pas de tâches liées au contrôle ou autres activités officielles.

## **Article 2. Conditions à remplir et pièces à fournir**

Ne peuvent être délégataires que les organismes reconnus organismes à vocation sanitaire et les organismes dont la liste figure à l'article D. 201-44 du code rural et de la pêche maritime. Les candidats déposent au plus tard le 31 octobre 2019 un dossier de candidature complet comprenant :

- a) les statuts de l'organisme du candidat ;
- b) une attestation d'accréditation dans le domaine concerné par le Comité français d'accréditation (COFRAC). Si le candidat ne bénéficie pas de l'accréditation, il doit fournir avant le 1er janvier 2020 un justificatif établissant que l'organisme national d'accréditation a déclaré la recevabilité de son dossier de demande d'accréditation ;
- c) un document justifiant des compétences techniques de l'organisme candidat, notamment sur la base de l'expérience acquise en matière d'actions sanitaires et d'un plan adapté de formation des personnels ;
- d) un document attestant de l'équilibre financier de la structure ;
- e) un document attestant de son expérience dans les départements de la région Nouvelle Aquitaine dans les domaines sanitaires concernés ;
- f) des garanties concernant :
  - l'indépendance et l'impartialité des personnels en s'assurant, notamment, de l'absence d'intérêt commercial ou de participation financière aux exploitations et établissements contrôlés. A ce titre, la rémunération des personnes chargées d'effectuer les activités déléguées ne pourront pas dépendre du nombre d'inspections d'effectuées, ni de leurs résultats ;
  - les moyens en personnel suffisants pour l'exercice des missions déléguées ;
  - l'égalité de traitement des usagers du service ;
  - l'engagement à respecter les termes du conventionnement cadre et technique ;
  - l'engagement à se conformer aux termes des cahiers des charges publiés ;
  - l'engagement à communiquer toute pièce de nature à attester du respect des conditions de la délégation.

Dans le cas où le candidat bénéficie d'ores et déjà d'une accréditation selon la norme ISO 17020, il est réputé satisfait aux conditions mentionnées au c) et 1<sup>er</sup> alinéa du point f) du présent article. Les organismes à vocation sanitaire (OVS) reconnus remplissent de fait les conditions des points a), d) et e).

Le candidat fournira également tout autre document qu'il jugera utile pour motiver sa candidature.

### Art. 3. Délais pour le dépôt des dossiers, instruction et délai de réponse

Les candidatures sont à déposer à compter de la date de publication du présent arrêté aux registres des actes administratifs et jusqu'au 31 octobre 2019.

Les dossiers sont à adresser sous format papier auprès de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Service régional de l'alimentation, Immeuble le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs – CS 13916 – 87039 LIMOGES CEDEX 1 – et sous format électronique à l'adresse mél suivante : [sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

La notification de décision relative à la candidature se fera au plus tard le 31 décembre 2019. Le choix du délégataire sera réalisé sur la base des éléments du dossier de candidature spécifiés à l'article 2.

### Article 4. Suivi de la délégation

Le candidat doit être en capacité de présenter, soit par lot, soit pour l'ensemble de la Région, les résultats de son action dans le cadre des délégations. Il s'engage à se soumettre à tout contrôle diligent par le délégant (dont suivis, évaluations et supervisions) et à faciliter l'accès aux documents administratifs et financiers afférents à l'exécution des tâches déléguées y compris les rapports des audits COFRAC.

Les missions de contrôles officiels et des autres activités officielles qui seront déléguées ne pourront pas être subdéléguées.

### Article 5

Les Préfets des départements de la région Nouvelle Aquitaine sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des départements de la Charente, de Charente-Maritime, de la Corrèze, de la Creuse, de la Dordogne, de la Gironde, des Landes, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne.

Pour la préfète de la Charente et par délégation,  Rabah BELLAHSENE, directeur par intérim de la DDCSPP16	Pour le préfet de la Charente-Maritime et par délégation,  Jean-Luc AMBROISE, directeur de la DDPP 17
Pour le préfet de la Corrèze et par délégation,  Pierre DELMAS, directeur de la DDCSPP 19	Pour la préfète de la Creuse et par délégation,  Bernard ANDRIEU, directeur de la DDCSPP 23
Pour le préfet de Dordogne et par délégation,  Frédéric PIRON, directeur de la DDCSPP 24	Pour la préfète de Gironde et par délégation,  Jean-Charles QUINTARD, directeur de la DDPP 33
Pour le préfet des Landes et par délégation,  F. ANDRE, directeur adjoint Franck HOURMAT, directeur de la DDCSPP 45	Pour la préfète du Lot-et-Garonne et par délégation,  J. S. TOULLEU, directeur adjoint Véronique CASTRO, directrice de la DDCSPP 47
Pour le préfet des Pyrénées-Atlantiques et par délégation,  Alain MESPLEDE, directeur de la DDPP 64	Pour le préfet des Deux-Sèvres et par délégation,  Wilfried PELISSIER, directeur de la DDCSPP 79
Pour la préfète de la Vienne et par délégation,  Stéphanie PETITJEAN, directrice de la DDPP 86	Pour le préfet de la Haute-Vienne et par délégation,  Marie-Pierre MULLER, directrice de la DDCSPP 87

DDCSPP de la Charente

16-2019-12-04-003

## Arrêté préfectoral d'habilitation sanitaire

*Attribution de l'habilitation sanitaire au docteur COMINO Dwoen, vétérinaire à Fléac.*

## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale de la cohésion  
sociale et de la protection des populations  
Service santé et protection animales,  
environnement

### **Arrêté préfectoral portant attribution de l'habilitation sanitaire au docteur COMINO Dwoen, vétérinaire à FLEAC (16 730)**

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code rural et de la pêche maritime (CRPM), et notamment les articles L.203-1 à L.203-7, L.223-6 ainsi que les articles R.203-1 à R.203-15 et R.242-33 ;

Vu le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté ministériel du 28 octobre 2019 nommant Mr Anthony MONTAGNE, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente à compter du 04 novembre 2019 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 novembre 2019 donnant délégation de signature à Mr Anthony MONTAGNE, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente ;

Vu l'arrêté préfectoral du 04 novembre 2019 portant subdélégation de signature de Mr Anthony MONTAGNE, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente, en faveur des cadres relevant de sa direction ;

Vu la demande présentée par Madame COMINO Dwoen Laurence domiciliée professionnellement 23, rue Nouvelle à FLEAC (16 730), vétérinaire inscrit au tableau de l'Ordre des vétérinaires sous le numéro 35520 ;

Considérant que Madame COMINO Dwoen remplit les conditions permettant l'attribution de l'habilitation sanitaire ;

Sur proposition du directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

### **ARRÊTE**

**Article 1er** - L'habilitation sanitaire prévue à l'article L.203-1 du CRPM susvisé est attribuée pour une durée de cinq ans au docteur COMINO Dwoen, vétérinaire sanitaire, pour exercer en tant que salariée auprès de la clinique vétérinaire sise au N°23, rue Nouvelle, à FLEAC (16 730).

**Article 2** - A l'expiration du délai de cinq ans et dans la mesure où les conditions requises ont été respectées, cette habilitation sanitaire sera renouvelable par périodes de cinq années tacitement reconduites sous réserve, pour le vétérinaire sanitaire, de justifier à l'issue de chaque période de cinq ans, auprès du Préfet de la Charente, du respect de ses obligations de formation continue prévues à l'article R.203-12.

**Article 3** - Le docteur COMINO Dwoen s'engage à respecter les prescriptions techniques relatives à l'exécution des opérations de prophylaxie collective des maladies des animaux dirigées par l'État et des opérations de police sanitaire exécutées en application de l'article L.203-7 du CRPM ;

**Article 4** - Le docteur COMINO Dwoen pourra être appelé par le préfet de son département d'exercice pour la réalisation d'opérations de police sanitaire au sein des lieux de détention ou des établissements pour lesquels elle a été désignée vétérinaire sanitaire. Elle sera tenue de concourir à ces opérations en application des dispositions de l'article L.203-7 du CRPM.

**Article 5** - Tout manquement ou faute commis dans l'exercice de la présente habilitation sanitaire entraînera l'application des dispositions prévues aux articles R.203-15, R.228-6 et suivants du CRPM.

**Article 6** - La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

**Article 7** - La secrétaire générale de la préfecture de la Charente et le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de la Charente sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Charente dont copie sera adressée au docteur COMINO Dwoen.

Angoulême, le 04/12 /2019

Pour la préfète et par subdélégation,  
le chef du service santé et protection animales  
et environnement



**Laurianne TAVERNIER**

Direction départementale de la cohésion sociale et de la  
protection des populations

16-2019-12-06-002

Arrêté portant homologation du Stade Chanzy à  
Angoulême



PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale  
de la cohésion sociale et  
de la protection des populations

Service des politiques éducatives : jeunesse,  
sports, vie associative

Arrêté  
portant homologation du stade Chanzy à Angoulême

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code du sport, notamment son article L 312-7 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-2019-08-02-007 modifiant l'arrêté n° 2014238-0002 du 26 août 2014 portant création de la sous-commission départementale pour l'homologation des enceintes sportives ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 16-2019-08-02-003 modifiant l'arrêté n° 2016280-SCDSI du 06 octobre 2016, portant constitution de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2018 portant homologation de l'enceinte sportive « Stade Chanzy » sise à Angoulême ;

Vu la demande d'homologation de l'enceinte sportive « Stade Chanzy » sise à Angoulême, présentée par le maire de la commune d'Angoulême le 11 octobre 2019 ;

Vu le dossier d'homologation complet déposé le 7 novembre 2019 à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations ;

Vu l'avis favorable de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public du 28 novembre 2019.

Sur proposition du sous-préfet, directeur de cabinet ;

A R R Ê T E

Article 1<sup>er</sup> : L'enceinte sportive dénommée « stade Chanzy » sise Boulevard du Colonel Campagne, à Angoulême (16000) est homologuée.

Cet ERP de type PA, L, N et X de première catégorie se compose :

- d'un terrain de jeux,
- de vestiaires et blocs sanitaires,
- de locaux de préparation physique,
- de trois tribunes,
- de locaux techniques,
- de locaux d'entretien,
- de locaux destinés au club utilisateur du stade,
- d'un espace festif VIP,
- d'un espace supporters (espace bodega).

Article 2 : L'effectif maximal de l'établissement est fixé à 6 587 personnes.

Article 3 : L'effectif de la capacité d'accueil (en tribune) des spectateurs est fixé à 4 366 places assises dont 20 places PMR.

Article 4 : La répartition de la capacité d'accueil par tribune est la suivante :

- 1 343 places assises pour la tribune Sud, 1287 en tribune et 56 en loges;
- 1 996 places dont 12 PMR pour la tribune Nord ;
- 1 027 places assises dont 8 places PMR pour la tribune Ouest, 815 en tribune et 212 en loges ;

Article 5 : L'arrêté préfectoral du 30 août 2018 sus-visé est abrogé par le présent arrêté.

Article 6 : Les prescriptions spécifiées au procès-verbal de la sous-commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public du 28 novembre 2019, joint en annexe de cet arrêté, devront être réalisées, ou mises en application dans les meilleurs délais.

Article 7 : Un avis d'homologation, précisant notamment les effectifs maximaux, sera affiché aux entrées principales de l'enceinte sportive.

Article 8 : Un registre d'homologation est tenu sous la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant de l'enceinte sportive.

Article 9: Toute modification de l'enceinte sportive devra faire l'objet d'une nouvelle homologation.

Article 10 : La secrétaire générale de la préfecture, le directeur de cabinet de la préfète, le directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations, le chef du service interministériel de défense et de protection civiles, la directrice départementale des territoires, le directeur départemental de la sécurité publique, le directeur départemental des services d'incendie et de secours, le maire d'Angoulême sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le 06 DEC. 2019

La Préfète

Marie LAJUS



Direction départementale des Finances Publiques

16-2019-11-28-003

DDFIP16 Ponts naturels 2020



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE

LA CHARENTE

3 rue Pierre LABACHOT

Contrôle de gestion-Emplois

CS 12222

16022 ANGOULEME CEDEX

TELEPHONE: 05.45.94. 88.03

Affaire suivie par Isabelle DURU

isabelle.duru@dgfip.finances.gouv.fr

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public**

**des services de la direction départementale des finances publiques de la Charente**

Le directeur départemental des finances publiques de la Charente,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les services de la direction départementale des finances publiques du département de la Charente seront fermés à titre exceptionnel :

- le vendredi 22 mai 2020
- le lundi 13 juillet 2020

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture .

Fait à Angoulême, le 28 novembre 2019

Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques de la  
Charente

Jean-Luc ROQUES

MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS

Direction départementale des Finances Publiques

16-2019-12-09-002

**FERMETURE SPF 02 et 03 janvier 2020**



**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE  
LA CHARENTE  
3 rue Pierre LABACHOT

ANGOULEME, le 09 décembre 2019

CS 12222  
16022 ANGOULEME CEDEX  
TELEPHONE: 05.45.94. 88.03

Affaire suivie par Isabelle DURU  
[isabelle.duru@dqfip.finances.gouv.fr](mailto:isabelle.duru@dqfip.finances.gouv.fr)

**Arrêté relatif au régime de fermeture exceptionnelle au public**

**des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente**

Le directeur départemental des finances publiques de la Charente,

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 portant délégation de signature en matière d'ouverture ou de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Charente ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

Les services de la publicité foncière et de l'enregistrement seront fermés au public les 2 et 3 janvier 2020.

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux du service précité.

Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques de la  
Charente

  
Jean-Luc ROQUES

  
**MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS**

Direction des territoires

16-2019-11-22-004

Arrêté autorisant la destruction par tir du grand cormoran  
(*Phalacrocorax carbo sinensis*) sur les eaux libres dans le  
département de la Charente - Campagne d'hivernage  
2019-2020



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale des territoires  
Service Eau, Environnement et Risques

### Arrêté

autorisant la destruction par tir du grand cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*)  
sur les eaux libres dans le département de la Charente  
Campagne d'hivernage 2019-2020

La Préfète de la Charente,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la directive n° 2009/147/CEE du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles L.411-1, L.411-2, et R.331-85, R.411-1 à R.411-14, R.432-1 et R.432-1-5;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2007-15 du 4 janvier 2007 relatif aux espèces animales non domestiques ainsi qu'aux espèces végétales non cultivées et modifiant le code de l'environnement ;

Vu l'arrêté ministériel du 29 octobre 2009 fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 novembre 2010 fixant les conditions et limites dans lesquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2019 fixant pour la période 2019-2022 les quotas départementaux dans les limites desquelles des dérogations aux interdictions de destruction peuvent être accordées par les préfets concernant les grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) ;

Vu l'avis du comité départemental de suivi du grand cormoran réuni le 25 septembre 2019;

Vu l'arrêté préfectoral du 18 mars 2019 donnant délégation de signature à Madame Bénédicte GÉNIN, directrice départementale des territoires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 octobre 2019 portant subdélégation de signature ;

Considérant qu'il n'existe pas de mesures d'évitement, ou technique dite d'effarouchement sur les eaux libres, à mettre en place pour lutter efficacement contre la prédation des grands cormorans ;

Considérant que la fédération de pêche de la Charente, a subi des pertes piscicoles de l'ordre de 1 566 831 € au cours des 3 dernières années occasionnées par le grand cormoran;

Considérant que le rapport de M. Loïc MARION publié le 31 octobre 2018 évalue entre 779 et 839 cormorans, la population de grands cormorans hivernant en augmentation dans le département ;

Considérant les risques présentés par la prédation du grand cormoran (*Phalacrocorax carbo sinensis*) pour les populations de poissons menacées des espèces suivantes : truite, brochet, anguille épine, chevesne, il y a nécessité de poursuivre la régulation de l'espèce dans les zones délimitées ci-après ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires ;

### ARRETE

**Article 1er** : Sur les eaux libres du département de la Charente :

- Bassin de la Vienne : depuis Saillat/Vienne à Abzac

- Bassin de la Charente : Aval des lacs de haute-Charente jusqu'à Port-du-Lys (limite départementale en aval de Cognac)

- Bassin du Né : Ladiville jusqu'à la confluence du Né avec la Charente

.../...

- Bassin de la Touvre : Depuis Touvre jusqu'à la confluence avec la Charente
- Bassin de la Tardoire : Depuis Montbron jusqu'à la confluence avec la Charente

les tirs de grands cormorans (*Phalacrocorax carbo sinensis*) sont organisés par des agents assermentés (les lieutenants de Louveterie, les agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et les agents de la Fédération de Charente de pêche et de protection du milieu aquatique). Ces agents doivent s'entourer avant la réalisation des tirs, de personnes habilitées à tirer figurant sur la liste jointe (annexe 1).

Ces personnes ne pourront détruire les cormorans qu'après avoir impérativement averti le jour même, le responsable.

Chaque tireur indiquera le soir même à la personne assermentée qui a organisé l'opération de destruction le nombre d'oiseaux détruits.

Les prélèvements sont effectués sous l'égide de la fédération départementale de la pêche et dans la limite du quota départemental : 150 animaux.

**Article 2** : Les tirs sont autorisés à compter de la première date d'ouverture du gibier d'eau et jusqu'au 28 février 2020.

Les tirs ne peuvent être réalisés qu'entre l'heure précédant le lever du soleil et l'heure suivant le coucher du soleil.

Le bénéficiaire de l'autorisation devra retourner le bilan annuel mentionnant le nombre d'oiseaux détruits avant le 15 mai 2020.

**Article 3** : Chaque tireur (sur les plans d'eau ou en eaux libres) doit respecter les règles de la police de la chasse, y compris l'interdiction de l'emploi de grenaille de plomb et être muni du permis de chasser validé pour la saison cynégétique.

**Article 4** : Les tirs sont suspendus une semaine avant les opérations de dénombrement national du grand cormoran et autres oiseaux d'eau dont les dates sont portées à la connaissance des personnes autorisées à réaliser les prélèvements de cormorans.

**Article 5** : Les bagues récupérées sur les oiseaux tirés sont adressées à la direction départementale des territoires, qui les transmettra au Centre de recherche sur la biologie des populations d'oiseaux du Muséum national d'histoire naturelle.

**Article 6** : La secrétaire générale de la préfecture, la directrice départementale des territoires, le président de la Fédération de Charente de pêche et de protection du milieu aquatique, le chef du service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'application du présent arrêté.

Angoulême, le 22 novembre 2019

La Préfète  
Pour la Préfète,  
P/La directrice et par subdélégation,

La responsable de l'Unité  
Eau et Agriculture  
- Chasse - Pêche  
JENNIFER BAZUS

### Annexe 1

<b>Titre</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Numéro de permis</b>	<b>Ville</b>
Monsieur	ANDRE	Francis	17053843	VINDELLE
Monsieur	AUBERT	Francis	20180169020 812A	ST YRIEIX
Monsieur	AUDHOIN	Daniel	16122709	VARS
Monsieur	AUFRERE	Philippe	16126108	VALENCE
Monsieur	BELLET	Ioïc	20130168008 207	MAGNAC/TOUVRE
Monsieur	BERNARD	Pierre	1618173	RUFFEC
Monsieur	BISSERIER	Jean-Guy	1634778	SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Monsieur	BONNEAU	Philippe	1633407	ABZAC
Monsieur	BOUCHAUD	Gérard	16112556	SAINT-GROUX
Monsieur	BOUTET	Louis	20160169005 109A	FOUQUEURE
Monsieur	BRANTHOM E	Joël	1634433	ABZAC
Monsieur	BRUNELOT	Jean- Pierre	16118219	RUFFEC
Monsieur	BUREAU	Philippe	1623661	SAINT-BONNET
Monsieur	COURJEAU	Jean-Paul	17051755	LESTERPS
Monsieur	COULETEL	Gilles	1633121	ROUMAZIERES LOUBERT
Monsieur	DARDILLAC	Emmanuel	1636458	EXIDEUIL
Monsieur	DAVID	Christian	1614958	GOND-PONTOUVRE
Monsieur	DECLIE	Bernard	20160168014 2-12-A	BRIE
Monsieur	DELHOUME	Jacky	16115291	RUFFEC
Monsieur	DELHOUME	Jean- Christoph e	16125108	RUFFEC
Monsieur	DELHOUME	Emmanuel	16126436	RUFFEC
Monsieur	DESVAUX	Philippe	16125607	RUELLE/TOUVRE
Monsieur	DEVAINE	Bernard	163145	CHIRAC
Monsieur	ELLION	Corentin	20150168001 013	LINARS
Monsieur	ELLION	Fabien	20150168055 505	LINARS
Monsieur	ELLION	Kévin	20120168016 612	LINARS
Monsieur	ELLION	Stéphane	16126059	LINARS
Monsieur	FAVARD	Morgan	20160168038 213	RUELLE/TOUVRE
Monsieur	FINCATO	Giovanni	20080168009 611	SOYAUX

Monsieur	FRACASSO	Jean-Charles	16128383	CHAMPNIERS
Monsieur	GERBAUD	Jacky	1624094	CHALLIGNAC
Monsieur	GERMAIN	Roland	16123909	MONTIGNAC/CHARENTE
Monsieur	GIRARD	Eric	20130169002 109	SAINT-GROUX
Monsieur	GIRARD	Simon	20170168030 304	SAINT-GROUX
Monsieur	GUERINEAU	Jean-François	16125517	VINDELLE
Monsieur	GUIGNANDON	Jean-Claude	1631702	CHABRAC
Monsieur	GUILLARD	Sylvain	20170168021 811	LIGNE
Monsieur	GUILLEMET	Emmanuel	16125772	VARIS
Monsieur	HORTOLAN	Jean-François	1619115	VARIS
Monsieur	JOSSE	Alexandre	1636293	ABZAC
Monsieur	LABROUSSE	Jean-Louis	1632425	ANSAC SUR VIENNE
Monsieur	LABROUSSE	Mathieu	20150168010 612	FLEAC
Monsieur	LAFONT	Fabien	20120168005 309	SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Monsieur	LAGARDE	Thomas	1631305	ABZAC
Monsieur	LANDRIEU	Michel	1632816	SAINT-MAURICE-DES-LIONS
Monsieur	LAVERGNE	Olivier	20150168020 313	CHAMPNIERS
Monsieur	LETOURNEAU	Jean-Marie	16123804	CHENON
Monsieur	LOUSTEAU	Jean-Pierre	16112820	BROSSAC
Monsieur	MAHE	Jacques	16121678	VARIS
Monsieur	MANCEAU	Jean-Pierre	1634386	CONFOLENS
Monsieur	MANCEAU	Sylvain	20160168025 309	CHIRAC
Monsieur	MARTIN	Gilles	1631652	TAIZE-AIZIE
Monsieur	MELON	Jean-Marc	86212583	ST GROUX
Monsieur	MELON	Jean-Christophe	20170168030 407	ST GROUX
Monsieur	MERCIER	Patrice	16118166	RUELLE/TOUVRE
Monsieur	MICHEL	Jean-François	1633187	CHIRAC
Monsieur	MONTOUX	Patrick	16125614	TAIZE-AIZIE
Monsieur	MORICHON	Jean-Pierre	16125854	CHARZAC
Monsieur	NAUD	Michel	20100169002 612	MARCILLAC LANVILLE
Monsieur	NEXON	Yves	16116152	ANSAC SUR VIENNE
Monsieur	NORMAND	Alain	16125882	LICHERES
Monsieur	NORMAND	Emile	16125605	LICHERES
Monsieur	PAILLOUX	Hervé	20120169001 112	VARIS
Monsieur	PAPIN	Patrick	7239447	VARIS
Monsieur	PEROT	Gaston	1631174	ANSAC SUR VIENNE

Monsieur	PIPET	Jean-Paul	1626345	BARBEZIEUX
Monsieur	PLASSERAU D	Michel	16116409	CHAMPNIERS
Monsieur	PONTCHAR RAUD	Robert	163564	ABZAC
Monsieur	POTIER	Marcel	16117379	CONDAC
Monsieur	RAINAUD	Jean- Pierre	1631957	CHAMPAGNE-MOUTON
Monsieur	REBEYROLE S	Roger	1634518	CHABRAC
Monsieur	ROQUET	Jean- jacques	8622433	CONDAC
Monsieur	ROUGIER	Gilles	1619193	VARS
Monsieur	SAVIGNAT	Joël	20130168002 213	CHIRAC
Monsieur	SECHET	Claude	16110774	TAIZE-AIZIE
Monsieur	SICAUD	Jean- Claude	1611549	RUFFEC
Madame	THERAUD	Delphine	2,01802E+13	VALENCE
Monsieur	THIBAUD	Christian	163960	LESTERPS
Monsieur	THIBAUD	Christian René	1635082	MANOT
Monsieur	TIFFON	Michel	20130169005 312	MARSAC
Monsieur	VIGNERON	Lucien	16117437	RUELLE/TOUVRE
Monsieur	VILLECHALA NE	Laurent	16123368	ST YRIEIX
Monsieur	WYSOCKI	Jean- Michel	16129356	DOUZAT



Direction des territoires

16-2019-12-06-003

Arrêté portant nomination des Lieutenants de Louvèterie  
du département de la Charente



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction Départementale des Territoires  
Service eau, Environnement et Risques  
Unité Eau et Agriculture – Chasse – Pêche

### **ARRETE PORTANT NOMINATION DES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE**

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.427-1 à L.427.7 et R.427-1 à R.427-4 ;

Vu la documentation technique du 12 juillet 2019 relative aux lieutenants de louveterie ;

Vu l'avis du groupe départemental réuni le 6 novembre 2019 ;

Sur proposition de la directrice départementale des territoires ;

### **A R R E T E**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2024, sont nommés lieutenants de louveterie pour exercer leurs fonctions dans les circonscriptions suivantes :

#### Circonscription n°1

Titulaire : Mr Sébastien DUCHER  
demeurant La Peyre – 16320 GARDES LE PONTAROUX

#### Circonscription n°2

Titulaire : Vacant

#### Circonscription n°3

Titulaire : Mr Romain LANDREVIE  
demeurant Chez Bournet – 16220 MONTBRON

#### Circonscription n°5

Titulaires : Mr Alain LEBECQ  
demeurant 105, route de la Cigogne – Chez Rullier -16300 BARRET

#### Circonscription n°7

Titulaire : Mr Jean-François MICHEL  
demeurant Champéry - 16150 CHIRAC

./...

Circonscription n°8

Titulaire : Mr Samuel SOURY  
demeurant Beaumont - 16110 YVRAC ET MALLEYRAND

Circonscription n°9

Titulaire : Mr Jean-Yves BAILLOUX  
demeurant Chez Mesnard - 16240 LA FORET-DE-TE SSE

Circonscription n°10

Titulaire : Mr Philippe BUREAU  
demeurant Chez Sacquet - 16300 SAINT-BONNET

Circonscription n°11

Titulaire : Mr Christian VIGNAUD  
demeurant 33 avenue de Barbezieux - 16100 CHÂTEAUBERNARD

Circonscription n°12

Titulaire : Mr Nicolas JUDE  
demeurant 3 Route de Vibrac – 16290 MOULIDARS

**ARTICLE 2 :** Pour la période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020, sont nommés lieutenants de l'ouveterie pour exercer leurs fonctions dans les circonscriptions suivantes :

Circonscription n°4

Titulaire : Mr Cyril GORRICHON  
demeurant chez Druinaud  
3 route de Saint-Même les Carrières – 16130 SEGONZAC

Circonscription n°6

Titulaire : Mr Tony BELGHALI  
demeurant 12 rue du Forgeron – 16240 LA CHEVRERIE

Circonscription n°13

Titulaire : Mr Jean-Michel LAVEAU  
demeurant Barbayou - 16320 ROUGNAC

Circonscription n°14

Titulaire : Mr Sylvain MAGNERON  
demeurant 3 Impasse du Bois Gigot - Les Alleuds – 79190 ALLOINAY

Circonscription n°15

Titulaire : Mr Alexandre MANCEAU  
demeurant 20 rue Jules Ferry – 16350 CHAMPAGNE-MOUTON

.../....

**ARTICLE 3** : Au regard de leur compétence, les lieutenants de louveterie nommés à l'article 2 seront reconduits dans leurs fonctions par tacite reconduction d'une période d'un an jusqu'au 31 décembre 2024.

**ARTICLE 4** : Toute négligence, abus ou tout autre motif grave entraînera le retrait de la commission.

**ARTICLE 5** : La liste des communes dépendantes des circonscriptions sont citées à l'annexe 1.

**ARTICLE 6** : En cas d'absence ou d'empêchement, le lieutenant de Louveterie titulaire sera remplacé dans l'exercice de ses fonctions par un autre louvetier disponible figurant dans la liste ci-dessus.

**ARTICLE 7** : La Secrétaire Générale de la préfecture, les sous-préfets de COGNAC et CONFOLENS et la directrice départementale des territoires, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture et dont une copie conforme sera adressée à l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, au colonel commandant le groupement de gendarmerie de la Charente, au service départemental de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage et au président de la fédération des chasseurs de la Charente. Un affichage dans toutes les communes du département sera assuré par les soins des Maires.

Angoulême, le 06 DEC 2019  
La Préfète,



Marie LAJUS

12/06/2019 10:00:00

## ANNEXE 1

### LISTE DES COMMUNES DÉPENDANTES DES CIRCONSCRIPTIONS

#### Sébastien DUCHER – Circonscription n° 1

Communes de :

Bécheresse, Bessac, Boisé-La Tude, Bors (Canton de Tude-et-Lavalette), Chadurie, Champagne-Vigny, Claix, Coteaux du Blanzacais, Courgeac, Deviat, Étriac, Gurat, Juignac, Montmoreau, Mouthiers-sur-Boême, Nonac, Palluau, Pérignac, Plassac-Rouffiac, Poullignac, Ronsenac, Saint-Martial, Salles-Lavalette, Val des Vignes, Vaux-Lavalette, Voulgézac

#### Vacant – Circonscription n° 2

Communes de :

Aubeterre-sur-Dronne, Bardenac, Bazac, Bellon, Bonnes, Brie-sous-Chalais, Chalais, Courlac, Curac, Laprade, Les Essards, Médillac, Montboyer, Montignac-le-Coq, Nabinaud, Orival, Pillac, Rioux-Martin, Rouffiac, Saint-Avit, Saint-Quentin-de-Chalais, Saint-Romain, Saint-Séverin, Yviers

#### Romain LANDREVIE – Circonscription n° 3

Communes de :

Bianzaguet-Saint-Cybard, Bouëx, Bunzac, Charras, Chazelles, Combiers, Dignac, Écuras, Édon, Eymouthiers, Feuillade, Gardes-le-Pontaroux, Grassac, Magnac-Lavalette-Villars, Mainzac, Marthon, Montbron, Moulins-sur-Tardoire, Orgedeuil, Pranzac, Rougnac, Rouzède, Saint-Germain-de-Montbron, Saint-Sornin, Sers, Souffrignac, Villebois-Lavalette, Vouthon, Vouzan

#### Cyril GORRICHON – Circonscription n° 4

Communes de :

Baignes-Sainte-Radegonde, Boisbretreau, Bors (Canton de Charente-Sud), Brossac, Chantillac, Châtignac, Chillac, Condéon, Guizengeard, Le Tâtre, Oriolles, Passirac, Reignac, Saint-Félix, Saint-Laurent-des-Combes, Saint-Vallier, Sainte-Souligne, Sauvignac, Touvérac

#### Alain LEBECQ – Circonscription n° 5

Communes de :

Ambleville, Angeac-Champagne, Bassac, Bourg-Charente, Chassors, Criteuil-la-Magdeleine, Fleurac, Foussignac, Gensac-la-Pallue, Genté, Houlette, Jarnac, Juillac-le-Coq, Julienne, Les Métairies, Lignéres-Sonneville, Mainxe-Gondeville, Mérignac, Nercillac, Réparsac, Saint-Fort-sur-le-Né, Saint-Même-les-Carières, Saint-Preuil, Sainte-Sévère, Salles-d'Angles, Segonzac, Sigogne, Triac-Lautrait, Verrières

Forêt domaniale de bois blanc et de la braconnie.

.../...

**Tony BELGHALI – Circonscription n° 6**

Communes de :

Barro, Bioussac, Chassiecq, Condac, Le Bouchage, Les Adjots, Nanteuil-en-Vallée, Poursac, Ruffec, Saint-Georges, Saint-Gourson, Taizé-Aizie, Verteuil-sur-Charente, Vieux-Ruffec

**Jean-François MICHEL – Circonscription n° 7**

Communes de :

Abzac, Ambernac, Ansac-sur-Vienne, Brigueuil, Brillac, Chabanais, Chabrac, Chassenon, Chirac, Confolens, Épenède, Esse, Étagnac, Exideuil-sur-Vienne, Hiesse, Lessac, Lesterps, Manot, Montrollet, Oradour-Fanais, Pleuville, Pressignac, Saint-Christophe, Saint-Maurice-des-Lions, Saint-Quentin-sur-Charente, Saulgond

**Samuel SOURY – Circonscription n° 8**

Communes de :

Agris, Chasseneuil-sur-Bonnieure, Cherves-Châtelars, La Rochefoucauld en Angoumois, Le Lindois, Les Pins, Lésignac-Durand, Lussac, Marillac-le-Franc, Massignac, Mazerolles, Montembœuf, Mouzon, Nieuil, Rivières, Roussines, Saint-Adjutory, Sauvagnac, Suaux, Taponnat-Fleurignac, Terres-de-haute-Charente, Verneuil, Vitrac-Saint-Vincent, Yvrac-et-Malleyrand

**Jean-Yves BAILLOUX – Circonscription n° 9**

Communes de :

Aigre, Barbezières, Bernac, Bessé, Brettes, Cellettes, Charmé, Courcôme, Ébréon, Empuré, Fontenille, Fouqueure, Juillé, La Chèverrie, La Faye, La Forêt-de-Tessé, La Magdeleine, Les Gours, Ligné, Londigny, Longré, Lonnes, Lupsault, Luxé, Montjean, Oradour, Paizay-Naudouin-Embourie, Raix, Ranville-Breuillaud, Saint-Fraigne, Saint-Groux, Saint-Martin-du-Clocher, Salles-de-Villefagnan, Souvigné, Theil-Rabier, Tusson, Verdille, Villefagnan, Villiers-le-Roux, Villognon

**Philippe BUREAU – Circonscription n° 10**

Communes de :

Angeac-Charente, Angeduc, Barbezieux-Saint-Hilaire, Barret, Bellevigne, Berneuil, Birac, Bonneuil, Bouteville, Brie-sous-Barbezieux, Challignac, Châteauneuf-sur-Charente, Graves-Saint-Amant, Guimps, Lachaise, Ladiville, Lagarde-sur-le-Né, Montmérac, Mosnac, Nersac, Roulet-Saint-Estèphe, Saint-Aulais-la-Chapelle, Saint-Bonnet, Saint-Médard, Saint-Palais-du-Né, Saint-Simeux, Saint-Simon, Salles-de-Barbezieux, Sireuil, Vibrac, Vignolles

**Christian VIGNAUD – Circonscription n° 11**

Communes de :

Ars, Boutiers-Saint-Trojan, Bréville, Châteaubernard, Cherves-Richemont, Cognac, Gimeux, Javrezac, Louzac-Saint-André, Merpins, Mesnac, Saint-Brice, Saint-Laurent-de-Cognac, Saint-Sulpice-de-Cognac

.../...

Nicolas JUDE – Circonscription n° 12

Communes de :

Ambérac, Anais, Asnières-sur-Nouère, Balzac, Champmillon, Coulonges, Courbillac, Douzat, Échallat, Fléac, Genac-Bignac, Hiersac, La Chapelle, Linars, Maine-de-Boixe, Marcillac-Lanville, Mareuil, Marsac, Mons, Montignac-Charente, Moulidars, Rouillac, Saint-Amant-de-Boixe, Saint-Amant-de-Nouère, Saint-Cybardeaux, Saint-Genis-d'Hiersac, Saint-Saturnin, Saint-Yrieix-sur-Charente, Trois-Palis, Val-d'Auge, Vars, Vaux-Rouillac, Vervant, Villejoubert, Vindelle, Vouharte, Xambes

Denis Jean-Michel LAVEAU – Circonscription n° 13

Communes de :

Angoulême, Brie, Champniers, Dirac, Fouquebrune, Garat, Gond-Pontouvre, L'Isle-d'Espagnac, La Couronne, Magnac-sur-Touvre, Mornac, Puymoyen, Ruelle-sur-Touvre, Saint-Michel, Soyaux, Torsac, Touvre, Vœuil-et-Giget

Aéroport d'Angoulême-Brie-Champniers

Sylvain MAGNERON – Circonscription n° 14

Communes de :

Aunac-sur-Charente, Aussac-Vadalle, Beaulieu-sur-Sonnette, Cellefrouin, Chenon, Coulgens, Couture, Fontclaireau, Jauldes, La Rochette, La Tâche, Lichères, Mansle, Mouton, Moutonneau, Nanclars, Puyréaux, Saint-Ciers-sur-Bonnieure, Saint-Front, Saint-Mary, Saint-Sulpice-de-Ruffec, Tourriers, Val-de-Bonnieure, Valence, Ventouse

Alexandre MANCEAU – Circonscription n° 15

Communes de :

Alloue, Benest, Champagne-Mouton, Le Grand-Madieu, Le Vieux-Cérier, Parzac, Saint-Claud, Saint-Coutant, Saint-Laurent-de-Céris, Turgon



DREAL Nouvelle Aquitaine

16-2019-11-29-002

arrêté modifiant l'arrêté n° 150-2019 du 22 novembre 2019  
attribuant à France Nature

Environnement Nouvelle-Aquitaine une dérogation à  
l'interdiction de capture de spécimens d'espèces animales  
protégées

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE  
PRÉFET DE LA CORRÈZE  
PRÉFÈTE DE LA CREUSE  
PRÉFET DE LA DORDOGNE  
PRÉFÈTE DE LA GIRONDE  
PRÉFET DES LANDES  
PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE  
PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
PRÉFET DES DEUX-SÈVRES  
PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement de la Nouvelle-  
Aquitaine

DBEC  
Réf. : DREAL/2019-154 (GED : 12233)

**ARRÊTÉ**  
**modifiant l'arrêté n° 150-2019 du 22 novembre 2019 attribuant à France Nature**  
**Environnement Nouvelle-Aquitaine une dérogation à l'interdiction de capture de spécimens**  
**d'espèces animales protégées**

LA PRÉFÈTE DE LA CHARENTE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DE LA CORRÈZE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA CREUSE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DE LA DORDOGNE  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA GIRONDE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES LANDES  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES DEUX-SÈVRES  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA VIENNE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

**VU** le Code de l'Environnement et notamment les articles L. 110-1, 171-8, L. 411-1, L. 411-2 et L. 415-3 et R. 411-1 à R. 411-14 ;

**VU** l'arrêté interministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies à l'alinéa 4 de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**VU** l'arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**VU** l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2016-016 du 5 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes ;

**VU** le décret du 6 juillet 2018 nommant Madame Marie LAJUS, préfète du département de la Charente ;

**VU** le décret du 9 mai 2018 portant nomination de M. Frédéric VEAU, en qualité de préfet de la Corrèze ;

**VU** le décret du 9 mai 2018 portant nomination de Mme Magali DEBATTE, administratrice civile hors classe, secrétaire générale pour les affaires régionales des Hauts-de-France, préfète de la Creuse ;

**VU** le décret du 21 novembre 2018 nommant M. Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO, préfère de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

**VU** le décret du 19 décembre 2018 nommant Monsieur Frédéric VEAUX, préfet des Landes ;

**VU** le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Mme Béatrice LAGARDE en qualité de préfète de Lot-et-Garonne ;

**VU** le décret du 30 janvier 2019 nommant M. Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 2 août 2017 nommant Mme Isabelle DAVID, préfet des Deux-Sèvres ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 9 août 2017, portant nomination de Mme Isabelle DILHAC, en qualité de Préfet de la Vienne ;

**VU** l'arrêté ministériel du 5 mars 2018 nommant Alice-Anne MEDARD, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 16-2018-08-27-034 du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Madame Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 19-2018-06-04-030 du 4 juin 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 23-2018-06-04-013 du 4 juin 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n°24-2018-12-17-001 du 17 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 33-2019-04-16-008 du 16 avril 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 40-2019-07-18-002 du 18 juillet 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 47-2018-12-11-004 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 64-2019-02-18-041 du 18 février 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine en matières d'attributions générales et spécifiques ;

**VU** l'arrêté n° 79-2018-03-23-004 du 23 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 86-2018-03-26-001 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 16-2019-08-29-004 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Charente ;

**VU** l'arrêté N° 19-2019-08-29-003 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Corrèze ;

**VU** l'arrêté N° 23-2019-08-29-003 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Creuse ;

**VU** l'arrêté N° 24-2019-08-29-026 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Dordogne ;

**VU** l'arrêté n°33-2019-08-29-002 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Gironde ;

**VU** l'arrêté N° 40-2019-08-29-017 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Landes ;

**VU** l'arrêté n°47-2019-08-29-002 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département du Lot-et-Garonne ;

**VU** l'arrêté N° 64-2019-09-05-005 du 5 septembre 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Pyrénées-Atlantiques ;

**VU** l'arrêté n°79-2019-08-29-001 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Deux-Sèvres ;

**VU** l'arrêté N° 86-019-08-29-008 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Vienne ;

**VU** l'arrêté n° 150/2019 du 22 novembre 2019 de dérogation à l'interdiction de capture de chiroptères dans le cadre d'inventaires à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine attribué à France Nature Environnement Nouvelle-Aquitaine, faisant suite à la demande de dérogation au régime de protection des espèces formulée par M. Maxime LEUCHTMANN, en date du 2 mai 2019 ;

**VU** la demande de M. Maxime LEUCHTMANN en date du 25 novembre 2019 de modifier l'arrêté n° 150/2019 du 22 novembre 2019 sus-visé par ajout d'un tableau de répartition des opérations et territoires d'action ;

**CONSIDÉRANT** que l'arrêté initial n'était pas suffisamment explicite sur les opérations autorisées pour chaque bénéficiaire et sur leur localisation ;

**CONSIDÉRANT** que la modification de l'arrêté ne remet pas en cause le fait que la dérogation réponde aux trois conditions dérogatoires fixées par l'article L.411-2 du code de l'environnement ;

**CONSIDÉRANT** que la modification de l'arrêté n'a pas d'incidence sur l'environnement ;

**SUR PROPOSITION** du Secrétaire général de la Préfecture,

## **ARRÊTE**

### **ARTICLE 1 : Objet**

L'article 1 de l'arrêté n° 150/2019 du 22 novembre 2019 sus-visé est complété par l'ajout de la mention ci-dessous et du tableau de répartition des opérations et territoires d'action en annexe :

Les bénéficiaires interviennent conformément au tableau de répartition des opérations et territoires d'action figurant en annexe 1.

Le reste de l'arrêté n° 150/2019 du 22 novembre 2019 sus-visé est inchangé.

### **ARTICLE 2 : Voies et délais de recours**

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Dans le même délai de deux mois, le bénéficiaire peut présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R. 421-2 du Code de Justice Administrative.

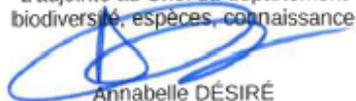
### **ARTICLE 3 : Exécution**

---

Le Secrétaire général des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne), la Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, le Directeur Départemental des Territoires des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne), le Chef du service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité et le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des 10 Préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne) et notifié au pétitionnaire.

Fait à Poitiers, le 29/11/19  
Pour les préfets et par délégation,  
pour la directrice régionale et par subdélégation,

L'adjointe au Chef du département  
biodiversité, espèces, connaissance



Annabelle DÉSIÉ

Annexe 1: liste des personnes habilitées

ATTESTATION/ HABILITATION	STRUCTURE	NOM	PRENOM	Zone géographique d'action												Prélevements biologiques				Marquage				
				Nouvelle-Aquitaine (Départements concernés)												Peau	Poils	Fèces	Parasites	Prise de sang	Temporaire	Permanent		
				16	17	79	86	19	23	87	24	33	40	47	64									
X	CREN Poitou-Charentes	ALLENOU	Oliver	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	ARTHUR	Christian													Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
X	Nature-Environnement 17	AUBOUIN	Nils	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	LPO France	BARRET	Virginie	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	BERNARD	Yannig	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
X	Viemme Nature	CHERON	Alice	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Nature-Environnement 17	DE CHARTRE	Jérémy	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Charente Nature	DORFIAC	Matthieu	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Viemme Nature	DUCEPT	Samuel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
X	LPO France	FAGART	Sylvain	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Oui
X	LabEx ECOFECT (Univ. Lyon)	FILIPP-CODACCIONI	Orndine	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	FOUERI-PLOURET	Jérôme	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Viemme Nature	GAILLEDRAT	Miguel	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
X	GMHL	JEMIN	Julien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Nature-Environnement 17	JOMIAT	Emilien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	LAForge	Alexis													Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Charente Nature	LENGZAHIC	Anthony	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Nature-Environnement 17	LEUGHTMANN	Maxime	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Cititude Nature	PONS	Jean-Baptiste	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	CEN Aquitaine	QUERO	Nolwenn	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	ROUE	Sébastien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Viemme Nature	TEXIER	Lude	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non	Non
X	PNR Marais Poitevin	TEXIER	Alain	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
X	LPO DT Aquitaine	THELLOUT	Armandine													Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	TOUZOT	Oliver	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non
X	LPO DT Aquitaine	URICUN	Jean-Paul	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	CEN Aquitaine	VANNUCCI	Oliver	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	Groupe Chiroptères Aquitaine	VIELET	Charline													Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	CEN Aquitaine	VINCENT	Denis	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
X	GMHL	VITTIER	Julien	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

# DREAL Nouvelle Aquitaine

16-2019-11-29-003

arrêté modificatif de l'arrêté 57-2018 du 13 février 2019  
portant dérogation à l'interdiction de capture, transport et  
exposition de spécimens d'espèces animales protégées par  
des agents de l'Agence Française pour la Biodiversité –  
Direction régionale de la Nouvelle-Aquitaine

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE  
PRÉFET DE LA CORRÈZE  
PRÉFÈTE DE LA CREUSE  
PRÉFET DE LA DORDOGNE  
PRÉFÈTE DE LA GIRONDE  
PRÉFET DES LANDES  
PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE  
PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
PRÉFET DES DEUX-SÈVRES  
PRÉFÈTE DE LA VIENNE

Direction régionale de l'environnement, de  
l'aménagement et du logement de la Nouvelle-  
Aquitaine

DBEC  
Réf. : DREAL/2019-153 (GED : 12185)

## ARRÊTÉ

**modifiant l'arrêté n°57-2018 du 13 février 2019 attribuant à l'Agence Française pour la Biodiversité une dérogation à l'interdiction de capture, transport et exposition de spécimens d'espèces animales protégées (mammifères, amphibiens, reptiles, insectes, mollusques)**

LA PRÉFÈTE DE LA CHARENTE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DE LA CORRÈZE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA CREUSE  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DE LA DORDOGNE  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA GIRONDE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES LANDES  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LOT-ET-GARONNE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR

CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LE PRÉFET DES DEUX-SÈVRES  
CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

LA PRÉFÈTE DE LA VIENNE  
OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR  
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

**VU** le Code de l'Environnement et notamment les articles L. 110-1, 171-8, L. 411-1, L. 411-2 et L. 415-3 et R. 411-1 à R. 411-14 ;

**VU** l'arrêté interministériel du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies à l'alinéa 4 de l'article L.411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**VU** l'arrêté du 12 janvier 2016 modifiant l'arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

**VU** l'arrêté du 23 avril 2007 fixant la liste des mammifères terrestres protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**VU** l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des insectes protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**VU** l'arrêté du 23 avril 2007 fixant les listes des mollusques protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**VU** l'arrêté du 19 novembre 2007 fixant les listes des amphibiens et des reptiles protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

**VU** l'arrêté préfectoral n°2016-016 du 5 janvier 2016 portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Aquitaine – Limousin – Poitou-Charentes ;

**VU** le décret du 6 juillet 2018 nommant Madame Marie LAJUS, préfète du département de la Charente ;

**VU** le décret du 9 mai 2018 portant nomination de M. Frédéric VEAU, en qualité de préfet de la Corrèze ;

**VU** le décret du 9 mai 2018 portant nomination de Mme Magali DEBATTE, administratrice civile hors classe, secrétaire générale pour les affaires régionales des Hauts-de-France, préfète de la Creuse ;

**VU** le décret du 21 novembre 2018 nommant M. Frédéric PERISSAT, préfet de la Dordogne ;

**VU** le décret du 27 mars 2019 portant nomination de Mme Fabienne BUCCIO, préfère de la région Nouvelle-Aquitaine, préfète de la zone de défense et de sécurité Sud-Ouest, préfète de la Gironde ;

**VU** le décret du 19 décembre 2018 nommant Monsieur Frédéric VEAUX, préfet des Landes ;

**VU** le décret du 21 novembre 2018 portant nomination de Mme Béatrice LAGARDE en qualité de préfète de Lot-et-Garonne ;

**VU** le décret du 30 janvier 2019 nommant M. Eric SPITZ, Préfet des Pyrénées-Atlantiques ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 2 août 2017 nommant Mme Isabelle DAVID, préfet des Deux-Sèvres ;

**VU** le décret du Président de la République en date du 9 août 2017, portant nomination de Mme Isabelle DILHAC, en qualité de Préfet de la Vienne ;

**VU** l'arrêté ministériel du 5 mars 2018 nommant Alice-Anne MEDARD, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 16-2018-08-27-034 du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Madame Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 19-2018-06-04-030 du 4 juin 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 23-2018-06-04-013 du 4 juin 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n°24-2018-12-17-001 du 17 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 33-2019-04-16-008 du 16 avril 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 40-2019-07-18-002 du 18 juillet 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 47-2018-12-11-004 du 11 décembre 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 64-2019-02-18-041 du 18 février 2019 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la région Nouvelle-Aquitaine en matières d'attributions générales et spécifiques ;

**VU** l'arrêté n° 79-2018-03-23-004 du 23 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 86-2018-03-26-001 du 26 mars 2018 donnant délégation de signature à Mme Alice-Anne Médard, Directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Nouvelle-Aquitaine ;

**VU** l'arrêté n° 16-2019-08-29-004 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Charente ;

**VU** l'arrêté N° 19-2019-08-29-003 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Corrèze ;

**VU** l'arrêté N° 23-2019-08-29-003 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Creuse ;

**VU** l'arrêté N° 24-2019-08-29-026 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Dordogne ;

**VU** l'arrêté n°33-2019-08-29-002 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Gironde ;

**VU** l'arrêté N° 40-2019-08-29-017 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Landes ;

**VU** l'arrêté n°47-2019-08-29-002 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département du Lot-et-Garonne ;

**VU** l'arrêté N° 64-2019-09-05-005 du 5 septembre 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Pyrénées-Atlantiques ;

**VU** l'arrêté n°79-2019-08-29-001 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département des Deux-Sèvres ;

**VU** l'arrêté N° 86-019-08-29-008 du 29 août 2019 donnant délégation de signature à certains agents placés sous l'autorité de la DREAL Nouvelle-Aquitaine - Département de la Vienne ;

**VU** l'arrêté n°57-2019 du 13 février 2019 de dérogation à l'interdiction de capture, transport et exposition de spécimens d'espèces animales protégées (mammifères, amphibiens, reptiles, insectes, mollusques) attribué à l'AFB ;

**VU** la demande de l'AFB en date du 12 avril 2019 de modifier l'arrêté n°57-2019 du 13 février 2019 sus-visé ;

**CONSIDÉRANT** que la liste des espèces mentionnée dans l'annexe de l'arrêté était incomplète, 5 espèces de reptiles ayant été omises, alors que toutes ces espèces avaient bien été prises en compte lors de l'instruction de la demande ;

**CONSIDÉRANT** que la modification de l'arrêté ne remet pas en cause le fait que la dérogation réponde aux trois conditions dérogatoires fixés par l'article L.411-2 du code de l'environnement ;

**CONSIDÉRANT** que la modification de l'arrêté n'a pas d'incidence sur l'environnement ;

**SUR PROPOSITION** des Secrétaires généraux des Préfectures,

## ARRÊTE

### ARTICLE 1 : Objet de la dérogation

L'article 2 de l'arrêté n° 57-2018 du 13 février 2019 sus-visé est modifié par l'ajout de la liste des reptiles qui était incomplète dans l'annexe :

Nom vernaculaire	Nom latin	Capture ou enlèvement	Transport	Détention
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	X	X (ind. morts)	
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	X	X (ind. morts)	
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissima</i>	X	X (ind. morts)	
Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	X	X (ind. morts)	
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	X	X (ind. morts)	

### ARTICLE 2

Le reste des dispositions de l'arrêté n°57-2018 du 13 février 2019 sont inchangées.

### ARTICLE 3 : Voies et délais de recours

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Dans le même délai de deux mois, le bénéficiaire peut présenter un recours gracieux. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux emporte décision implicite de rejet de cette demande conformément à l'article R. 421-2 du Code de Justice Administrative.

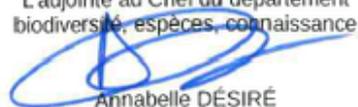
#### **ARTICLE 4 : Exécution**

---

Le Secrétaire général des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne), la Directrice régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, le Directeur Départemental des Territoires des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne), le Chef du service départemental de l'Agence Française pour la Biodiversité et le Chef du service départemental de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage des 10 préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs des 10 Préfectures de la Nouvelle-Aquitaine (hors Charente-Maritime et Haute-Vienne) et notifié au pétitionnaire.

Fait à Poitiers, le 29/11/19  
Pour les préfets et par délégation,  
pour la directrice régionale et par subdélégation,

L'adjointe au Chef du département  
biodiversité, espèces, connaissance



Annabelle DÉSIÉ

Préfecture

16-2019-11-28-004

20191128 Arrêté mettant fin à l'exercice des compétences  
du syndicat intercommunal à vocation scolaire  
Plassac-Rouffiac



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Secrétariat Général  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité

### **Arrêté mettant fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac-Voulgézac**

La préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5211-25-1, L. 5211-26 et L. 5212-33 ;

VU l'arrêté préfectoral modifié du 3 novembre 1987 portant création du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac-Voulgézac ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Mme Delphine Balsa, secrétaire générale de la préfecture de la Charente ;

Vu les délibérations des communes membres du syndicat : Plassac-Rouffiac (4 octobre 2019) et Voulgézac (28 octobre 2019) demandant la dissolution du syndicat intercommunal et approuvant la répartition du personnel ;

VU la délibération du 18 novembre 2019 du comité syndical du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac-Voulgézac approuvant la répartition du personnel ;

VU l'avis favorable du 26 novembre 2019 de la commission administrative paritaire ;

CONSIDÉRANT que les conditions de liquidation du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac/Voulgézac fixées à l'article L. 5211-26 du CGCT ne sont pas réunies ;

CONSIDÉRANT cependant que toutes les conditions sont réunies pour mettre fin à l'exercice des compétences du syndicat et à procéder à sa dissolution en deux temps ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture

### A R R Ê T E

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Il est mis fin à l'exercice des compétences du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac/Voulgézac à la date du 1<sup>er</sup> décembre 2019.

ARTICLE 2 : La dissolution du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac/Voulgézac sera prononcée ultérieurement, dès lors que les conditions de la liquidation seront réunies.

Le syndicat conserve la personnalité morale pour les seuls besoins de sa dissolution. Le président rend compte tous les trois mois de l'état d'avancement des opérations de liquidation.

ARTICLE 3 : Le personnel est réparti entre les communes membres de la façon suivante :

- commune de Plassac-Rouffiac : Mme Percinda WILGA, adjoint technique territorial,
- commune de Voulgézac : Mme Dominique VRIGNON, adjoint technique territorial et Mme Ana Rosa MERZERAUD, adjoint technique territorial.

ARTICLE 4 : Conformément aux dispositions de l'article R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, selon les modalités suivantes :

- soit un recours administratif (recours gracieux devant l'autorité qui a pris la décision ou recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales) ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers.

ARTICLE 5 : La secrétaire générale de la préfecture de la Charente, le directeur départemental des finances publiques de la Charente, le président du syndicat intercommunal à vocation scolaire Plassac/Voulgézac et les maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême, le 28 NOV. 2019

Pour la préfète et par délégation,  
la secrétaire générale,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Delphine Balsa'.

Delphine Balsa

Préfecture

16-2019-12-06-001

Arrêté donnant délégation de signature au Colonel Laurent  
GEOFFROY, Commandant le groupement de gendarmerie  
départementale de la Charente



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture  
Cabinet de la préfète - Direction des sécurités  
Bureau de la police administrative et de l'ordre public

## ARRÊTÉ

**donnant délégation de signature au Colonel Laurent GEOFFROY, Commandant le  
groupement de gendarmerie départementale de la Charente**

**La préfète de la Charente**  
**Chevalier de l'Ordre national du mérite**

VU le code de la sécurité intérieure ;

VU le code de la route, notamment son article L. 325-1-2 ;

VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

VU le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 portant charte de la déconcentration ;

VU le décret n° 2010-1295 du 28 octobre 2010 modifiant le décret n° 97-199 du 5 mars 1997 relatif au remboursement de certaines dépenses supportées par les forces de police et le décret n° 2008-252 du 12 mars 2008 relatifs à la rémunération de certains services rendus par le ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

VU le décret du Président de la République du 6 juillet 2018 nommant Madame Marie LAJUS préfète de la Charente ;

VU l'ordre de mutation n° 103775/GEND/DPMGN/SDGP/BPO/SD du 20 décembre 2016 portant affectation du Colonel Laurent GEOFFROY en qualité de Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Charente ;

Sur proposition de M. le directeur de cabinet de la préfète de la Charente ,

## ARRÊTE

ARTICLE 1 : Délégation de signature est donnée au Colonel Laurent GEOFFROY, Commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Charente, à l'effet de signer, pour les infractions relevées en zone gendarmerie :

- les arrêtés portant immobilisation, ceux portant mise en fourrière et ceux portant immobilisation et mise en fourrière à titre provisoire d'un véhicule et leur notification ;
- les arrêtés d'abrogation des arrêtés portant immobilisation, mise en fourrière, et immobilisation et mise en fourrière, à titre provisoire d'un véhicule et leur notification ;
- les autorisations définitives de sortie d'un véhicule mis en fourrière à titre provisoire.

ARTICLE 2 : La copie des différents arrêtés et autorisations administratives de sortie du véhicule mis en fourrière administrative qui seront pris dans le cadre de cette procédure devra être transmise par courriel à la préfecture de la Charente - direction des sécurités - à l'adresse : [pref-retention@charente.gouv.fr](mailto:pref-retention@charente.gouv.fr)

ARTICLE 3 : En application de l'article 44 du décret du 29 avril 2004 susvisé, le Colonel Laurent GEOFFROY, Commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Charente, est autorisé à subdéléguer sa signature, par arrêté pris au nom de la préfète, en cas d'absence ou d'empêchement de sa part, aux militaires placés sous son autorité, nommément désignés, dans les limites fixées à l'article 1 du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Cet arrêté de subdélégation sera adressé à la préfecture de la Charente – direction des sécurités - et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

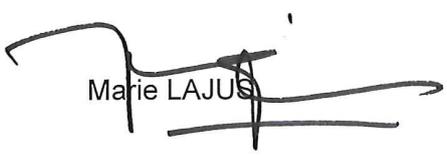
ARTICLE 5 : Le directeur de cabinet de la préfète de la Charente et le Commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Charente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le

**- 6 DEC. 2019**

La préfète

Marie LAJUS



Préfecture

16-2019-10-25-005

Arrêté interpréfectoral portant transformation du syndicat  
intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) en  
syndicat mixte fermé à la carte



PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

Direction des collectivités locales et du contrôle de légalité

**Arrêté interpréfectoral portant transformation  
du Syndicat Intercommunal d'Energie des  
Deux-Sèvres (SIEDS) en syndicat mixte fermé  
à la carte**

Bureau du contrôle de légalité

N° 79-2019-10-22-001

*Le Préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

*La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite*

*Le Préfet de la Charente-Maritime  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite*

*Le Préfet du Maine et Loire  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National  
du Mérite*

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 5211-17 et L 5211-20 ;
- VU l'arrêté préfectoral du 10 décembre 1923 portant création entre les communes du département des Deux-Sèvres énumérées en annexe à l'arrêté et les communes d'Antoigné (Maine et Loire), La Forêt de Tessé (Charente), Doeuil sur le Mignon et Villeneuve La Comtesse (Charente-Maritime), du Syndicat Intercommunal d'Electricité des Deux-Sèvres, ayant pour objet l'électrification de leur territoire ainsi que les arrêtés préfectoraux des 6 octobre 1926 et 28 avril 1927 ;
- VU l'arrêté ministériel du 27 avril 1960 portant extension de l'objet du syndicat à l'exploitation des réseaux de distribution d'eau ;
- VU l'arrêté interpréfectoral du 20 janvier 1976 autorisant le retrait de la nouvelle commune de Cholet (anciennes communes de Cholet et de Puy Saint Bonnet) ;
- VU l'arrêté interpréfectoral du 4 mars 1991 portant extension de l'objet du syndicat à l'extension de réseaux câblés, de réseaux de radiocommunications régionales et de télésignalisation ;
- VU l'arrêté du 3 juillet 2000 portant évolution des statuts du SI d'Electricité des Deux-Sèvres et changement de dénomination ;
- VU l'arrêté du 10 avril 2001 portant adhésion du syndicat intercommunal des Sources du Seneuil au syndicat intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres ;
- VU les arrêtés interpréfectoraux des 29 juillet 2003 et 7 mai 2004 portant extension des compétences facultatives du SIEDS ;
- VU l'arrêté interpréfectoral du 23 septembre 2019 portant modifications statutaires du Syndicat Intercommunal d'Energie des Deux-Sèvres (SIEDS) ;
- VU l'arrêté préfectoral du 18 octobre 2019 portant modification des statuts de la communauté d'agglomération du bocage bressuirais et notamment l'extension des compétences facultatives en matière d'infrastructures de charge (IRVE) ;
- VU la délibération du conseil municipal de Bressuire du 16 septembre 2019 par laquelle il approuve le transfert de la compétence en matière d'infrastructures de charge (IRVE) au SIEDS ;
- Considérant** qu'en application de l'article L.5212-16 du code général des collectivités territoriales, le SIEDS est un syndicat à la carte ;
- Considérant** que la commune de Bressuire a adhéré à la compétence à la carte du SIEDS en matière d'infrastructures de charge (IRVE) ;

**Considérant** qu'en application de l'article L.5216-7 du code général des collectivités territoriales, la communauté d'agglomération du bocage bressuirais est substituée, pour la compétence en matière d'infrastructures de charge (IRVE), aux communes qui en sont membres lorsque celles-ci sont groupées avec des communes extérieures à la communauté d'agglomération dans un syndicat de communes ;

**Considérant** qu'en application de l'article L.5216-7 du code général des collectivités territoriales, le syndicat de communes devient un syndicat mixte au sens de l'article L.5711-1 du code général des collectivités territoriales et que ni les attributions du syndicat, ni le périmètre dans lequel il exerce ses compétences ne sont modifiés ;

**Sur proposition** des secrétaires généraux des préfectures des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime et du Maine-et-Loire ;

### ARRÊTENT

**Article 1er** : Pour l'exercice de la compétence en matière d'infrastructures de charge, la communauté d'agglomération du bocage bressuirais se substitue à la commune de Bressuire au sein du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIÉDS).

**Article 2** : le Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres (SIÉDS) devient un syndicat mixte fermé à la carte. Il lui appartient de modifier ses statuts en conséquences.

**Article 3** : Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers dans le délai de deux mois courant à compter de sa notification.

**Article 4** : Les secrétaires généraux des préfectures des Deux-Sèvres, de la Charente, de la Charente-Maritime et du Maine et Loire, la directrice départementale des finances publiques des Deux-Sèvres, le président du Syndicat Intercommunal d'Énergie des Deux-Sèvres, Mmes et M.M. les Maires sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures concernées.

A Niort, le **22 OCT. 2019**  
Le Préfet des Deux-Sèvres,



Isabelle DAVID

A Angoulême, le **25 OCT. 2019**  
La Préfète de la Charente,



Marie LAJUS

A La Rochelle, le **28 NOV. 2019**  
Le Préfet de la Charente-Maritime,



Nicolas BASSELIER

A Angers, le **05 NOV. 2019**  
Le Préfet du Maine-et-Loire,

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale de la Préfecture



Magali DAVERTON

Préfecture

16-2019-11-29-004

Arrêté modifiant la décision institutive du syndicat mixte  
des aéroports de Charente



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Secrétariat Général  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau du contrôle de légalité et de l'intercommunalité  
Affaire suivie par : Sylvie Collardeau  
Tél : 05 45 97 62 61  
[Courriel : sylvie.collardeau@charente.gouv.fr](mailto:sylvie.collardeau@charente.gouv.fr)

Arrêté modifiant la décision institutive du syndicat mixte des aéroports de Charente

La préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5721-1 et suivants ;

VU l'arrêté préfectoral modifié du 21 décembre 2006 autorisant la création du syndicat mixte des aéroports de Charente ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Mme Delphine Balsa, secrétaire générale de la préfecture de la Charente ;

VU la délibération du 6 novembre 2019 du comité du syndicat mixte des aéroports de Charente approuvant la modification des statuts du syndicat mixte ;

CONSIDÉRANT que les conditions fixées par l'article 21 des statuts sont réunies ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture

### ARRÊTE

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Les statuts adoptés le 6 novembre 2019 par le comité du syndicat mixte des aéroports de Charente sont approuvés tels qu'annexés au présent arrêté, pour une entrée en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

ARTICLE 4 : Conformément aux dispositions de l'article R. 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut être contestée dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, selon les modalités suivantes :

- soit un recours administratif (recours gracieux devant l'autorité qui a pris la décision ou recours hiérarchique auprès du ministre de l'intérieur) ;
- soit un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers.

ARTICLE 3 : La secrétaire générale de la préfecture de la Charente, le directeur départemental des finances publiques de la Charente, le sous-préfet de Cognac, le président du conseil départemental de la Charente, les présidents des communautés d'agglomération Grand Angoulême et Grand Cognac, le président de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Charente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême, le **29 NOV. 2019**  
La préfète,  
Pour la préfète et par délégation,  
la secrétaire générale,

Delphine BALSA



## STATUTS DU SYNDICAT MIXTE DES AEROPORTS DE CHARENTE (SMAC)

### TITRE 1<sup>ER</sup>

#### DISPOSITIONS GENERALES

##### Article 1<sup>er</sup> – CONSTITUTION DU SYNDICAT

En application des articles L.5721-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), il est formé entre :

- Le département de la Charente,
- La communauté d'agglomération Grand Angoulême,
- La communauté d'agglomération Grand Cognac,
- Et la chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Charente,

un syndicat mixte qui prend la dénomination de « syndicat mixte des aéroports de Charente » (SMAC).

##### Article 2 – OBJET DU SYNDICAT

Compte tenu de l'intérêt communautaire économique, touristique, culturel et social que représentent les plates-formes aéroportuaires de la Charente pour le développement et le rayonnement du département et dans le cadre de l'obligation générale de service public, le syndicat mixte a pour objet d'aménager, d'équiper, d'entretenir, de gérer et d'exploiter directement ou indirectement l'aérodrome d'Angoulême Brie-Champniers d'une part, et celui de Cognac-Châteaubernard d'autre part.

A ce titre, le syndicat mixte assure notamment le développement des services aériens commerciaux de voyageurs ou de fret, de l'aviation commerciale et d'affaires, de loisirs ou de tourisme, des activités de formation, ainsi que de toutes activités connexes susceptibles de concourir à cet objectif.

Plus généralement, il assure toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet du syndicat et de nature à favoriser l'intérêt communautaire.

Le syndicat mixte est, pour ce qui concerne l'aérodrome d'Angoulême Brie-Champniers, la collectivité bénéficiaire de la compétence qui lui a été transférée par l'Etat en application de l'article 28 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales.

##### Article 3 – DUREE DU SYNDICAT

Le syndicat mixte est constitué pour une durée illimitée.

##### Article 4 – SIEGE DU SYNDICAT

Son siège est fixé à l'Hôtel du Département de la Charente, 31 bld Emile Roux à Angoulême. Il peut être transféré en tout autre lieu par décision du comité syndical statuant à la majorité.

Les séances des organes délibérants du syndicat mixte pourront se tenir soit au siège du syndicat, soit à l'aérodrome d'Angoulême Brie-Champniers, soit au siège de l'un de ses membres.

## TITRE 2

### ADMINISTRATION DU SYNDICAT

#### Article 5 – LE COMITE SYNDICAL

Le comité syndical est composé de 11 délégués siégeant en un collège unique et répartis comme suit :

- 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour le département de la Charente ;
- 4 délégués titulaires et 4 délégués suppléants pour la communauté d'agglomération Grand Angoulême ;
- 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants pour la chambre de commerce et d'industrie territoriale de la Charente ;
- 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour la communauté d'agglomération Grand Cognac.

Tous les délégués prennent part au vote pour l'ensemble des affaires concernant les deux aérodromes.

#### Article 6 – ATTRIBUTIONS DU COMITE SYNDICAL

Le syndicat est administré par un comité syndical. Il règle par ses délibérations, les affaires du syndicat.

Il exerce notamment les attributions suivantes :

1° il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises relatives à l'objet et au fonctionnement du syndicat ;

2° il crée, conformément aux dispositions en vigueur, tous services qu'il juge utiles pour l'accomplissement de son objet ;

3° il fixe la liste des emplois et les mesures relatives à la gestion du personnel ;

4° il approuve les programmes de travaux et d'activités, vote les moyens financiers correspondants et répartit les charges ;

5° il vote le budget et approuve les comptes ;

6° il autorise le président à contracter les emprunts nécessaires au financement des programmes qu'il aura préalablement définis ;

7° il décide des conditions d'exécution, de gestion et d'utilisation des équipements ;

8° il organise l'entretien et l'exploitation des ouvrages ;

9° il autorise le président à intenter et défendre toute action contentieuse tant en demande qu'en défense et à accepter toute transaction ;

10° il délibère sur les modifications à apporter aux statuts.

Il peut déléguer une partie de ses attributions au bureau ou au président dans les limites posées par la loi, dans les conditions précisées par les présents statuts.

#### Article 7 – FONCTIONNEMENT DU COMITE SYNDICAL

Le comité syndical se réunit sur convocation de son président au moins une fois par an en session ordinaire. Il peut être réuni en session extraordinaire à la demande du bureau, du président ou du tiers au moins des délégués du syndicat mixte.

Les délégués titulaires sont convoqués dans un délai de huit jours minimum avant la date de la séance.

Chaque délégué titulaire dispose d'une voix.

En cas d'empêchement du délégué titulaire, le délégué suppléant est appelé à siéger au comité syndical avec voix délibérative sans qu'il soit nécessaire de lui donner un pouvoir.

En cas d'empêchement du délégué suppléant, un délégué titulaire peut donner à un autre délégué un pouvoir écrit de voter en son nom, étant entendu qu'un délégué du comité syndical ne peut être porteur de plus d'un pouvoir.

En cas de vacance parmi les délégués par suite de décès, démission ou toute autre cause, l'assemblée délibérante de la collectivité ou de l'établissement public doit pourvoir à leur remplacement dans un délai de trois mois. Si les assemblées délibérantes des collectivités ou des établissements publics concernés négligent ou refusent de désigner les délégués dans ce délai, les suppléants deviendront titulaires d'office et les collectivités et établissements publics devront ensuite procéder à la désignation des nouveaux suppléants.

Peut être invitée au comité syndical toute personne que le président juge opportun d'associer à ses travaux.

Les séances du comité syndical ne sont pas publiques.

Le comité syndical ne peut valablement délibérer que lorsque la majorité absolue de ses délégués présents ou représentés, assiste à la séance. Si le quorum n'est pas atteint, une deuxième réunion a lieu dans un délai maximum de quinze jours. La délibération prise, à trois jours francs au moins d'intervalle, est valable quel que soit le nombre de délégués présents ou représentés.

Sous réserve des dispositions particulières énoncées ci-après, les délibérations du comité syndical sont prises à la majorité des suffrages exprimés.

La majorité qualifiée, constituée par les deux tiers au moins des voix, est requise pour les décisions ayant pour objet :

- les décisions d'adhésion de nouveau membre suivant les modalités de l'article 17 ;
- la contribution statutaire des membres fixée à l'article 15 ;
- les décisions portant modification des statuts.

En cas d'égalité des voix, celle du président est prépondérante.

#### **Article 8 – RENOUELEMENT DU COMITE SYNDICAL**

La durée du mandat des délégués titulaires et suppléants du comité syndical est calquée sur celle du mandat qu'ils détiennent au sein des assemblées délibérantes des membres du syndicat.

#### **Article 9 – LE PRESIDENT**

Le président est élu, au scrutin secret, par le comité syndical parmi les délégués titulaires, pour la durée du mandat de l'assemblée délibérante dont il émane.

Il convoque le comité syndical, ainsi que le cas échéant le bureau, et fixe le lieu de la réunion.

Le président est l'organe exécutif du syndicat mixte.

A ce titre, il prépare et exécute les délibérations du comité syndical et du bureau, dirige les débats, contrôle les votes, ordonne les dépenses, prescrit l'exécution des recettes, signe les marchés et

contrats, gère le personnel, peut passer des actes en la forme administrative, représente le syndicat mixte en justice.

Le recueil des ordres du jour avec les délibérations du comité syndical et du bureau est mis à la disposition du public par voie d'affichage.

Le président est seul chargé de l'administration générale du syndicat. Il peut cependant déléguer, dans les conditions définies par l'article L.5211-9 du CGCT, par arrêté, sous sa surveillance et sa responsabilité, l'exercice d'une partie de ses compétences aux vice-présidents et en l'absence ou en cas d'empêchement de ces derniers, à d'autres membres du bureau.

Il peut également donner, sous sa surveillance et sa responsabilité, par arrêté, délégation de signature au directeur du syndicat mixte.

Ces délégations subsistent tant qu'elles ne sont pas rapportées.

Le président peut, par délégation du comité syndical, être chargé du règlement de certaines affaires à l'exception des attributions fixées à l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales.

En cas d'empêchement du président, la réunion du comité syndical ou du bureau est présidée par le premier vice-président ou, à défaut, par un délégué désigné par le comité syndical.

#### **Article 10 – ATTRIBUTIONS DES VICE-PRESIDENTS**

Aussitôt après l'élection du président et sous sa présidence, les délégués élisent, au scrutin secret, deux vice-présidents issus des délégués du département de la Charente et de la communauté d'agglomération Grand Angoulême.

Les vice-présidents remplacent dans l'ordre de nomination le président en cas d'absence ou d'empêchement.

#### **Article 11 – LE BUREAU**

Les deux vice-présidents et le président composent le bureau.

La composition du bureau n'est pas modifiée par l'adhésion d'un nouveau membre.

Le bureau est convoqué par le président aussi souvent qu'il est utile de le réunir. Ses décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. En cas de partage des voix, celle du président est prépondérante.

#### **Article 12 – REGLEMENT INTERIEUR**

Un règlement intérieur peut fixer, en tant que de besoin, les dispositions relatives au fonctionnement interne du Syndicat mixte qui ne seraient pas déterminées dans les présents statuts.

Sans préjudice de ce qui précède, les règles de fonctionnement qui ne seraient pas décrites par les présents statuts et par les articles L.5721-1 et suivants du CGCT, suivent les dispositions prévues par le CGCT applicables aux syndicats de communes.

## TITRE 3

### DISPOSITIONS FINANCIERES ET COMPTABLES

#### Article 13 – BUDGET DU SYNDICAT MIXTE

Le comité syndical arrête chaque année le budget du syndicat mixte ainsi que les décisions modificatives le cas échéant. Il pourvoit aux dépenses nécessaires à l'accomplissement de son objet tel que défini à l'article 2.

Les dispositions applicables sont celles relatives aux finances du département définies aux articles L.3311-1 et suivants du CGCT.

#### Article 14 – RECETTES DU SYNDICAT

Les recettes comprennent :

- 1° les revenus des biens meubles et immeubles qui constituent le patrimoine du syndicat, ainsi que le produit de leur éventuelle aliénation ;
- 2° les dons et legs ;
- 3° la contribution statutaire des membres ;
- 4° les subventions, participations, fonds de concours de l'Union européenne, de l'Etat, des membres et des collectivités locales ou de leurs établissements publics de coopération intercommunale et de tous autres organismes privés ou institutions publiques ;
- 5° le produit des emprunts ;
- 6° le produit des taxes, redevances et contributions correspondant aux services assurés que le syndicat est habilité à percevoir en vertu des lois, règlements et engagements souscrits ;
- 7° et toutes autres ressources autorisées par la loi.

#### Article 15– CONTRIBUTION STATUTAIRE DES MEMBRES

Les dépenses de fonctionnement du syndicat mixte correspondant aux activités, services et charges générés dans le cadre de son objet défini à l'article 2, sont financées par les contributions statutaires des membres qui le composent, fixées selon la répartition suivante :

##### S'agissant des dépenses de fonctionnement liées à l'aérodrome d'Angoulême Brie-Champniers :

- Département de la Charente	45 %
- Communauté d'agglomération Grand Angoulême	45 %
- Chambre de commerce et d'industrie de la Charente	10 %

##### S'agissant des dépenses de fonctionnement liées à l'aérodrome de Cognac-Châteaubernard :

- Département de la Charente	67 %
- Communauté d'agglomération Grand Cognac	33 %

#### Article 16 – COMPTABILITE

La comptabilité du syndicat mixte est tenue selon les règles applicables à l'instruction comptable M14 pour le SMAC et M4 pour la régie.

Les fonctions de comptable du syndicat sont exercées par le payeur départemental de la Charente.

#### **Article 17 – NOUVELLE ADHESION**

La demande d'adhésion fait l'objet d'une délibération du comité syndical à la majorité qualifiée qui fixe alors la nouvelle composition du comité syndical ainsi que la contribution statutaire des membres.

Le président notifie la décision aux membres du syndicat mixte.

#### **Article 18 – RETRAIT**

La demande de retrait fait l'objet d'une délibération du comité syndical à l'unanimité qui fixera la nouvelle composition du comité syndical et du bureau le cas échéant, ainsi que la contribution statutaire des membres.

Le président notifie la décision aux membres du syndicat mixte.

En cas de retrait, le préfet du département du siège du syndicat mixte est compétent pour prendre l'arrêté de retrait et de modification des statuts, le membre intéressé pouvant revenir sur sa demande de retrait tant que cet arrêté n'est pas intervenu.

Tout membre se retirant du syndicat mixte restera soumis aux engagements contractualisés et souscrits antérieurement à son retrait par application de la clé de répartition des dépenses de fonctionnement définie à l'article 15, notamment pour ce qui concerne les emprunts éventuellement contractés.

Sans préjudice de ce qui précède, le retrait s'effectue selon les modalités prévues par les articles L.5211-25-1 et L.5721-6-2 du CGCT.

#### **Article 19 – DISSOLUTION DU SYNDICAT MIXTE**

La dissolution du syndicat mixte peut être décidée dans les conditions prévues par les articles L.5721-7 et L.5721-7-1 du CGCT.

# Préfecture

16-2019-11-29-005

arrêté modificatif n°1 fixant la liste des bureaux de vote  
dans le département de la Charente pour la période du 1er  
janvier 2020 au 31 décembre 2020

*arrêté modificatif fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la  
période du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2020*



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Secrétariat général  
Direction de la citoyenneté et de la légalité  
Bureau des élections et de la réglementation générale

### **ARRÊTÉ modificatif n°1 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020**

La préfète de la Charente,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment les articles L.17 et R.40 ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n° INTA1637796J du 17 janvier 2017 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

Vu la circulaire du ministre de l'intérieur n° INTA1830120J du 21 novembre 2018, relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 août 2019 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 31 décembre 2020 ;

Vu l'arrêté en date du 29 novembre 2019 modifiant l'implantation du bureau de vote de la commune d'Anais ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture ;

#### A R R Ê T E

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Le bureau de vote de la commune d'Anais actuellement situé à la mairie, est déplacé définitivement salle « l'ancien Grenier » située 64 rue des rosiers à Anais.

ARTICLE 2 : l'annexe de l'arrêté préfectoral du 30 août 2019 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente est ainsi modifié.

ARTICLE 3 : Le reste est sans changement.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture de la Charente, les sous-préfets de Cognac et de Confolens et les maires des communes du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs.

Fait à Angoulême, le 29 novembre 2019

Pour la préfète et par délégation,  
La secrétaire générale

Delphique BALSÀ



Liste et lieux d'implantation des bureaux de vote

Annexe à l'arrêté préfectoral du 30 août 2019 fixant la liste des bureaux de vote dans le département de la Charente pour la période comprise entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
ABZAC	1	Mairie	
ADJOTS (LES)	1	Mairie	
AGRIS	1	Mairie	
AIGRE	2	1 <sup>er</sup> Bureau : Mairie d'Aigre 2 <sup>ème</sup> Bureau : Mairie annexe Villéjeus	mairie d'Aigre (BV 1)
ALLOUE	1	Mairie	
AMBERAC	1	Mairie	
AMBERVAC	1	Mairie	
AMBEVILLE	1	Mairie	
ANAIS	1	salle l'ancien Grenier - 64 rue des rosiers	
ANGEAC CHAMPAGNE	1	Mairie	
ANGEAC CHARENTE	1	Mairie	
ANGEDUC	1	Mairie	
ANGOLEME	29	<p>1<sup>er</sup> bureau : Hôtel de ville - salle Hugo Pratt - 1 place de l'Hôtel de ville                  2<sup>ème</sup> bureau : Ecole maternelle Comtesse de Ségur - salle de Jeux - 3, place Henri Durant                  3<sup>ème</sup> bureau : Maison de quartier Saint-Martin / Saint-Ausone - salle A - 187 bis, rue Jules Ferry                  4<sup>ème</sup> bureau : Maison de quartier Saint-Martin / Saint-Ausone - salle B - 187 bis, rue Jules Ferry                  5<sup>ème</sup> bureau : Salle conviviale Grande Garenne - salle A - Rue Pierre Aumaitre                  6<sup>ème</sup> bureau : Salle conviviale Grande Garenne - salle B - Rue Pierre Aumaitre                  7<sup>ème</sup> bureau : Salle conviviale Grande Garenne - salle C - Rue Pierre Aumaitre                  8<sup>ème</sup> bureau : Ecole Alain Fournier - salle A - 16, rue Cité Poudrière                  9<sup>ème</sup> bureau : Ecole Alain Fournier - salle B - 16, rue Cité Poudrière                  10<sup>ème</sup> bureau : Ecole Udarzo - Passage Jean de Verrazano                  11<sup>ème</sup> bureau : Gymnase Pierre Bodel - salle A - Boulevard Jean Moulin                  12<sup>ème</sup> bureau : Gymnase Pierre Bodel - salle B - Boulevard Jean Moulin                  13<sup>ème</sup> bureau : Gymnase Pierre Bodel - salle C - Boulevard Jean Moulin                  14<sup>ème</sup> bureau : Gymnase Pierre Bodel - salle D - Boulevard Jean Moulin                  15<sup>ème</sup> bureau : Maison de quartier Petit Fresquet - salle A - Rue de la Belle Allée du Petit Fresquet                  16<sup>ème</sup> bureau : Maison de quartier Petit Fresquet - salle B - Rue de la Belle Allée du Petit Fresquet                  17<sup>ème</sup> bureau : Ecole Ferdinand Buisson - salle A - 114, rue de Périgueux                  18<sup>ème</sup> bureau : Ecole Ferdinand Buisson - salle B - 114, rue de Périgueux                  19<sup>ème</sup> bureau : Ecole Jean de la Fontaine - salle de jeux - 33, rue des Boissières                  20<sup>ème</sup> bureau : Ecole Victor Hugo - salle A - 10, rue Fernand Laporte                  21<sup>ème</sup> bureau : Ecole Victor Hugo - salle B - 10, rue Fernand Laporte                  22<sup>ème</sup> bureau : Bâtiment Prévert - salle A - Espace Fernando Moreira - Rue Théodore Botrel                  23<sup>ème</sup> bureau : Bâtiment Prévert - salle B - Espace Fernando Moreira - Rue Théodore Botrel                  24<sup>ème</sup> bureau : Bâtiment Prévert - salle C - Espace Fernando Moreira - Rue Théodore Botrel                  25<sup>ème</sup> bureau : Maison de quartier La Madelaine "Erlie Gir" - salle commune - 2, boulevard Pierre Camus                  26<sup>ème</sup> bureau : Ecole Alphonse Daudet - salle de jeux - Place l'Hourneau                  27<sup>ème</sup> bureau : Ecole Victor Duruy - salle A - 65, rue de Saintes - Préau fermé                  28<sup>ème</sup> bureau : Ecole Victor Duruy - salle B - 65, rue de Saintes - Préau fermé                  29<sup>ème</sup> bureau : Ecole Victor Duruy - salle C - 65, rue de Saintes - Préau fermé</p>	Hôtel de ville (BV 1)
ANSAC SUR VIENNE	1	Mairie	
ARS	1	Mairie	
ASNIERES SUR NOUIERE	1	Mairie	
AUBETERRE SUR DRONNE	1	Mairie	
AUNAC SUR CHARENTE	1	Salle des fêtes	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
AUSSAC VADALLE	1	Mairie	
BAIGNES SAINTE RADEGONDE	1	Salle Lebrun - Square du 8 mai 1945	
BALZAC	1	Salle polyvalente	
BARBEZIERES	1	Mairie	
BARBEZIEUX SAINT HILAIRE	5	1er bureau : Salle des spectacles à Plaisance 2ème bureau : Salle des spectacles à Plaisance 3ème bureau : Salle des tambos à Plaisance 4ème bureau : Salle des tambos à Plaisance 5ème bureau : Mairie annexe de Saint-Hilaire	Salle des spectacles à Plaisance (BV 1)
BARDENAC	1	Mairie	
BARRET	1	Salle des Fours	
BARRO	1	Mairie	
BASSAC	1	Salle des mariages - Annexe de la mairie	
BAZAC	1	Mairie	
BEAULIEU SUR SONNETTE	1	Mairie	
BECHERESSE	1	Mairie	
BELLEVIGNE	5	1er bureau : Mairie de Malaville 2ème bureau : Mairie déléguée d'Etraville 3ème bureau : Mairie déléguée de Nonnaville 4ème bureau : Mairie déléguée de Touzac 5ème bureau : Mairie déléguée de Vville	Mairie de Malaville (BV 1)
BELLON	1	Mairie	
BENEST	1	Mairie	
BERNAC	1	Mairie	
BERNEUIL	1	Salle communale	
BESSAC	1	Mairie	
BESSE	1	Mairie	
BIOUSSAC	1	Mairie	
BIRAC	1	Mairie	
BLANZAGUET SAINT CYBARD	1	Mairie - salle annexe	
BOISRETTEAU	1	Mairie	
BOISNÉ-LA TUDE	3	1er bureau : Mairie de Boisé-La Tude 2ème bureau : Mairie annexe de Charvat 3ème bureau : Salle des fêtes de Julliguet	Mairie de Boisé-La Tude (BV 1)
BONNES	1	Mairie	
BONNEUIL	1	Mairie	
BORS DE BAIIGNES	1	Mairie	
BORS DE MONTMOREAU	1	Mairie	
LE BOUCHAGE	1	Salle des fêtes	
BOUEX	1	Salle des fêtes	
BOURG CHARENTE	1	Mairie	
BOUTEVILLE	1	Salle annexe de la mairie	
BOUTIERS ST TROJAN	1	Mairie	
BRETTES	1	Ancienne salle de classe	
BREVILLE	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
BRIE	3	1er bureau : Mairie de Brie 2ème bureau : Ecole de la Pêvôterie 3ème bureau : Locaux des services techniques	Mairie de Brie (BV 1)
BRIE SOUS BARBEZIEUX	1	Mairie	
BRIE SOUS CHALAIS	1	Mairie	
BRIGUEUIL	1	Mairie	
BRILLAC	1	Mairie	
BROSSAC	1	Salle communale - Place des marronniers	
BUNZAC	1	Mairie	
CELLEFROUIN	1	Salle des fêtes	
CELLETES	1	Salle polyvalente	
CHABANAIS	1	Mairie - 1 Rue François Faubert	
CHABRAC	1	Mairie	
CHADURIE	1	Maison des associations	
CHALAIS	2	1er bureau : Mairie 2ème bureau : Ancienne mairie de Saint Christophe	Mairie de Chalais (BV 1)
CHALLIGNAC	1	Salle communale	
CHAMPAGNE MOUTON	1	Mairie	
CHAMPAGNE VIGNY	1	Salle de réunion associative communale	
CHAMPILLON	1	Salle d'animation	
CHAMPINIERS	5	1er bureau : Le Bourg – salle des fêtes – Rue des Autours 2ème bureau : Viville - Ecole 3ème bureau : La Chignolle - Ecole 4ème bureau : Argence - Ancienne Ecole 5ème bureau : Les Chauvauds -Ancienne Ecole 6ème bureau : Le bourg - salle des fêtes – Rue des Autours	Salle des fêtes rue des Autours (BV 1)
CHANTILLAC	1	Anciennes écoles	
CHAPELLE (LA)	1	Mairie	
CHARME	1	Mairie	
CHARRAS	1	Salle polyvalente	
CHASSENEUIL SUR BONNIEURE	2	1er bureau : Salle municipale - Rue de la Bonneure 2ème bureau : Salle municipale - Rue de la Bonneure	Salle municipale (BV 1)
CHASSENON	1	Mairie	
CHASSIECO	1	Mairie	
CHASSORS	1	Salle des Six chemins	
CHATEAUBERNARD	4	1er bureau : Mairie 2ème bureau : Ecole Jules Vallès (restaurant scolaire) 3ème bureau : Pôle enfance jeunesse 4ème bureau : Ecole Jules Vallès (bâtiment C1)	Mairie de Chateaubernard (BV 1)
CHATEAUNEUF SUR CHARENTE	3	1er bureau : Salle des fêtes 2ème bureau : Salle des fêtes 3ème bureau : Salle des fêtes	Salle des fêtes (BV 1)
CHATTIGNAC	1	Mairie	
CHAZELLES	2	1er bureau : Salle des associations - 1 Route de Marthon 2ème bureau : Salle des associations - 1 Route de Marthon	Salle des associations (BV 1)
CHENON	1	Salle des fêtes	
CHEVERES CHATELARS	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
CHEREVES RICHEMONT	4	1er bureau : Mairie de Chereves 2ème bureau : Salle des fêtes d'Orli 3ème bureau : Mairie annexe de Richemont 4ème bureau : Centre socio-culturel de Chereves - 1 Impasse du vieux Chêne	Mairie de Chereves (BV 1)
CHEVERIERE (LA)	1	Mairie	
CHILLAC	1	Mairie	
CHIRAC	1	Mairie	
CLAX	1	Mairie	
COGNAC	13	1er bureau : Hôtel de ville - Salle du conseil - 68 boulevard Derfart (Rochereau) 2ème bureau : Hôtel de ville - Salle du conseil - 68 boulevard Derfart (Rochereau) 3ème bureau : Ecole Cagnouillet - 4 Rue du Champ de foire 4ème bureau : Ecole Cagnouillet - 4 Rue du Champ de foire 5ème bureau : Foyer Alain de Raimond - Rue de la Prédasse 6ème bureau : Salle de Judo - 122 Rue de Mangran 7ème bureau : Ecole Paul Bert - 36 rue Pierre Weyland 8ème bureau : Ecole Paul Bert - 36 rue Pierre Weyland 9ème bureau : Ecole maternelle Jules Michelet - 17 rue Lecoq de Boisbaudran 10ème bureau : Ecole maternelle Jules Michelet - 17 rue Lecoq de Boisbaudran 11ème bureau : Maison de quartier - Pavillon des Borderies - 3 Impasse Alphonse Daudet 12ème bureau : Maison de quartier - Pavillon des Borderies - 3 Impasse Alphonse Daudet 13ème bureau : Centre communal d'action sociale - 41 Rue de la Maladerie	Hôtel de ville (BV 1)
COMBIERS	1	Mairie	
CONDAC	1	Mairie	
CONDEON	1	Mairie - Salle des mariages (transfert provisoire dans les locaux associatifs de la salle des fêtes autorisée)	
CONFOLENS	2	1er bureau : Mairie de Confolens - Place Henri Coursaget 2ème bureau : Ecole maternelle Charlelier - 2 rue Saint Barthélemy	Mairie de Confolens (BV 1)
COTEAUX DU BLANZACAIS	4	1er bureau : Mairie Blanzac-Porcheresse 2ème bureau : Salle de réunion de Porcheresse 3ème bureau : Mairie déléguée de Cressac 4ème bureau : Mairie déléguée de Saint-Léger	Mairie de Blanzac-Porcheresse (BV 1)
COULGENS	1	Salle polyvalente	
COULONGES	1	Mairie	
COURBILLAC	1	Salle des fêtes	
COURCÔME	3	1er bureau : Salle socio-culturelle Courcôme 2ème bureau : Mairie déléguée Tuzie 3ème bureau : Mairie déléguée Villégats	Salle socio-culturelle Courcôme (BV 1)
COURGEAC	1	Mairie	
COURLAC	1	Mairie	
COURNONNE (LA)	6	1er bureau : Salle LCR - Rue Alfred de Vigny 2ème bureau : Salle LCR - Rue Alfred de Vigny 3ème bureau : Salle des fêtes - Place du 14 juillet 4ème bureau : Salle des fêtes - Place du 14 juillet 5ème bureau : Salle des fêtes - Place du 14 juillet 6ème bureau : Salle des fêtes - Place du 14 juillet	Salle des fêtes
COULTURE	1	Mairie	
CRITTEUIL LA MAGDELEINE	1	Mairie	
CURAC	1	Mairie	
DEVAT	1	Mairie	
DIGNAC	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation de ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote Centralisateur
DIRAC	1	Salle des fêtes	
DOUZAT	1	Mairie	
EBREON	1	Salle des fêtes	
ECHALLAT	1	Salle d'animation communale	
ECURAS	1	Mairie	
EDON	1	Ancienne salle de classe	
EMPURE	1	Mairie	
EPENEDÉ	1	Mairie	
ESSARDS (LES)	1	Mairie	
ESSE	1	Mairie	
ETAGNAC	1	Mairie	
ETRIAC	1	Mairie	
EXIDEUIL SUR VIENNE	1	Mairie	
EMOULTIERS	1	Mairie	
FAYE (LA)	1	Mairie	
FEUILLADE	1	Mairie	
PIEAC	4	1 <sup>er</sup> bureau : École primaire Alphonse Daudet 2 <sup>ème</sup> bureau : École primaire Alphonse Daudet 3 <sup>ème</sup> bureau : École primaire Alphonse Daudet 4 <sup>ème</sup> bureau : École primaire Alphonse Daudet	École primaire Alphonse Daudet (BV 1)
FLEURAC	1	Mairie	
FONTCLAIREAU	1	Mairie	
FONTENILLE	1	Mairie	
FORÉT DE TESSÉ (LA)	1	Mairie	
FOUQUERRUNE	1	Salle de l'ancienne garderie de l'école	
FOUQUEURE	1	Mairie	
FOUSSIGNAC	1	Mairie	
GARAT	2	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des amis du temps libre- 139 rue du docteur Jean Boullaud 2 <sup>ème</sup> bureau : Mairie – Salle du conseil	Mairie de Garat
GARDES LE PONTAROUX	1	Mairie	
GENAC-BIGNAC	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie de Genac-Bignac 2 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Bignac	Mairie de Genac-Bignac (BV 1)
GENSAC LA PALLUE	1	Mairie	
GENTE	1	Mairie	
GIMEUX	1	Mairie	
GOND PONTOUVRE	4	1 <sup>er</sup> bureau : Hôtel de ville du Gond-Pontouvre 2 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire du Pontouvre 3 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire de Roffit 4 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire - Rue du Treuil	Mairie de Gond-Pontouvre (BV 1)
GOURS (LES)	1	Mairie	
GRAND MADIEU (LE)	1	Salle des fêtes	
GRASSAC	1	Mairie	
GRAVES ST AMANT	1	Mairie	
GUMPS	1	Mairie	
GUZENGEARD	1	Salle des fêtes - hall d'entrée	
GURAT	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
HIERSAC	1	Mairie	
HIESSE	1	Mairie	
HOULETTE	1	Salle des fêtes	
ISLE D'ESPAGNAC (L')	5	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des mariages - rez-de-chaussée de la mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des mariages - rez-de-chaussée de la mairie 3 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire de la mairie 4 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire de la mairie 5 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire de la mairie	Salle des mariages (BV 1)
JARNAC	3	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des fêtes - 42 route de Luohac 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes - 42 route de Luohac 3 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes - 42 route de Luohac	Salle des fêtes (BV 1)
JAUDES	1	Mairie	
JAVREZAC	1	Mairie	
JUIGNAC	1	Salle des fêtes	
JUILLAC LE COQ	1	Mairie	
JUILLE	1	Mairie	
JULIENNE	1	Mairie	
LACHAISE	1	Mairie	
LADVILLE	1	Salle des fêtes	
LAGARDE SUR LE NE	1	Mairie	
LAPRADE	1	Salle des fêtes	
LESSAC	1	Mairie	
LESTERPS	1	Grande salle des fêtes	
LESIGNAC DURAND	1	Mairie	
LICHÈRES	1	Mairie	
LIGNE	1	Mairie	
LIGNIÈRES SONNEVILLE	1	Mairie	
LINARS	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle polyvalente	Mairie de Linars (BV 1)
LINDOIS (LE)	1	Salle des fêtes	
LONDIGNY	1	Mairie	
LONGRE	1	Mairie	
LONNES	1	Mairie	
LOUZAC SAINT ANDRÉ	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie de Louzac 2 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Saint-André de Cognac	Mairie de Louzac (BV 1)
LUPSALUT	1	Mairie	
LUSSAC	1	Salle annexe de la mairie	
LUXE	1	Salle des fêtes	
MAGDELEINE (LA)	1	Mairie	
MAGNAC LAVALLETTE VILLARS	1	Mairie	
MAGNAC SUR TOUVRE	3	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des fêtes de la mairie - Place de la mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Ecole maternelle Les Cygnes - salle de restaurant scolaire - Rue Jules Ferry 3 <sup>ème</sup> bureau : Ecole maternelle Les Cygnes - salle de motricité - Rue Jules Ferry	Salle des fêtes (BV 1)
MAINE DE BOIXE	1	Mairie	
MAINXE-GONDEVILLE	1	Mairie - salle des mariages - 1 rue Isaac Larné - Gondreville	
MAINZAC	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
MANOT	1	Mairie	
MANSLE	1	Mairie	
MARCOLLAC L'ANVILLE	1	Salle des fêtes	
MAREUIL	1	Groupe scolaire	
MARILLAC LE FRANÇ	1	Salle des fêtes	
MARSAC	1	Mairie	
MARTHON	1	Mairie	
MASSIGNAC	1	Salle des fêtes	
MAZEROLLES	1	Mairie	
MEDILLAC	1	Mairie	
MERIGNAC	1	Mairie	
MERPINS	1	Mairie	
MESNAC	1	Mairie	
METAIRES (LES)	1	Mairie	
MONS	1	Mairie	
MONTBOYER	1	Mairie	
MONTBRON	2	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des fêtes 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes	Salle des fêtes (BV 1)
MONTBOEUF	1	Mairie	
MONTIGNAC CHARENTE	1	Locaux de la garderie scolaire	
MONTIGNAC LE COO	1	Mairie	
MONTJEAN	1	Mairie	
MONTMÉRAC	1	Mairie	
MONTMOREAU	5	1 <sup>er</sup> bureau : Salle Henri Durant – Montmoreau St Cybard 2 <sup>ème</sup> bureau : Ancienne trairie de St Cybard 3 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Algrès et Puypéroux 4 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de St Amant de Montmoreau 5 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de St Eutrope 6 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de St Laurent de Balzagoit	Salle Henri Durant – Montmoreau St Cybard (BV 1)
MONTROLLET	1	Mairie	
MORNAC	3	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Ecole du Quéroy 3 <sup>ème</sup> bureau : Salle de ping-pong	Mairie de Mornac (BV 1)
MOSMAG	1	Mairie	
MOULIDARS	1	Mairie	
MOULINS-SUR-TARDOIRE	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie Vihonneur 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle communale Rancoigne	Mairie de Vihonneur (BV 1)
MOUTHIERS SUR BOËME	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire de Moutiers sur Boëme	Mairie de Moutiers sur Boëme (BV 1)
MOUTON	1	Mairie	
MOUTONNEAU	1	Salle des fêtes	
MOUZON	1	Mairie	
MABINAUD	1	Mairie	
NANCLARS	1	Salle des fêtes	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote Centralisateur
NANTEUIL EN VALLEE	6	1er bureau : Salle des Aînés - 3, rue de l'Abbaye 2ème bureau : Salle des fêtes d'Arzac - 5, rue de la Forge 3ème bureau : Salle des fêtes de Messaux - 1, Les Girauderies 4ème bureau : Salle des fêtes de Moutardon - 15 bis, le Bourg de Moutardon 5ème bureau : Salle des fêtes de Pougné - 4, rue du Four à Pain 6ème bureau : Salle des fêtes de Saint-Gervais - 1, La Croix	Salle des Aînés - 3 rue de l'Abbaye (BV 1)
NERCILLAC	1	Mairie	
NERGAC	2	1er bureau : Salle des Tanneres 2ème bureau : Salle des Tanneres	Salle des Tanneres (BV 1)
NEUIL	1	Salle des Associations de Neuil	
NONAC	1	Mairie	
ORADOUR	1	Mairie	
ORADOUR FANAIS	1	Mairie	
ORGEDEUIL	1	Mairie	
OROLLES	1	Salle annexe de la mairie	
ORIVAL	1	Mairie	
PAIZAY NAUDOUIN EMBOURIE	2	1er bureau : Mairie de Paizay-Naudouin 2ème bureau : Mairie annexe d'Embourie	Mairie de Paizay-Naudouin (BV 1)
PALLUAUD	1	Mairie	
PARZAC	1	Mairie	
PASSIRAC	1	Mairie	
PERIGNAC	1	Mairie	
PILLAC	1	Mairie	
PINS (LES)	1	Mairie	
PLASSAC ROUFFIAC	1	Mairie	
PLEUVILLE	1	Mairie	
POULIGNAC	1	Mairie	
POURSAC	1	Mairie	
PRANZAC	1	Mairie	
PRESSIGNAC	1	Mairie	
PUYMOYEN	3	1er bureau : Mairie de Puyroyen - Place de Genainville 2ème bureau : Maison des associations - Place de Genainville 3ème bureau : Ecole de Puyroyen - 1 rue du Bourg	Mairie de Puyroyen (BV 1)
PUYREAUX	1	Mairie	
RAIX	1	Mairie	
RANVILLE BREUILAUD	1	Mairie	
REIGNAC	1	Mairie	
REPARSAC	1	Mairie	
RIoux MARTIN	1	Mairie	
RIVIERES	2	1er bureau : Mairie de Rivières - Place de la mairie 2ème bureau : Ecole publique Ginetle et Daniel Gascon - 155 rue de l'Ecole	Mairie de Rivières (BV 1)
ROCHETFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS (LA)	4	1er bureau : Médiathèque - Rue des Tanneres (bureau du centre ville de La Rochefoucauld) 2ème bureau : Salles Associatives - Rue Tribaud (Territoire Sud de La Rochefoucauld) 3ème bureau : Salle des Aînés - Rue Tribaud (Territoire Nord-Est de La Rochefoucauld) 4ème bureau : Salle polyvalente « Pierre Antoinne » - Place Gérard Vandeputte (Territoire de St-Protet St-Constant)	Salles Associatives La Rochefoucauld (BV 2)
ROCHETTE (LA)	1	Mairie	
RONSENVAC	1	Salle des fêtes de Ronsenac	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
ROUFFIAC	1	Mairie	
ROUGNAC	1	Mairie	
ROULLAC	5	1 <sup>er</sup> bureau : Maison des associations - Rue de la gare - Roulliac 2 <sup>ème</sup> bureau : Maison des associations - Rue de la gare - Roulliac 3 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Platzac 4 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Sonnevillie 5 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Gourville	Maison des associations (BV 1)
ROULLET SAINT ESTEPHE	4	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des fêtes de Rouliet 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes de Rouliet 3 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes de Rouliet 4 <sup>ème</sup> bureau : Mairie annexe de Saint-Estèphe	Salle des fêtes de Rouliet (BV 1)
ROUSSINES	1	Salle communale	
ROUZEDE	1	Mairie	
RUELLE SUR TOUVRE	7	1 <sup>er</sup> bureau : Ecole Doisneau - Rue Paul Gros 2 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Doisneau - Rue Paul Gros 3 <sup>ème</sup> bureau : Pôle Jacques Prévert - Place des Ecoles 4 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Doisneau - Rue Paul Gros 5 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Doisneau - Rue Paul Gros 6 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Jean Moulin - 2000, route de Gond-Pontouvre - Villenent 7 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Jean Moulin - 2000, route de Gond-Pontouvre - Villenent	Ecole Doisneau (BV 1)
RUFFEC	3	1 <sup>er</sup> bureau : Salle polyvalente de l'espace culturel « La Caropée » - 11 boulevard Duportal 2 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Edmond Merignaud - rue Villaboïs Mareuil 3 <sup>ème</sup> bureau : Salle des commissions de la Communauté de Communes Val de Charente - Avenue du Professeur Girard	Salle polyvalente "La Caropée" (BV 1)
SAINT ADUTORY	1	Mairie	
SAINT AMANT DE BOIXE	1	Ancienne salle des fêtes	
SAINT AMANT DE NOUERE	1	Mairie	
SAINT AULAIS LA CHAPELLE	1	Mairie	
SAINT AULT	1	Mairie	
SAINT BONNET	1	Mairie	
SAINT BRICE	1	Mairie	
SAINT CHRISTOPHE	1	Mairie	
SAINT CIERS SUR BONNEURE	1	Salle des fêtes	
SAINT CLAUD	1	Salle annexe de la mairie - Place de la République	
SAINT COUTANT	1	Mairie	
SAINT CYBARDEAUX	1	Salle polyvalente	
SAINT FELIX	1	Mairie	
SAINT FORT SUR LE NE	1	Salle des fêtes communale	
SAINT FRAIGNE	1	Mairie	
SAINT FRONT	1	Annexe mairie - salle de réunion	
SAINT GENIS D'HERSAC	1	Mairie	
SAINT GEORGES	1	Mairie	
SAINT GERMAIN DE MONTERON	1	Mairie	
SAINT GOURSON	1	Mairie	
SAINT GROUX	1	Salle de la Maison du ruisseau	
SAINT LAURENT DE CERIS	1	Mairie	
SAINT LAURENT DE COGNAC	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
SAINT LAURENT DES COMBES	1	Mairie	
SAINT MARTIAL	1	Salle des fêtes	
SAINT MARTIN DE CLOCHER	1	Mairie	
SAINT MARY	1	Mairie	
SAINT MAURICE DES LIONS	1	Mairie	
SAINT MEDARD	1	Mairie	
SAINT MEME LES CARRIERES	1	Mairie	
SAINT MICHEL	2	1 <sup>er</sup> bureau : Salle polyvalente - rue des Douhauds 2 <sup>ème</sup> bureau : Logis de Chambleau	Salle polyvalente (BV 1)
SAINT PALAIS DU NE	1	Mairie	
SAINT PREUIL	1	Mairie	
SAINT QUENTIN DE CHALAIS	1	Mairie	
SAINT QUENTIN SUR CHARENTE	1	Mairie	
SAINT ROMAIN	1	Mairie	
SAINT SATURNIN	1	Centre culturel - 3 rue de la mairie	
SAINT SEVERIN	1	Mairie	
SAINT SIMEUX	1	Mairie	
SAINT SIMON	1	Mairie	
SAINT SORNIN	1	Mairie	
SAINT SULPICE DE COGNAC	1	Mairie	
SAINT SULPICE DE RUFFEC	1	Mairie	
SAINT VALLIER	1	Mairie	
SAINT YRIEUX SUR CHARENTE	6	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Ecole Nicolas Vanier 3 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes de La Combe - salle Jean Chapelot 4 <sup>ème</sup> bureau : Groupe scolaire Claude Roy, 27, rue des Ecoles 5 <sup>ème</sup> bureau : Salle des fêtes de la Combe - salle Georges Hivernaud 6 <sup>ème</sup> bureau : Gymnase des Berneres	Mairie de Saint Yrieux sur Charente (BV 1)
SAINTE SEVERE	1	Mairie	
SAINTE SOULINE	1	Mairie	
SALLES D'ANGALES	1	Mairie	
SALLES DE BARBEZIEUX	1	Mairie	
SALLES DE VILLEFRANCAIS	1	Mairie	
SALLES LAVALLETTE	1	Mairie	
SAULGOND	1	Mairie	
SAUVAGNAC	1	Mairie	
SAUVIGNAC	1	Mairie	
SEGONZAC	2	1 <sup>er</sup> bureau : Salle des aînés - 39 rue Gaston Brand 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des aînés - 39 rue Gaston Brand	Salle des aînés (BV 1)
SERS	1	Salle des fêtes	
SIGOGNE	1	Salle polyvalente	
SIREUIL	1	Salle municipale des fermiers	
SOUFRIGNAC	1	Mairie	
SOUVIGNE	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
SOYAUX	7	1er bureau : Espace H. Matisse - 196, av. du Général de Gaulle 2ème bureau : Ecole C. Frenet 3ème bureau : Ecole C. Frenet 4ème bureau : Ecole E. Herriot 5ème bureau : Espace H. Matisse - 196, av. du Général de Gaulle 6ème bureau : Espace H. Matisse - 196, av. du Général de Gaulle 7ème bureau : Espace H. Matisse - 196, av. du Général de Gaulle	Espace Henri Matisse (BV 1)
STIAUX	1	Mairie	
TACHE (LA)	1	Mairie	
TAIZE AIZIE	1	Salle des fêtes	
TAPONNAT FLEURIGNAC	1	Mairie	
TATRE (LE)	1	Mairie	
TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE	6	1er bureau : Salle des fêtes de l'Hermitage - 1 rue de l'Hermitage - Rournazières Loubert 2ème bureau : Salle des fêtes de l'Hermitage - 1 rue de l'Hermitage - Rournazières Loubert 3ème bureau : Mairie déléguée - La Peruse 4ème bureau : Mairie déléguée - La Peruse 5ème bureau : Mairie déléguée - Surs 6ème bureau : Mairie déléguée - Mazères 7ème bureau : Mairie déléguée - Genouillac	Salle des fêtes de l'Hermitage - Rournazières-Loubert (BV 1)
THEIL RABIER	1	Salle des fêtes	
TORSAC	1	Salle polyvalente	
TOURIERS	1	Mairie (transfert provisoire dans la salle polyvalente autorisé)	
TOUVERAC	1	Salle municipale	
TOUVERE	1	Mairie	
TRAC LAUTRAIT	1	Mairie	
TROIS PALIS	1	Mairie	
TURGON	1	Mairie	
TUSSON	1	Mairie	
VAL-D'AUGE	4	1er bureau : Maire de Val d'Auge - Auge-Saint-Médard 2ème bureau : Mairie annexe d'Anyville 3ème bureau : Mairie annexe de Bonneville 4ème bureau : Mairie annexe de Montigne	
VAL-DE-BONNIEURE	1	Salle socio-culturelle - 1 rue de la Barraude - Saint-Augeau	
VAL DES VIGNES	4	1er bureau : Maire de Val des Vignes 2ème bureau : Mairie annexe d'Abbeville 3ème bureau : Mairie annexe de Maumonts 4ème bureau : Mairie annexe de Perault	Mairie de Val des Vignes (BV 1)
VALENCE	1	Mairie	
VARS	2	1er bureau : Salle des fêtes - rue Principale 2ème bureau : Salle des fêtes - rue Principale	Salle des fêtes (BV 1)
VAUX LAVALLETTE	1	Mairie	
VAUX ROULLAC	1	Mairie	
VENTOUSE	1	Mairie	
VERDILLE	1	Mairie	
VERNEUIL	1	Salle communale	
VERRIERES	1	Mairie	
VERTEUIL-CHARENTE	1	Centre culturel	
VERVANT	1	Mairie	
VIBRAC	1	Mairie	

Commune	Nombre de bureaux de vote	Lieu d'implantation du ou des bureaux de vote	Lieu d'implantation du bureau de vote centralisateur
VEUX CERIER (LE)	1	Mairie	
VEUX RUFFEC	1	Mairie	
VIGNOLLES	1	Mairie	
VILLEBOIS LAVALLETTE	1	Mairie	
VILLEFAGNAN	1	Ecole maternelle - Rue du docteur Feuillet	
VILLEJOUBERT	1	Mairie	
VILLERS LE ROUX	1	Mairie	
VILLOGNON	1	Mairie	
VINDELE	1	Mairie	
VITRAC SAINT VINCENT	1	Mairie	
VOEUIL ET GIGET	2	1 <sup>er</sup> bureau : Mairie - Rue de la Mairie 2 <sup>ème</sup> bureau : Salle des Hironnelles - Rue de la Mairie	Mairie (BV 1)
VOUHARTE	1	Mairie	
VOULGEZAC	1	Mairie	
VOUTHON	1	Salle du conseil municipal	
VOUZAN	1	Salle des fêtes	
XAMBES	1	Mairie	
XIERS	1	Mairie	
YVRAC ET MALLEVRAND	1	Salle de réunion Multimédia - Place de l'Eglise	
<b>Total</b>	<b>528</b>		

Fait à Angoulême, le  
La préfète,

Marie LAJUS

Préfecture

16-2019-12-09-003

Arrêté modificatif portant nomination des membres du  
comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de  
la préfecture de la Charente



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Secrétariat général

Direction des ressources humaines  
et des moyens

ARRETE DU

- 9 DEC. 2019

### Arrêté modificatif portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Charente

La préfète de la Charente,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires, notamment son article 9, ensemble de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011 portant modification du décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 juin 2018 portant composition du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Charente ;

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats des élections professionnelles du 6 décembre 2018 ;

Vu le départ de Sophie Péliesson et la proposition du syndicat FO de la remplacer comme titulaire par Céline Mommaire en date du 26/11/2019 ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Charente ;

### ARRETE :

#### Article 1<sup>er</sup> :

L'arrêté préfectoral du 18 mars 2019 portant nomination des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Charente est abrogé.

**Article 2 :**

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de la préfecture de la Charente est composé comme suit :

**Les représentants de l'administration sont :**

La préfète, présidente ou son représentant  
La secrétaire générale de la préfecture ou son représentant

**Les représentants du personnel désignés par les organisations syndicales représentatives sont :**

	Titulaires	Suppléants
Syndicat FO	Céline MOMMAIRE	Catherine ANGUILLAUME
	Thierry PAJAUD	Isabelle GIRAUD
	Caroline GOUJEAUD	Corine DELAGE
Syndicat CFDT	Jacques MARCOUX	Yannick POYER

**Article 3 :**

**Assistent de plein droit aux séances :**

Le médecin de prévention des risques professionnels  
Le conseiller de prévention  
Les assistants de prévention  
L'inspecteur santé et sécurité au travail

**Article 4 :**

La durée du mandat des membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail est fixée à 4 ans à compter de la date du 18 mars 2019. Il pourra être prorogé jusqu'à la date des prochaines élections professionnelles.

**Article 5 :** La secrétaire générale de la préfecture de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Angoulême le - 9 DEC. 2019

La préfète,

Marie LAJUS

"Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 et suivants du code de justice administrative, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication."

Préfecture

16-2019-12-09-006

Arrêté portant attribution de la médaille d'honneur  
départementale régionale et communale - 1er janvier 2020



## ARRÊTÉ

### Portant attribution de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale Promotion du 1er janvier 2020

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite

VU le code des communes, notamment ses articles R411-41 à R411-53,

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

## ARRÊTE

**Article 1 :** la médaille d'honneur régionale, départementale et communale ARGENT est décernée à :

**- Madame ABAGLO Solange**

Agent polyvalent de service et de restauration, Mairie de Soyaux, demeurant à VILLEJESUS.

**- Madame AIT YOUCEF Naima née MALEK**

Agent de maîtrise, CTRE COM ACTION SOCIALE DE SOYAUX, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame ALWARD Monique née LAFRAIS**

Adjoint territorial du patrimoine principal 2ème classe, COMMUNE D AUBETERRE SUR DRONNE, demeurant à AUBETERRE-SUR-DRONNE.

**- Madame AMADIEU Angélique**

Auxiliaire de soins principal 1ère classe, CIAS LAVALETTE TUDE DRONNE - EHPAD Gamby, demeurant à VOULGEZAC.

**- Monsieur AMROUCHE M'hamed**

Chargé de cité, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC.

**- Madame ANCELIN Madeleine née HUREAU**

Adjointe au maire, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à GOND-PONTOUVRE.

**- Madame ARCHAMBAULT Nathalie née DUBREUIL**

Agent territorial spécialisée des écoles maternelles, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.

**- Madame ARLIN Jany**

Technicien laboratoire analyse médical de classe supérieur, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à COGNAC.

**- Madame ARNAUD Stéphanie**

Adjoint administratif hospitalier, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**- Madame ARNOUX Laetitia**

Responsable de service, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à ANGEAC-CHARENTE.

**- Monsieur AUVINET Patrice**

Assistant de conservation principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur BARBOT Alain**

Adjoint au maire, Mairie de Segonzac, demeurant à SEGONZAC.

**- Madame BARDET Christine née QUERAUD**

Agent d'entretien des bâtiments communaux, Mairie de Confolens, demeurant à CONFOLENS.

**- Monsieur BÉRARD Daniel**

Adjoint technique principal de 2ème classe, CALITOM, demeurant à LA ROCHEFOUCAULD.

**- Monsieur BERGERON John**

Ingénieur principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAZELLES.

**- Madame BERNARD Sylvie**

Maire, COMMUNE DE GRASSAC, demeurant à GRASSAC.

**- Madame BERTON Sophie**

Aide soignante, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à ORIOLLES.

**- Madame BESSERIER Bernadette**

Adjoint technique, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à AMBERNAC.

**- Monsieur BIEN Joachim**

Chargé de cité, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.

**- Madame BISSERIER Sandrine**

Adjoint technique territorial 2ème classe, CDC 4B SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**- Madame BIZARD Gislène**

ATSEM, Mairie de Roullet-Saint-Estèphe, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.

**- Monsieur BLAISE Jérôme**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.

**- Madame BLANCHARD Karine née HANOTEL**

Agent de gestion administrative, Mairie de Soyaux, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Madame BODIN Typhenne**

Attaché territorial, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à HIERSAC.

**- Madame BOISSEAU Emmanuelle**

Technicien paramédical, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Madame BONNET Florence née SALAMON**

Secrétaire de mairie, COMMUNE DE VILLEJOURBERT, demeurant à VILLEJOURBERT.

**- Madame BORIE Véronique**

Adjoint administratif 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Monsieur BOUILLAUD Denis**

Agent d'entretien des espaces verts, Mairie de Soyaux, demeurant à CHAZELLES.

**- Monsieur BOUREAU Alain**

Adjoint au maire, Mairie de Bellevigne, demeurant à NONAVILLE.

**- Monsieur BOURUT Stéphane**

Technicien principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à VILLEJESUS.

**- Madame BRANDY Gaëlle**

Assistant socio-éducatif 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Madame BRESOLIN Anita**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à CONFOLENS.

**- Monsieur CANIN Cédric**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Agence Technique de la Charente, demeurant à AGRIS.

**- Monsieur CHAMBORD Philippe**

Agent d'entretien des espaces verts, Mairie de Soyaux, demeurant à CHARRAS.

**- Monsieur CHOLLET Alain**

Maire, COMMUNE DE SAINT LAURENT DE COGNAC, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC.

**- Madame CHOLLET Chantal née Chantal**

Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur COLAS Vincent**

Ingénieur en chef, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame COSSET Alice**

Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SEGONZAC.

- **Madame COSTEROUSSE Annette née SAUTEREAU**  
Adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à LESIGNAC-DURAND.
- **Monsieur COURTAUD Frédéric**  
Adjoint technique, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.
- **Madame COURTET Stéphanie née BON**  
Attaché principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame COUSSON Carole**  
Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à RUFFEC.
- **Madame CROCHET Stéphanie**  
Aide soignante, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Monsieur DECOODT Christian**  
Maire, Mairie de Merpins, demeurant à MERPINS.
- **Madame DEFERT Florence**  
Attaché principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur DELAGE Bertrand**  
Technicien principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame DELAGE Stéphanie née LABERCHE**  
Auxiliaire de soins, EHPAD LA COURONNE - NERSAC - ROULLET, demeurant à CLAIX.
- **Monsieur DELAUNAY Laurent**  
Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à CHAMPNIERS.
- **Madame DELAVALLADE Elisabeth née HERVE**  
Agent polyvalent de service et de restauration, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.
- **Madame DELHOMME Monique née FERRON**  
Conseillère municipale, Mairie d'Ambleville, demeurant à AMBLEVILLE.
- **Monsieur DEPIN Frédéric**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à CONDEON.
- **Madame DESBORDES Véronique**  
Aide médico-psychologique principal, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Madame DESCHAMPHAMLAERE Nicole**  
Maire, MAIRIE DE FLEURAC, demeurant à FLEURAC.

- **Monsieur DESCHAMPS Laurent**  
Educateur territorial A.P.S Principal 1ère classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à VITRAC-SAINT-VINCENT.
- **Monsieur DESOUHANT Gérard**  
Conseiller municipal, COMMUNE DE CHAMPAGNE MOUTON, demeurant à CHAMPAGNE-MOUTON.
- **Madame DE SOUSA Frédérique née DOYEN**  
Conseillère juridique, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur DESPORT Martial**  
Maire, Mairie de Moulidars, demeurant à MOULIDARS.
- **Monsieur DESVIGNES Christian**  
Technicien, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE.
- **Monsieur DEWEVRE Guy**  
Maire, Mairie de Mosnac, demeurant à MOSNAC.
- **Monsieur DEZERCE William**  
Conseiller municipal délégué, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Monsieur DOMINIQUE Philippe**  
Attaché principal, Mairie de COGNAC, demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN.
- **Monsieur DUPUY Pascal**  
Conseiller municipal, Mairie d'Ambleville, demeurant à AMBLEVILLE.
- **Madame EMERY Lucette née BAUDU**  
Adjoint technique, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT.
- **Monsieur ESTEVEZ CANO Miguel**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, Mairie de COGNAC, demeurant à COGNAC.
- **Monsieur FAUBERT Christian**  
Maire délégué, COMMUNE DE TERRES-DE-HAUTE-CHARENTE, demeurant à LA PERUSE.
- **Monsieur FAURE Eric**  
Adjoint technique 1ère classe, Mairie de l'Isle d'Espagnac, demeurant à CHAZELLES.
- **Madame FAURE-GIGNOUX Emmanuelle**  
Animateur principal 1ère classe, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.
- **Monsieur FAVARD Eric**  
Technicien, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à VARS.
- **Monsieur FERNANDES DA SILVA Miguel**  
Technicien de proximité, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à LINARS.

- **Madame FESCIA Delphine**  
Puéricultrice, SIVU Crèche de La Couronne, Nersac, Roulet, demeurant à PUYMOYEN.
- **Monsieur FORT Jean-Michel**  
Adjoint technique, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à CHERVES-RICHEMONT.
- **Madame FORT Yvette née SIMON**  
Secrétaire de mairie, COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CERIS, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERIS.
- **Monsieur FOUCHER Daniel**  
Adjoint au maire, COMMUNE DE VILLEJOUBERT, demeurant à VILLEJOUBERT.
- **Monsieur FRICARD Gilbert**  
Adjoint territorial principal de 2ème classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à CHIRAC.
- **Monsieur GAUTIER Dominique**  
Retraité, COMMUNE DE CHAMPAGNE MOUTON, demeurant à CHAMPAGNE-MOUTON.
- **Madame GAVALLET Carine**  
Conseillère relation clients, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à MORNAC.
- **Monsieur GAYOUX Gérard**  
Maire, COMMUNE DE BONNEUIL, demeurant à BONNEUIL.
- **Monsieur GEORGEON Bernard**  
Viticulteur, Mairie de Segonzac, demeurant à SEGONZAC.
- **Madame GERACI Sandrine née GAUCHEY**  
Assistante administrative, Mairie de La Couronne, demeurant à BRIE.
- **Madame GIBEAUX Joëlle née LÉRAULT**  
Adjoint technique principal de 1ère classe, CAISSE DES ECOLES CHAMPAGNE MOUTON, demeurant à BARRO.
- **Monsieur GIBERT Denis**  
Éducateur sportif, Mairie de Soyaux, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur GIOSA Stève**  
Ingénieur, SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.
- **Madame GIRARD Laurence**  
Maire, COMMUNE DE SAINTE SEVERE, demeurant à SAINTE-SEVERE.
- **Madame GNUVA Catherine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à FLEAC.
- **Monsieur GOGUET Gérard**  
Responsable de la restauration collective, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.

- **Monsieur GOUPILLEAU Thierry**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MONTMOREAU-SAINT-CYBARD.
- **Monsieur GOURINCHAS Michel**  
Maire, Mairie de COGNAC, demeurant à COGNAC.
- **Monsieur GRAVERAUD Jean**  
Maire, Mairie d'Ambleville, demeurant à AMBLEVILLE.
- **Monsieur GREGOIRE Olivier**  
Administrateur hors classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame GRIGNON Marie-Christine**  
Maire, COMMUNE DE VIBRAC, demeurant à VIBRAC.
- **Madame GROS Martine**  
Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHATEAUBERNARD.
- **Monsieur GUIARD Claude**  
Maire, COMMUNE DE BIRAC, demeurant à BIRAC.
- **Monsieur GUILLOTON Robert**  
Maire, Mairie de Salles-d'Angles, demeurant à SALLES-D'ANGLES.
- **Madame HURTEAU Evelyne**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Madame JACOB-JUIN Sylvie née GASCHET**  
Adjoint technique territorial, Mairie de Taponnat-Fleurignac, demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC.
- **Monsieur JACQUEMIN Jean-Damien**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.
- **Monsieur JOBIT Christian**  
Maire, COMMUNE DE GRAVES SAINT AMANT, demeurant à GRAVES-SAINT-AMANT.
- **Madame JOUARON Pascale née SAUVAGNAC**  
Maire, COMMUNE DE CHAMPAGNE MOUTON, demeurant à CHAMPAGNE-MOUTON.
- **Monsieur JOUSSANT Didier**  
Adjoint au maire, COMMUNE DE SAINT SIMON, demeurant à SAINT-SIMON.
- **Madame KOPCZYNSKI Nadine née COSSOUL**  
Adjoint technique - service restauration, EHPAD LA COURONNE - NERSAC - ROULLET, demeurant à LA COURONNE.
- **Monsieur LAFRAIS Jean-Paul**  
Adjoint au maire, COMMUNE D AUBETERRE SUR DRONNE, demeurant à AUBETERRE-SUR-DRONNE.

- **Monsieur LAGARDE-SOURIS Stéphane**  
Agent de maîtrise principal, COMMUNE DES PINS, demeurant à VAL DE BONNIEURE.
- **Monsieur LAJUGIE Bernard**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de SAINT MEME LES CARRIERES, demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES.
- **Monsieur LAMBAUDIE Thierry**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame LAMBERT DANEY Danièle née LAMBERT**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de SAINT MEME LES CARRIERES, demeurant à GIMEUX.
- **Madame LANDAIS Isabelle**  
Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MERPINS.
- **Madame LANDRIAU Christine née MARIENNEAU**  
Adjoint technique principal de 2ème classe, COMMUNE DE GENTE, demeurant à GENTE.
- **Monsieur LANDRY Bruno**  
Adjoint technique principal 1ère classe, CALITOM, demeurant à PASSIRAC.
- **Madame LAROCHE Fabienne**  
Adjoint territorial du patrimoine principal de 1ère classe, CDC 4B SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Monsieur LASSIER Robert**  
Maire, COMMUNE DE TURGON, demeurant à TURGON.
- **Madame LATHIERE Isabelle née OSTINS**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
- **Madame LAURICHESSE Colette née PETIT-BEAU**  
Adjointe au maire, Mairie de Segonzac, demeurant à SEGONZAC.
- **Monsieur LAVOIX Eric**  
Technicien, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SAINT-CYBARDEAUX.
- **Madame LECLERC Josefa née ORTIZ**  
Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MORNAC.
- **Madame LEREDDE Ghislaine née CHAPUZET**  
Animatrice périscolaire, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.
- **Madame LÉVÈQUE Sylvie née PREVOT**  
Assistant médico administratif classe normal, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BONNEUIL.

- **Madame LIVERTOUT Isabelle née JUAN**  
Auxiliaire de puériculture principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à BRIE.
- **Madame LOUVET Anne-Sophie née VERNEUIL**  
Viticultrice, Mairie de Segonzac, demeurant à SEGONZAC.
- **Madame LUCAS Martine née MUTEL**  
Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de Dirac, demeurant à DIRAC.
- **Madame LYS Véronique**  
Agent de bibliothèque, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.
- **Madame MANANTSARA VOLA-TANIA**  
Assistant socio-éducatif 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame MARENDAT Véronique**  
Maire, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à SEGONZAC.
- **Madame MARQUES OLIVEIRA Isabelle née BREDON**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à BARRET.
- **Monsieur MASSARD Antony**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à SAINT-SATURNIN.
- **Madame MAYOUX Marie-Laure**  
Agent berkani, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT.
- **Madame MEILLAC Valérie née JEROME**  
Agent territorial spécialisé principal de 1ère classe des Écoles Maternelles, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à BALZAC.
- **Monsieur MÉNARD Johann**  
Technicien supérieur de 2ème classe, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Madame MERCEUR Solène**  
Conseiller socio-éducatif, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur MERCIER Jacques**  
Maire, COMMUNE D AUBETERRE SUR DRONNE, demeurant à AUBETERRE-SUR-DRONNE.
- **Monsieur MERLIERE Philippe**  
Adjoint au maire, Mairie de Bourg-Charente, demeurant à BOURG-CHARENTE.
- **Monsieur MESNARD Patrick**  
Directeur, COMMUNE DE MONS, demeurant à MONS.

**- Madame MIGNE Marie-Gabrielle**

Agent polyvalent des écoles et ALSH, Mairie de Puymoyen, demeurant à PUYMOYEN.

**- Madame MONTASTRUC Laetitia**

Agent territorial spécialisé des écoles maternelles, Mairie de Soyaux, demeurant à DIRAC.

**- Monsieur MONTEIRO José**

Adjoint technique principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame MOREAU Yvonne née DE CIA**

Assistante familiale, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à RUFFEC.

**- Madame NADEAU Chantal**

Maire, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à GIMEUX.

**- Madame NAJAU Fabienne née PIQUEPAILLE**

Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de Fléac, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.

**- Monsieur NAVARRE Cyrille**

Adjoint technique principal 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.

**- Monsieur NICOLAS Michel**

Maire, Mairie de CHARRAS, demeurant à CHARRAS.

**- Madame NICOL-SCHIFANO Françoise née NICOL**

Ingénieur principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC.

**- Monsieur NIFENECKER Philippe**

Maire, Mairie de Boutiers Saint Trojan, demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN.

**- Monsieur NIORT Michel**

Agent de maîtrise, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à VITRAC-SAINT-VINCENT.

**- Monsieur NOBLE Sylvain**

Adjoint au maire, COMMUNE DE CHAMPAGNE MOUTON, demeurant à CHAMPAGNE-MOUTON.

**- Monsieur NOËL Olivier**

Bibliothécaire, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur NOUVEAU Jean-Marie**

Maire, COMMUNE DE JUILLAC LE COQ, demeurant à JUILLAC-LE-COQ.

**- Madame PALAZIN Annie**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

- **Madame PEROT Dominique née MORNET**  
Animatrice, EPD LES DEUX MONTS, demeurant à TOUVERAC.
- **Madame PETIT-BREUILH Delphine née BERRY**  
Infirmière diplômée d'État CAT B (IDE), HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à ROUFFIAC.
- **Madame PETRON Catherine**  
Adjoint administratif principal 2ème classe, Mairie de Ruelle-sur-Touvre, demeurant à AIGRE.
- **Madame PHILIPPOTEAU Catherine née LAJARTHE**  
Attaché, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur PINEAU Olivier**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SAINT-SATURNIN.
- **Monsieur PIQUEPAILLE Eric**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MOUTHIERS-SUR-BOEME.
- **Monsieur POPELARD Bernard**  
Maire, COMMUNE DE CHAMPMILLON, demeurant à CHAMPMILLON.
- **Madame POULAIN Florence**  
Conseiller supérieur socio-éducatif, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à COGNAC.
- **Madame PRAT PARANQUE Violaine**  
Professeur classe normale, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur RABY François**  
Maire, Ville de Jarnac, demeurant à JARNAC.
- **Monsieur RASTIER Frédéric**  
Agent de maîtrise, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LIGNIERES-SONNEVILLE.
- **Monsieur RATIER Jean-Etienne**  
Adjoint administratif principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur RAUD François**  
Adjoint au maire, COMMUNE DE GENTE, demeurant à GENTE.
- **Madame RAUTUREAU Christine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à BARRET.
- **Madame RENOU Nathalie née DESSOUCHET**  
Directrice adjointe ALSH La Férie, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur RENOU Philippe**

Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur RICHOUX Bruno**

Biologiste vétérinaire, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur RICOLA Jean-Jacques**

Adjoint technique principal de 2ème classe, CALITOM, demeurant à LACHAISE.

**- Madame RIDEAU Caroline**

Assistant socio-éducatif 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAZELLES.

**- Monsieur RIFFAUD Alain**

Maire, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à CHERVES-RICHEMONT.

**- Madame RIVRET Katia née MANON**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Madame ROBERT Maud née ANDRE**

Assistante éducatrice crèche familiale, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur ROBLIN Gérard**

Infirmier soins généraux, HÔPITAL INTERCOMMUNAL DU HAUT LIMOUSIN, demeurant à SAINT-CHRISTOPHE.

**- Madame RODIER Françoise**

Adjoint technique principal de 2ème classe, CALITOM, demeurant à CHABRAC.

**- Madame RODRIGUES CASTELO Nathalie**

Instructrice du droit des sols, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.

**- Madame ROTURIER Lydie née WOUTERS**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, Mairie de Boutiers Saint Trojan, demeurant à MESNAC.

**- Madame ROUDAYRE Karine**

Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à DIRAC.

**- Monsieur ROUFFIGNAT Julien**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame ROUHAUD Corinne**

Adjoint administratif, Mairie de Villebois Lavalette, demeurant à DIGNAC.

**- Monsieur ROUSSAY Florent**

Attaché principal, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.

- **Madame ROUSSEAU Catherine née DUTILLET**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MASSIGNAC.
- **Madame RULLIER Françoise née BACALOPOULOS**  
Gouvernante, Mairie de Soyaux, demeurant à GARAT.
- **Madame SARLANGE Valérie née SANSUS**  
Agent d'accueil et de gestion administrative, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.
- **Madame SAURY Claudine née RIBOULEAU**  
Chargée de clientèle, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à CHAMPNIERS.
- **Madame SEMANE Zahra**  
Technicien de proximité, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.
- **Madame SENYARICH Laurence née HUBER**  
Attaché principal, CALITOM, demeurant à MORNAC.
- **Madame SEURIN Laurence**  
Chargée de clientèle, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à SERS.
- **Madame SILVERA Candice**  
Attaché principal, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à LINARS.
- **Monsieur SOUSA PINTO Carlos**  
Ouvrier principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à NERSAC.
- **Madame SOUSA PINTO Corinne née AUBRY**  
Ouvrier principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à NERSAC.
- **Madame SZPURKA Lysiane**  
Cantinière, SIVOS Angeac Champagne/Salles d'Angles, demeurant à GIMEUX.
- **Madame TASTET Agnès**  
Animatrice, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur TELMAR Roland**  
Maire, COMMUNE D ORADOUR FANAIS, demeurant à ORADOUR-FANAIS.
- **Madame TERRADE Anita**  
Aide soignante principale, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Monsieur TESSENDIER Jean-Claude**  
Maire, Mairie de SAINT-BRICE, demeurant à SAINT-BRICE.
- **Monsieur THOMAS Xavier**  
Adjoint technique de 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à SOYAUX.

**- Monsieur THROMAS Alain**

Adjoint technique territorial principal de 2ème classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à LESSAC.

**- Madame TOKARSKI Irène**

Agent polyvalent Restaurant scolaire, Mairie de Puymoyen, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame TRANCHET Agnès**

Chargée du site internet/archivage, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à DIRAC.

**- Madame VALLE Chantal née CAIETTA**

Agent de maîtrise, SIVOS ATAV, demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE.

**- Monsieur VALTAUD Christian**

Maire, COMMUNE DE GENTE, demeurant à GENTE.

**- Madame VARLET Bénédicte**

Assistante de conservation principal 1ère classe, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur VIALATTE Christophe**

Rédacteur territorial exerçant la fonction de Secrétaire de Mairie, Mairie de Touvérac, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**- Madame VIAUD Aurore**

Assistante administrative en charge de l'urbanisme, Mairie de La Couronne, demeurant à LA COURONNE.

**- Madame VIDAUD LAËTITIA**

Adjoint administratif 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LUXE.

**- Monsieur ZUCCHI Jean-Paul**

Conseiller départemental, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.

**Article 2 :** la médaille d'honneur régionale, départementale et communale VERMEIL est décernée à :

**- Monsieur ACQUIER Jean-Marie**

Maire, Mairie de Marsac, demeurant à MARSAC.

**- Monsieur AHSAM Mohamed**

Adjoint technique territorial ppl 1ère cl. - Barbezieux, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**- Monsieur ARNAUD Jean-François**

Agent de maîtrise principal, Mairie de Montbron, demeurant à SAINT-SORNIN.

**- Monsieur ARVOIR Jean-Michel**

Retraité, Mairie de Chadurie, demeurant à CHADURIE.

**- Madame AUBRIT Agnès née BESSON**

Infirmière de classe supérieure CAT B, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à ORIOLLES.

**- Madame AUGERAUD Corinne**

Auxiliaire de puériculture principal 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à FLEAC.

**- Madame BABIN Geneviève née BOUREAU**

Conseillère municipale, Mairie de Bellevigne, demeurant à VIVILLE.

**- Madame BARRET Dominique**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Mairie de Mornac, demeurant à MORNAC.

**- Madame BASSET Marie-France née CHOISEL**

Maire déléguée, COMMUNE DE ROUILLAC, demeurant à ROUILLAC.

**- Monsieur BAUBEAU Frédéric**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE.

**- Madame BAURET Katia née ARSICAUD**

Agent de maîtrise principal, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à SAINT-PALAIS-DU-NE.

**- Madame BELY Martine**

Adjoint administratif principal 1ère classe, COMMUNE DE MAINE DE BOIXE, demeurant à MAINE-DE-BOIXE.

**- Madame BOISUREAU Brigitte née JOUBERT**

Adjoint technique principal de 1ère classe, CDC 4B SUD CHARENTE, demeurant à BIRAC.

**- Monsieur BOUCHER Eric**

PEA classe normale titulaire, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à BALZAC.

**- Madame BOURBON Marie-Christine née BERTEAU**

Adjoint du patrimoine principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.

**- Madame BOYER Marie-Christine née SOUCHAUD**

Attaché principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Monsieur BRILLET Jean-Michel**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, CDC 4B SUD CHARENTE, demeurant à DEVIAT.

**- Madame BRIMEAUD Liliane**

Adjoint administratif territorial principal 1ère classe, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OUEST LIMOUSIN, demeurant à SAINT-MAURICE-DES-LIONS.

- **Madame BRION Madame**  
Assistante maternelle, SIVU Crèche familiale Amstramgram, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.
- **Monsieur BRUCHET Gilles**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame BRUGIER Béatrice née BAUFFRETON**  
Agent des écoles, SIVOS Angeac Champagne/Salles d'Angles, demeurant à SALLES-D'ANGLES.
- **Madame BRUT Patricia**  
Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à COURLAC.
- **Monsieur CAMUS Gian**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAMPMILLON.
- **Monsieur CHABRAUD Luc**  
Technicien territorial, SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE, demeurant à ECHALLAT.
- **Monsieur CHAUVET Claude**  
Brigadier chef principal, Mairie de COGNAC, demeurant à COGNAC.
- **Madame CHAVEZ-PECCOUD Marie-José née CHAVEZ**  
Rédacteur principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à FLEAC.
- **Madame COUPET-SARRAILH Catherine née SAVARIT**  
Infirmière de classe supérieure CAT B, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à MALAVILLE-BELLEVIGNE.
- **Monsieur CUISINIER Christophe**  
Agent de gestion administrative polyvalent, Mairie de Soyaux, demeurant à DIGNAC.
- **Madame DEFOULOUNOUX Isabelle née BOURRINET**  
Assistante familiale - Direction de la solidarité, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à COGNAC.
- **Monsieur DELAGE Jean-Jacques**  
Maire, COMMUNE DE SAINT SIMON, demeurant à SAINT-SIMON.
- **Madame DOCET-FROMENTEL Isabelle née DOCET**  
Conseiller supérieur socio-éducatif, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à GENTE.
- **Madame DORBE Danielle**  
Assistante d'éducation, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à COGNAC.
- **Monsieur DROUET Stéphane**  
Conseiller municipal, COMMUNE DE ROUILLAC, demeurant à ROUILLAC.

- **Madame DUFAUD Marie-Line née BOUTAREAUD**  
Assistante familiale - Direction de la solidarité, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à DIRAC.
  
- **Monsieur DUFOUR Christophe**  
Ouvrière principale 2ème classe, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.
  
- **Monsieur DUVERGNE Jean-François**  
Maire, Mairie d'Exideuil, demeurant à EXIDEUIL.
  
- **Madame ESCLASSE Nathalie née RAYMOND**  
Cadre de santé 1ère cl. Pôle postnatal direction solidarité, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SOYAUX.
  
- **Monsieur ETOURNEAU Jean-Louis**  
Adjoint au maire, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à CHERVES-RICHEMONT.
  
- **Monsieur EUTROPE Roger**  
Agent d'entretien et de propreté des espaces publics, Mairie de Soyaux, demeurant à ROUGNAC.
  
- **Monsieur FAURIE Gérard**  
Maire, Mairie d'Angeac-Champagne, demeurant à ANGEAC-CHAMPAGNE.
  
- **Madame FIGAROL Catherine**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
  
- **Monsieur FILHOL Robin**  
Assistant de conservation principal, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.
  
- **Madame FORT Yvette née SIMON**  
Secrétaire de mairie, COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CERIS, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERIS.
  
- **Madame GAILLARD Jocelyne née TEXIER**  
Secrétaire de mairie, COMMUNE DE SAINT SIMON, demeurant à SAINT-SIMON.
  
- **Madame GERMAIN-VEILLON Agnès née GERMAIN**  
Chargée de mission affaires générales, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à JARNAC.
  
- **Monsieur GILLOIS Henri**  
Adjoint au maire, Mairie de NERCILLAC, demeurant à NERCILLAC.
  
- **Monsieur GODET Alain**  
Adjoint technique ppl 1ère cl., Mairie de Bellevigne, demeurant à BELLEVIGNE.
  
- **Monsieur GRENIER Didier**  
Conseiller municipal, Mairie de Bellevigne, demeurant à VIVILLE Commune de BELLEVIGNE.

**- Madame GUEFFIER Véronique**

Ingénieur principal territorial, SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame GUICHET Joëlle**

Adjoint administratif principal territorial 1ère classe, Mairie de Châteauneuf-sur-Charente, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.

**- Monsieur GUIGNEAU Jean-Raymond**

Adjoint technique, Mairie de Saint-Michel, demeurant à SAINT-MICHEL.

**- Madame HAMON Nathalie**

Rédacteur principal 2nde classe, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à CHERVES-RICHEMONT.

**- Madame HILAIRET Isabelle née GRANET**

Agent social principal de 2ème classe, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHARENTE LIMOUSINE, demeurant à MONTEMBOEUF.

**- Madame JAULIN Christiane née RAYNAUD**

Adjointe au maire, Mairie de Cherves-Richemont, demeurant à CHERVES-RICHEMONT.

**- Madame JEANNET Nadine née DECOUX**

Agent périscolaire polyvalent, Communauté de communes Val de Charente, demeurant à RUFFEC.

**- Monsieur JOBIT Didier**

Maire, Mairie de Magnac-Lavalette-Villars, demeurant à MAGNAC-LAVALLETTE-VILLARS.

**- Madame JOUANAUD Christiane née TEXERAUD**

Assistante familiale - Direction de la solidarité, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à NANTEUIL-EN-VALLEE.

**- Monsieur JOUBERT Frédéric**

Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.

**- Monsieur JUIN James**

Adjoint au maire, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à GOND-PONTOUVRE.

**- Madame LACOMBE Karine née COUTANT**

Adjoint technique principal 1ère classe, SIVOS ARS - GIMEUX, demeurant à ARS.

**- Madame LACOMBE Yannick née GARGOT**

Adjoint technique principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à MONTMOREAU-SAINT-CYBARD.

**- Madame LAFAURIE Sylvie**

Rédacteur, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à VIGNOLLES.

**- Madame LAGARDE Isabelle née VIAUD**

Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à ORIOLLES.

- **Madame LAMBERT Giselle née VOISIN**  
Adjoint technique territorial, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE CHARENTE LIMOUSINE, demeurant à SAUVAGNAC.
- **Madame LAVAUD Valérie**  
Rédacteur, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame LEGER Maryline**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND.
- **Madame LE LANNOU Maryse**  
Rédacteur principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à BALZAC.
- **Madame LISLAUD Jocelyne**  
Adjoint administratif territorial 2ème classe, Mairie de Saint Germain de Montbron, demeurant à MARTHON.
- **Madame LOZANO Karine**  
Agent de maîtrise principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame MAGNAN Martine**  
Infirmière de classe supérieure CAT B, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BAINES-SAINTE-RADEGONDE.
- **Monsieur MAGNANON Bertrand**  
Adjoint au maire, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Madame MAGNE Christine**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Monsieur MELON Franck**  
Agent des services techniques, Mairie de Puymoyen, demeurant à VOUZAN.
- **Monsieur MICHELET Jean-Marie**  
Agent des espaces verts, Mairie de Puymoyen, demeurant à DIRAC.
- **Monsieur MIEN Jean-Christophe**  
Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Mairie de Mornac, demeurant à BRIE.
- **Monsieur MONTIGAUD Véronique**  
Auxiliaire de puériculture, Mairie de Soyaux, demeurant à CHALAIS.
- **Monsieur MORGADO Manuel**  
Adjoint technique principal territorial 1ère classe, Mairie de Salles-d'Angles, demeurant à SALLES-D'ANGLES.
- **Madame NAVILIAT Béatrice**  
Adjoint administratif principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à GOND-PONTOUVRE.

**- Monsieur NOCHELSKI Sylvain**

Directeur des services techniques, Mairie de Saint Yrieix-sur-Charente, demeurant à VINDELLE.

**- Monsieur NOE Pascal**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LESSAC.

**- Madame OUVRET Fabienne née GUERIN**

Agent d'accueil urbanisme, Mairie de Soyaux, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**- Madame PERINAZZO Marie-Thérèse née GROS**

Adjoint administratif 2ème classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC.

**- Madame PERRAGIN Carole née AMICHAUD**

Professeur enseignement artistique hors classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur PICAUD Pascal**

Technicien principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à BERNAC.

**- Madame PIERRE Martine née CHARRIER**

Maire déléguée, Mairie de Bellevigne, demeurant à VIVILLE.

**- Monsieur PINEAU Martial**

Adjoint technique territorial, Mairie de Taponnat-Fleurignac, demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND.

**- Madame PORTIN Marie-Claude**

Adjoint technique 1ère cl., Mairie de Bellevigne, demeurant à BELLEVIGNE.

**- Monsieur PREVOTEL Philippe**

Rédacteur - Barbezieux, Mairie de Barbezieux-Saint-Hilaire, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**- Madame QUÉRON Magali née VERGNION**

ATSEM principal de 1ère classe, CDC 4B SUD CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**- Monsieur RAYMOND Jean-Pierre**

Adjoint technique principal 2ème classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à VILLEJESUS.

**- Madame REAU Sylvie**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à GARDES-LE-PONTAROUX.

**- Monsieur REDUREAU Sylvain**

Technicien principal 1ère classe, SCE DEPARTEMENTAL INCENDIE ET SECOURS, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**- Madame RONDINAUD Janick née GUERINEAU**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Madame ROUGIER Marie-Claude**

Assistant socio-éducatif, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SOYAUX.

**- Monsieur SARDIN Rémi**

Technicien principal de 2ème classe, Mairie de Mornac, demeurant à MORNAC.

**- Madame TABARIES Lysiane née AMANIOU**

Aide soignante, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BOISBRETEAU.

**- Madame TESNIÈRE Maryse née FAURE**

Attachée territoriale, COMMUNE D AUBETERRE SUR DRONNE, demeurant à BARDENAC.

**- Madame TROCHUT Martine née BONNENFANT**

Retraitée, Mairie de NERCILLAC, demeurant à NERCILLAC.

**- Madame VIGIER Marie-Ange née GNUVA**

Agent spécialisé principal 2ème classe des écoles maternelles, Mairie de Ruelle-sur-Touvre, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**- Monsieur VIGNAUD Christian**

Maire délégué, COMMUNE DE ROUILLAC, demeurant à ROUILLAC.

**- Madame VINCENT Isabelle née MOUSNIER**

Rédacteur principal territorial de première classe, SYNDICAT MIXTE POUR L'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE EN CHARENTE, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Monsieur WOJCIK Alain**

Brigadier chef principal, Mairie de Ruelle-sur-Touvre, demeurant à JAULDES.

**- Madame YONNET Catherine**

Secrétaire de mairie, Mairie de Passirac, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.

**Article 3** : la médaille d'honneur régionale, départementale et communale OR est décernée à :

**- Monsieur ALEXANDRE Stéphane**

Régisseur, Mairie de Saint Yrieix-sur-Charente, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame BARREAU Brigitte**

Aide soignante principale, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BIRAC.

**- Madame BAUDRY Béatrice née NICOLAS**

Adjoint technique principal 1ère classe, SIVOS ARS - GIMEUX, demeurant à ARS.

**- Madame BEAUCHAUD Anne**

Rédacteur principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Monsieur BELLY Pascal**

Agent de maîtrise principal, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME.

- **Monsieur BENARD Pascal**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à TOURRIERS.
- **Madame BENOIT Lisette née MENANTEAU**  
ATSEM, Mairie de Puymoyen, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.
- **Madame BERNARD Marie-Françoise née CHOISY**  
Responsable de restauration, Communauté de communes Val de Charente, demeurant à CONDAC.
- **Monsieur BODINAUD Jacky**  
Technicien principal, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à MOUTHIERS-SUR-BOEME.
- **Monsieur BONNEAU François**  
Conseiller municipal, COMMUNE DE ROUILLAC, demeurant à ROUILLAC.
- **Madame BORDIER Françoise**  
Rédacteur principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Madame BORDRON Fabienne née BARDET**  
ATSEM, Mairie de Puymoyen, demeurant à DIRAC.
- **Monsieur BOURDET Nicolas**  
Ingénieur principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.
- **Monsieur BOUSSIRON Jean-Claude**  
Conseiller municipal, COMMUNE DE CHAMPAGNE VIGNY, demeurant à CHAMPAGNE-VIGNY.
- **Monsieur BRUNET Hervé**  
Technicien principal 1ère classe, Communauté de Communes La Rochefoucauld Porte du Périgord, demeurant à MONTBRON.
- **Monsieur CADIER Gilles**  
Mécanicien, Mairie de Soyaux, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Madame CALLANDRAUD Nadine née COURAUD**  
Attaché territorial, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à PUYMOYEN.
- **Madame CHIRON Monique née RATOUIT**  
Maire, Mairie de Voeuil-et-Giget, demeurant à VOEUIL-ET-GIGET.
- **Monsieur CHOLLET Éric**  
Adjoint technique principal 1ère classe, Mairie de COGNAC, demeurant à CHERVES-DE-COGNAC.
- **Monsieur CUFFEL Robert**  
Technicien en Restauration scolaire, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à GOND-PONTOUVRE.

- **Madame CYRILLE-DEVILLE Dominique née CYRILLE**  
Assistant de conservation principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à LA COURONNE.
- **Madame DELPECH Béatrice**  
Adjoint administratif hospitalier principal 1ère classe, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à SAINT-BONNET.
- **Monsieur DERAIX Thierry**  
Adjoint technique territorial principal de 1ère classe, Mairie de Gond-Pontouvre, demeurant à GOND-PONTOUVRE.
- **Monsieur DEXET Yves**  
Adjoint au maire, COMMUNE DE CHAMPAGNE VIGNY, demeurant à CHAMPAGNE-VIGNY.
- **Monsieur DOUY Michel**  
Technicien principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à NONAVILLE.
- **Monsieur DROUHAUD Thierry**  
Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC.
- **Monsieur DUMAS CHAUMETTE Robert**  
Ingénieur principal, Agence Technique de la Charente, demeurant à PUYMOYEN.
- **Madame DUPUY Frédérique**  
Ingénieur principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame DUSSUBIEUX Sylvie**  
Agent de gestion financière budgétaire et comptable, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.
- **Madame FARGEAS Martine née SALLIER**  
Aide soignante principale fonction auxiliaire de puériculture, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.
- **Monsieur FAUBERT Jean-Paul**  
Agent de maîtrise principal, Mairie de Confolens, demeurant à CONFOLENS.
- **Madame FERIOT Martine**  
Adjoint administratif principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à CHALAIS.
- **Madame FILLOUX Evelyne née ROCHER**  
Rédacteur principal 1ère classe, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à MARTHON.
- **Madame FORT Yvette née SIMON**  
Secrétaire de mairie, COMMUNE DE SAINT LAURENT DE CERIS, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-CERIS.

- **Madame GACHET Valérie née SELLIER**  
Infirmière de classe supérieure CAT B, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à TOUZAC.
- **Monsieur GALLENON Jean-Paul**  
Premier adjoint au maire, COMMUNE DE MONS, demeurant à MONS.
- **Madame GERMANEAU Nicole née DURANDET**  
Adjoint technique ppl 2ème cl. Collège Jean Rostand, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à TOUVRE.
- **Madame GIN Véronique née LADAME**  
ATSEM, Communauté de communes Val de Charente, demeurant à LA FAYE.
- **Madame GIRAUD Régine née DARRIEUSSECQ**  
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1ère classe, SIVOS ARS - GIMEUX, demeurant à GIMEUX.
- **Madame GRANDVEAU Eliane née HERBRETEAU**  
Technicien principal 1ère classe, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.
- **Madame GRENIER Christine**  
Adjoint adm. territorial ppl 1ère cl., Mairie de Bellevigne, demeurant à BELLEVIGNE.
- **Monsieur GUÉNÉ Jean-Luc**  
Responsable adjoint des services techniques, Mairie de Confolens, demeurant à ANSAC-SUR-VIENNE.
- **Monsieur GUILLOTON Robert**  
Maire, Mairie de Salles-d'Angles, demeurant à SALLES-D'ANGLES.
- **Monsieur JEAN Thierry**  
Technicien principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à TOUVRE.
- **Madame JOSLET Maryse née BOUSSETON**  
Rédacteur principal de 1ère classe, Mairie de Montbron, demeurant à MAZEROLLES.
- **Madame LAGARDE Béatrice**  
Adjoint administratif principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à BALZAC.
- **Madame LANDRAUD Martine née GROS-CADOUX**  
Directrice générale adjointe des services des communes, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC.
- **Madame LEPINOUX Evelyne**  
Agent de gestion administrative, Mairie de Soyaux, demeurant à SOYAUX.
- **Monsieur LERIBLER Olivier**  
Technicien principal 1ère classe, CALITOM, demeurant à MORNAC.
- **Madame LORENT-LABAT Catherine née LORENT**  
Directeur territorial, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.

**- Madame MARCEAU Sophie née COURRAUD**

Auxiliaire de puériculture, GRAND COGNAC Communauté d'Agglomération, demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC.

**- Monsieur MARTIN Hervé**

Adjoint technique principal de 1ère classe, Mairie de COGNAC, demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN.

**- Madame MERCIER Emmanuelle**

Adjoint administratif 2ème classe, CCAS de Cognac, demeurant à COGNAC.

**- Madame MICHEL Françoise**

Rédacteur principal de 1ère classe, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Monsieur MIOT Pascal**

Adjoint technique ppl 1ère cl., Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur PARENTEAUD Eric**

Technicien, Mairie de COGNAC, demeurant à COGNAC.

**- Madame PATIER Caroline**

Attaché principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Monsieur PICAUD Jean-Michel**

Technicien, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.

**- Monsieur PICHONNIER Éric**

Agent de maîtrise principal, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Madame PONS Brigitte**

Attachée territoriale principale, Mairie de Châteauneuf-sur-Charente, demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.

**- Madame RABILLER Violette née VERGNAUD**

Adjoint technique principal 1ère cl. Ecole maternelle, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à SERS.

**- Monsieur RAPIN Denis**

Adjoint technique territorial principal 1ère classe, Mairie de Touvérac, demeurant à TOUVERAC.

**- Madame RATOUIT Josyane**

Assistante de gestion, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE.

**- Madame RIFFAUD Patricia née BLONDEL**

Cheffe équipe agents d'animation, Mairie de Ruelle-sur-Touvre, demeurant à MORNAC.

**- Monsieur ROMAIN Bruno**

Adjoint technique 1ère classe - Collège N. Casteret Ruelle, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à AUBEVILLE.

**- Monsieur ROUGIER Gervais**

Directeur territorial, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à PUYMOYEN.

**- Madame ROY Christine née DARTON**

Infirmière de classe supérieure CAT B, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à BAINES-SAINTE-RADEGONDE.

**- Monsieur RUDEAU José**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à ANGOULEME.

**- Madame SANNICOLAS Viviane**

Conseiller supérieur socio-éducatif, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE, demeurant à SOYAUX.

**- Madame SANZ Béatrice née RIGAUD**

Infirmière de 2ème grd. categ. A, HÔPITAUX DU SUD CHARENTE, demeurant à SOYAUX.

**- Monsieur SAUMON Guy**

Maire, COMMUNE DE CHAMPAGNE VIGNY, demeurant à CHAMPAGNE-VIGNY.

**- Madame SAUVAGET Nathalie**

Adjoint d'animation principal 2ème classe, Mairie de COGNAC, demeurant à COGNAC.

**- Monsieur TESSIER Pascal**

Agent de maîtrise, Communauté d'Agglomération du GrandAngoulême, demeurant à CHAMPNIERS.

**- Madame THOMAS Chantal**

Agent de maîtrise, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Monsieur THOMAS Gabriel**

Retraité, Mairie de MAGNAC-SUR-TOUVRE, demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE.

**- Madame TRIQUET-FOUGERAS Armelle née FOUGERAS**

Médecin hors classe, Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, demeurant à LA COURONNE.

**- Madame VALLAT Maryse née PASCAUD**

Secrétaire de mairie, Mairie de Taponnat-Fleurignac, demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC.

**- Monsieur VERGNAUD Alain**

Adjoint technique principal 2ème classe, Mairie de Ruelle-sur-Touvre, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**- Monsieur VILLEGER Jean-Michel**

Adjoint technique principal, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CHARENTE,  
demeurant à CONFOLENS.

**- Madame VIOLET Dominique née GAILDRAUD**

Agent spécialisé ppl 1ère cl. École maternelle de Taizé-Aizie, Communauté de  
communes Val de Charente, demeurant à TAIZE-AIZIE.

**- Madame ZIAD Fatna**

Chargée de financement, LOGÉLIA CHARENTE, demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE.

**Article 4** : Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

Angoulême, le **09 DEC. 2019**

La Préfète

Marie LAJUS



416 170 00

Préfecture

16-2019-11-29-001

Arrêté portant attribution de la médaille du travail -  
promotion du 1er janvier 2020



## ARRÊTÉ

Portant attribution de la médaille d'honneur du travail,  
Promotion du 1er janvier 2020

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret 48-852 du 15 mai 1948 modifié instituant la médaille d'honneur du travail ;

VU le décret 84-591 du 4 juillet 1984 modifié par les décrets 2000-1015 du 17 octobre 2000 et 2007-1746 du 12 décembre 2007 ;

VU l'arrêté du 17 juillet 1984 portant délégation de pouvoirs aux préfets pour l'attribution de la médaille d'honneur du travail ;

SUR proposition de Monsieur le directeur de cabinet,

## ARRÊTÉ

**Article 1 :** La médaille d'honneur du travail ARGENT est décernée à :

- **Monsieur AGARD Sébastien**  
Contrôleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAVENAT
- **Madame AIME Katia**  
Chargée d'animation, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à LA COURONNE
- **Madame AMEN Véronique**  
Masseur Kinésithérapeute, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame AMROUCHE Nadine**  
Ouvrière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
- **Madame AOUINI Lilia**  
Agent de propreté, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME

- **Madame ARREBOLA SANCHIS Martine**  
Agent des services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,  
ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur AUBERT William**  
Technicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GARAT
  
- **Monsieur AUDELIN Jean-Louis**  
Responsable zone export, S.N.R.I., RUFFEC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame AUDITEAU-HIZEMBERT Yvette**  
Chargée d'affaires MCO, ZODIAC AEROSPACE SERVICES EUROPE, ARS.  
demeurant à ARS
  
- **Madame AUDOIN Christelle**  
Responsable qualité, Société Charentaise de Décor, GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à JUILLAGUET
  
- **Monsieur AUDONNET Stéphane**  
Opérateur de ligne auto, BLOUNT CIVRAY, SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL.  
demeurant à LA FAYE
  
- **Monsieur AUGIER-GAUTIER Pascal**  
Ouvrier - Conducteur régleur, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-  
MALMAISON.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Monsieur AZZAM Lahcen**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Madame BACHELIER-FOLLEA Laurence**  
Secrétaire, SELAS CERBALLIANCE-CHARENTES, SAINTES.  
demeurant à GUIMPS
  
- **Monsieur BAGUENARD Thierry**  
Chef de magasin, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à PLASSAC-ROUFFIAC
  
- **Madame BAÏOLA Séverine**  
Aide-soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame BALITRAN Véronique**  
Responsable de Site Adjoint 1, EFFIA STATIONNEMENT, PARIS.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BALUTAUD Florence**  
Médecin coordinateur, EHPAD Résidence André Compain, SAINT-MICHEL.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BARBACHOUX Sandrine**  
Technicienne base de données techniques, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à SEGONZAC
  
- **Madame BARBOT Laurence**  
Assistante expédition, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à NERCILLAC

- **Monsieur BARRET Michel**  
Pompiste caissier, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à SURIS
  
- **Madame BAUD Patricia**  
Agent de maîtrise, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à BASSAC
  
- **Madame BENADDA ZAJIA**  
Gestionnaire conseil, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur BENNIS Kamal**  
Conducteur de machine, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur BERTHELON Frédéric**  
Responsable service pièces de rechange, MOTEURS LEROY SOMER,  
ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BERTIN Yannick**  
Monteur aluminium, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur BERTRAND Cyril**  
Chauffeur poids lourd, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à MOUTON
  
- **Monsieur BERTRAND Emmanuel**  
Assitant qualité, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à CHILLAC
  
- **Madame BETOULLE Sandrine**  
Infirmière, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Monsieur BEZIAUD Nicolas**  
Usinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BIDENNE Céline**  
Comptable, FIDUCIAIRE D'ANALYSE DE RÉVISION ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE, ANGOULÈME.  
demeurant à COULGENS
  
- **Monsieur BINAUD Philippe**  
Chirurgien-dentiste conseil, SERVICE MÉDICAL LIMOUSIN POITOU-CHARENTES, LIMOGES.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BINEAU John**  
Agent de maîtrise, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à VARS

- **Monsieur BIZAT Yves**  
Animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LIGNIERES-SONNEVILLE
  
- **Monsieur BLANCHARD Frédéric**  
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à AUNAC
  
- **Monsieur BLANCHEREAU David**  
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MOSNAC
  
- **Madame BLATTEAU Florence**  
Responsable coordination repiquage, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à PLASSAC-ROUFFIAC
  
- **Madame BLONDEAU Stéphanie**  
Gestionnaire allocataires, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à DIRAC
  
- **Monsieur BLONDEAU Willy**  
Cariste, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.  
demeurant à ARS
  
- **Monsieur BODIN Jérôme**  
Salarié, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame BOIJENOUS Florence**  
Conseillère technique départementale Petite Enfance - Enfance Jeunesse  
Animatrice Vie Sociale, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BOIS Sophie**  
Employée grande distribution, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à MARILLAC-LE-FRANC
  
- **Madame BONSERGENT Céline**  
Responsable élaboration produit & régie douane, E. REMY MARTIN & C°,  
COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame BORDET Marie-Christine**  
Assistante comptable, FIDUCIAIRE D'ANALYSE DE RÉVISION ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE, ANGOULÊME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BOTTÉ Karine**  
Chargée d'évaluation de suivi social, CROIX- ROUGE DOMICILE (CR DOMICILE),  
ANGOULÊME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur BOULAI Eric**  
Formateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BOURASSEAU Bruno**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-SATURNIN

- **Madame BOURBON Brigitte**  
Conseillère en mode, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame BOURON Marielle**  
Conditionneuse, GROUPE JLF, VILLEBOIS-LAVALETTE.  
demeurant à VILLEBOIS-LAVALETTE
  
- **Monsieur BOUSSIN Sébastien**  
Méthode logistique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur BOUTIN Baptiste**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur BOUTINON Christophe**  
Opérateur usinage, SANIFIRST, GOND-PONTOUVRE.  
demeurant à CHARMANT
  
- **Monsieur BRENON David**  
Conseiller en action sociale, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame BRIGAUD Josette**  
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
  
- **Madame BRIVET Stéphanie**  
Employée administrative, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à TRIAC-LAUTRAIT
  
- **Monsieur BROCHAND Anthony**  
Peintre - emballer, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur BROCHET Maurice**  
Opérateur de production, VETALIS, CHÂTEAUBERNARD.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur BROSSAUD Vincent**  
Comptable, SARL FONTENOY GROUPE IMMOBILIER, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Madame BROUSSET Nathalie**  
Agent hôtelier, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
  
- **Madame BURGUET Florence**  
Chargée de projets et communication RH, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à MONTIGNAC-LE-COQ
  
- **Monsieur BUSSARD Patrick**  
Employé de transit, TRANSDEV POITOU-CHARENTES, ANGOULÊME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Madame CADUSSEAUD Nathalie**  
Assistante export, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC

- **Monsieur CALLUAUD Jean-Pascal**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à AUNAC
  
- **Monsieur CALVET Michaël**  
Ouvrier, SANIFIRST, GOND-PONTOUVRE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame CARDOSO Elisabeth**  
Employée administrative, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame CAUBEL Nathalie**  
Magasinier niveau 2, LES ATELIERS DU GOUT SAS, DIEPPE.  
demeurant à GUIMPS
  
- **Madame CAULFIELD Peggy**  
Responsable de magasin, JULES, ROUBAIX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur CAUTE Yvon**  
Ouvrier, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à AUSSAC-VADALLE
  
- **Monsieur CHAGNAUD Cédric**  
Conducteur de système de production automatisé, MOTEURS LEROY SOMER,  
ANGOULEME.  
demeurant à LA ROCHETTE
  
- **Monsieur CHAGNAUD David**  
Opérateur méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Madame CHANGEUR Fanie**  
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à PUYMOYEN
  
- **Monsieur CHANSIGAUD Daniel**  
Chef d'atelier, CHROME DUR INDUSTRIEL MC 16, NIEUIL.  
demeurant à NIEUIL
  
- **Monsieur CHARRIER Gérald**  
Coordonnateur des modèles, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPMILLON
  
- **Monsieur CHARRIER Gérard**  
Conducteur machine, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à TOUVRE
  
- **Monsieur CHARRIER Yohann**  
Implanteur câbleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame CHAUVERON Danielle**  
Assistante comptable, FIDUCIAIRE D'ANALYSE DE RÉVISION ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE, ANGOULÈME.  
demeurant à MONTBRON

- **Monsieur CHAZAUT Nicolas**  
Attaché technico commercial, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur CHÈNE Jean-François**  
Directeur d'agence, CAISSÉ D'EPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES, BORDEAUX.  
demeurant à MARILLAC-LE-FRANC
  
- **Madame CHERON Florence**  
Chargée des Moyens Généraux, NOALIS, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur CHEVALARIAS Thierry**  
Tourneur - Fraiseur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RONSENAC
  
- **Monsieur CHOUET Stéphane**  
Conseiller à l'emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame CIERZNIEWSKI Katia**  
Assistante administrative, BRICONORD SAS, VIGNOLLES.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Madame CLERMONT Sandrine**  
Employée de banque, SOCIETE GENERALE, NANTERRE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur COQUILLAUD Ludovic**  
Mécanicien régleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
  
- **Madame COSSE Marie-Paule**  
Ouvrière - mécanicienne en confection, SOCIETE NOVATRICE DE CONFECTION, NONTRON.  
demeurant à EYMOUTHIER
  
- **Madame COURTAZELLES Marie-Line**  
Ouvrière d'usine, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Madame COUTANT Nicole**  
Aide-soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à BECHERESSE
  
- **Madame COUTANT Valérie**  
Assistante administration des ventes, IMERYS REFRACTORY MINERALS, CLERAC.  
demeurant à LAGARDE-SUR-LE-NE
  
- **Monsieur COUTURIER Alain**  
Responsable formation commercial, CNP ASSURANCES, PARIS.  
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
  
- **Madame CROSNIER Magali**  
Aide comptable, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC

- **Monsieur CUSSAGUET Christophe**  
Conducteur d'engins, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame CYPRYK Cécile**  
Gestionnaire conseil à l'allocataire, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
  
- **Madame DAMOUR Adeline**  
Assitant Maitrise d'Ouvrage, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur DANET Julien**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BOUTEVILLE
  
- **Monsieur DA SILVA DAMACENO Jean-Marie**  
Opérateur sur Robot Vernissage Carte Électronique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur DA SILVA Pascal**  
Technicien contrôles et mesures, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à MORNAC
  
- **Madame DAUNAS Christelle**  
Aide soignante de nuit, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGEDUC
  
- **Monsieur DAUVICH Rodolphe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Monsieur DEBAUD Sébastien**  
Modeleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
  
- **Monsieur DEJEAN-SERVIERES Hervé**  
Agent de maîtrise, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Madame DELAGE Corinne**  
Coordinatrice, BUT INTERNATIONAL, CHAMPNIERS.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame DELUCHE-LACHAUD Caroline**  
Gestionnaire conseil, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à MARTHON
  
- **Madame DEMOULIN Viviane**  
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame DENIS Francine**  
Vendeuse ELS POINTS CHAUDS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND

- **Madame DEPIE Agnès**  
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur DESBORDES Wilfried**  
Règleur, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame DICK Nathalie**  
Employée commerciale, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Madame DO COUTO Elisabete**  
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à GENOUILLAC
  
- **Monsieur DOUCET Eric**  
Mouleur noyateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur DOUCET Rodolphe**  
Commercial, Société Charentaise de Décor, GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à PUYMOYEN
  
- **Madame DOUMEYROUX Angélique**  
Secrétaire, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Monsieur DROUAUD Manuel**  
Animateur QSE, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame DUBREUILH-PENTHION Karine**  
Directrice générale adjointe, MUTUELLE 403, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Monsieur DUPRAT Laurent**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOÈME
  
- **Monsieur DUPUYS Cédric**  
Outilleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur EDELY Philippe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CELLETES
  
- **Monsieur ENGUENARD Eric**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VIBRAC
  
- **Monsieur ESNARD Jean-Michel**  
Chef d'équipe, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame ETIENNE Murielle**  
Géomaticienne, SEMEA, ANGOULEME.  
demeurant à SAINTE-COLOMBE

- **Madame FACEIRA Dalila**  
Gestionnaire entreprises, ASSOCIATION DE MOYENS KLESIA, PARIS.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame FAGET Nadine**  
Aide à domicile, FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE ADMR, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à ROUSSINES
  
- **Madame FAREL Alexandra**  
Gestionnaire ARIPA, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à HIERSAC
  
- **Madame FARET Angélique**  
Assistante cadres, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
  
- **Madame FARET Anne**  
Aide soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LINARS
  
- **Monsieur FAUCHER Romain**  
Électrotechnicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur FAURISSON Matthieu**  
Ouvrier spécialisé sécheur S2, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.  
demeurant à ETAGNAC
  
- **Monsieur FERNANDEZ Jérôme**  
Conducteur de travaux, ALLARD SAS, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame FEVRIER Nadia**  
Employée administrative / production, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S.,  
GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame FOURNIER Corinne**  
Manager de rayon, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur FOURNIER Gérald**  
Technicien méthodes, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur FOURREAU Fabien**  
Contrôleur qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA PERUSE
  
- **Monsieur FOUSSIER Maxime**  
Responsable maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Monsieur FRÉMONT Pascal**  
Cuisinier, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur FRESSAC Fabrice**  
Cuisinier, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE

- **Monsieur FROMENT Gérard**  
Opérateur de production, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à VIGNOLLES
  
- **Monsieur FROUGIER David**  
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
  
- **Madame GADRAS Marie-Laure**  
Gestionnaire conseil allocataire expert, CAF DE LA CHARENTE-MARITIME, LA ROCHELLE.  
demeurant à BOURG-CHARENTE
  
- **Monsieur GADY David**  
Chef d'équipe mécanicien/chaudronnerie, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.  
demeurant à CHABRAC
  
- **Madame GALLAIS Isabelle**  
Collaboratrice social, COGEP, GOND-PONTOUVRE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame GAUMONT Angélique**  
Ouvrière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GARDES-LE-PONTAROUX
  
- **Monsieur GAUTHIER Xavier**  
Technicien bureau d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
  
- **Monsieur GAU Valéry**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JAULDES
  
- **Monsieur GHERAB Jean-Louis**  
Machiniste, Société Charentaise de Décor, GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
  
- **Monsieur GIRAUDON Xavier**  
Technico-commercial support, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à BECHERESSE
  
- **Monsieur GOEURY Xavier**  
Technicien marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MARILLAC-LE-FRANC
  
- **Monsieur GOUIN Fabrice**  
Électromécanicien, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à TOUVERAC
  
- **Monsieur GOUNIN Jean-Guy**  
Agent entretien électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
  
- **Monsieur GOURSAUD Cédric**  
Ouvrier opérateur en salle Bois, IP CELIMO, SAINT JUNIEN.  
demeurant à ETAGNAC

- **Monsieur GOURSEAUD Pascal**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
- **Madame GRANET Jessica**  
Ouvrière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur GRANIER Arnaud**  
Employé de banque, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à LA FORET-DE-TE SSE
- **Madame GRAVELLE-VIVIEN Véronique**  
Agent de contrôle, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GREGOIRE Ingénieur**  
Ingénieur, SAFT, NERSAC.  
demeurant à TOUVRE
- **Monsieur GRELLIER Christophe**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à LA COURONNE
- **Madame GRESSARD Céline**  
Gestionnaire de paie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à DIRAC
- **Madame GRESSIER Corinne**  
Aide soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
- **Monsieur GUICHET Thierry**  
Technicien de maintenance, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur GUIET David**  
Responsable UAP, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CLAIX
- **Monsieur GUILLORIT Jérémie**  
Électrotechnicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur GUILLOT Sébastien**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Madame GUIMARAES GONCALVES Maria da Gloria**  
Aide médico psychologique, EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-  
D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur GUIMBERTEAU Pascal**  
Peintre, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MONTIGNAC-CHARENTE
- **Madame GUIONNET Aurélie**  
Comptable, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC

- **Monsieur GUITTON Christophe**  
Technicien d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur GUNE Brice**  
Responsable d'atelier, GATINEAU - THIOUET SAS, COGNAC.  
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
- **Madame GURHEM Virginie**  
Machiniste, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
- **Monsieur GUYTON Guillaume**  
Opérateur de machine, THIOUET ONDULÉ S.A.S., COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur HAMMOU Didier**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JAULDES
- **Monsieur HAYS Alain**  
Agent d'exploitation principal, SEMEA, ANGOULEME.  
demeurant à JAULDES
- **Monsieur HENRY Jean-Luc**  
Cadre commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
- **Madame HEREAU Nathalie**  
Agent de production, SAFT, NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
- **Madame HERNOT Manuella**  
Directrice de magasin, VETIR, MONTREVAULT-SUR-EVRE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Monsieur HERVAUD Cédric**  
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-GENIS-D'HIERSAC
- **Monsieur HOUTIN Frantz**  
Adjoint de direction, SODEGER EURL, CHATEAU GONTIER.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
- **Monsieur HUBERT Arnaud**  
Responsable comptable, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur IDIER Laurent**  
Responsable d'atelier, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à CHALLIGNAC
- **Monsieur JABOUILLE Olivier**  
Technicien de maintenance, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-  
SAINT-HILAIRE.  
demeurant à ANGEDUC
- **Monsieur JALLAT Guillaume**  
Soudeur - Animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE

- **Monsieur JAMET Didier**  
Gérant, LAGARDERE TRAVEL RETAIL FRANCE, LEVALLOIS-PERRET.  
demeurant à NERSAC
  
- **Madame JARRIAULT Laurence**  
Responsable amélioration ciblée et QSE, LES MOULINS DE SAINT PREUIL,  
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Monsieur JARRON Franck**  
Responsable HSE, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur JOYEUX Stéphane**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur JUIN Régis**  
Agent de traitement des commandes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur KARTITA Amar**  
Chauffeur poids lourd, TRANSCO, CHERVES-RICHEMONT.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Madame KOMORSKI Alexandra**  
Superviseur accueil, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
  
- **Madame LABBÉ Armelle**  
Chargée d'études acturielles, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur LABONNE David**  
Imprimeur, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame LABROUSSE Annie**  
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame LACALLE Dominique**  
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame LACATON Christelle**  
Chef de caisse, BUT INTERNATIONAL, CHAMPNIERS.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur LACHAISE Michaël**  
Ouvrier qualifié, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur LACHAIZE Alain**  
Imprimeur, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame LADRAT Josiane**  
Agent d'expédition, IMERYS REFRACTORY MINERALS, CLERAC.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE

- **Monsieur LAFORGE Frédéric**  
Ouvrier méthodes Terrain, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MAINE-DE-BOIXE
  
- **Monsieur LAGROGERIE Jean-Luc**  
Électromécanicien, LIMOGES DIFFUSION AUTOMOBILES, SAINT-JUNIEN.  
demeurant à BRIGUEUIL
  
- **Madame LAHAYE Barbara**  
Technicien du Service Médical de la Sécurité Sociale, SERVICE MÉDICAL  
LIMOUSIN POITOU-CHARENTES, LIMOGES.  
demeurant à HIERSAC
  
- **Monsieur LAIZET Philippe**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à DIGNAC
  
- **Monsieur LALANDE Pierrick**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur LAMMERTYN Guillaume**  
Acheteur, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame LAPIERRE Muriel**  
Référente en gestion des personnels, NAVAL GROUP, PARIS.  
demeurant à DIGNAC
  
- **Madame LAROCHE Catherine**  
Employée de cantine, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
  
- **Monsieur LARUE Christophe**  
Gap leader production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à DIRAC
  
- **Madame LARWA Sabrina**  
Responsable du service commercial, LOGÉLIA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Madame LASCOUX Karine**  
Comptable, FIDUCIAIRE D'ANALYSE DE RÉVISION ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE, ANGOULÊME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Monsieur LAUMONT Sébastien**  
Employé administratif, SISTAC, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur LAURENT Philippe**  
Ergothérapeute, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame LEBEAU Christine**  
Assistante de direction, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE

- **Monsieur LEFLON Philippe**  
Encadrant A.P.A (activités physiques adaptées), CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-  
SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame LE FOURN Agnès**  
Aide soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à DOUZAT
  
- **Monsieur LEFRANCOIS Jean-Charles**  
Responsable approvisionnements, GREGOIRE SAS, COGNAC.  
demeurant à CHASSORS
  
- **Monsieur LEMBERT Gérard**  
Électricien, GREGOIRE SAS, COGNAC.  
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
  
- **Madame LEROUGE Nathalie**  
Assistante de gestion, LOGÉLIA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CLAIX
  
- **Monsieur LETERTRE Frédéric**  
Responsable ressources humaines, STEF TRANSPORTS AGEN, ESTILLAC.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur LÉVÊQUE Antoine**  
Masseur Kinésithérapeute, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame LÉVÊQUE Lydie**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à SAINT-ADJUTORY
  
- **Madame LEYSSENOT Yannick**  
Caissière ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur LIZOT Michel**  
Carrossier automobile, STYLAUTO 86, POITIERS.  
demeurant à BESSE
  
- **Monsieur LOMBARD Romain**  
Peintre industriel, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à PERIGNAC
  
- **Madame LOME Laurence**  
Secrétaire médicale, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur LYLLE Frédéric**  
Directeur technique, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame MACOILLARD Yvette**  
Comptable, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur MADIGOUT Jérôme**  
Usineur monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE

- **Monsieur MAHMOUD Abdessatar**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur MALAQUIS Dimitri**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame MANFREDI Karine**  
Responsable Accueil Clientèle, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MARANDON Laëtitia**  
Comptable, NOALIS, LIMOGES.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur MARCELLE Nicolas**  
Chef d'agence, COLAS SUD OUEST, MERIGNAC.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MARCHAND Séverine**  
Hôtesse de caisse-presse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Madame MARCIQUET Marie-Madeleine**  
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame MARCOU Sophie**  
Conducteur conditionnement, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-  
SAINT-HILAIRE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Madame MARÉE Magali**  
Chargé de recette, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SIGOGNE
  
- **Monsieur MARQUAIS Olivier**  
Chaudronnier, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur MATOUG Yacine**  
Agent de production, SAFT, NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur MAUGET Sébastien**  
Monteur tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FONTCLAIREAU
  
- **Monsieur MAURELET Ludovic**  
Tourneur fraiseur monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-GENIS-D'HIERSAC
  
- **Madame MAURIN Fabienne**  
Conseillère assurance maladie, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
  
- **Monsieur MAUTRE Damien**  
Ouvrier qualifié, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-ANGEAU - VAL DE BONNIEURE

- **Monsieur MEERSCHAERT Yoan**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur MENARD Jean-Christophe**  
Aide-soignant, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à CHAMPAGNE-VIGNY
  
- **Monsieur MENONCELLO Bruno**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOURVILLE
  
- **Madame MERLAUD Carole**  
Responsable pôle d'activité, CIC SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MERLE Eliane**  
Aide-soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LIGNIERES-SONNEVILLE
  
- **Monsieur METAYER Stéphane**  
Électrotechnicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GURAT
  
- **Madame MICHEAU Delphine**  
Comptable, GESTAL, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à GARAT
  
- **Monsieur MICHELON Cyrille**  
Régleur ligne mise en boîte, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à MOUTHIERES-SUR-BOEME
  
- **Madame MICHELY Jackie**  
Agent service nettoyage, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur MIGNOT Patrice**  
Boucher, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à VIBRAC
  
- **Monsieur MONCHATRE Christophe**  
Électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur MONROUX Stéphane**  
Expert technicien maintenance, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur MOREAU Jérôme**  
Opérateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MOREAU Valérie**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MOREL Alexandra**  
Technicienne méthodes, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à TOURRIERS

- **Monsieur MOSER Samuel**  
Responsable technique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame MOTARD Anne-Valérie**  
Employée de banque, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame MOUCO Corinne**  
Chef d'équipe, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ESSE
- **Monsieur MOUNIER Anthony**  
Employé de bureau, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
- **Monsieur MOUNIER Jérôme**  
Technicien planning, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-ANGEAU
- **Monsieur MOURET Laurent**  
Opérateur préparation matières premières, ROUSSELOT Angoulême SAS,  
ANGOULEME.  
demeurant à VILHONNEUR
- **Madame MOURIOUX Corinne**  
Infirmière, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur MOYRAND Christophe**  
Opérateur cartes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur NADAUD Philippe**  
Chef de projet informatique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur NAVEAU Fabrice**  
Aide-soignant, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à BLANZAC-PORCHERESSE
- **Madame NICOLAS Marie-Agnès**  
Secrétaire technique, ETABLISSEMENTS FORTET-DUFAUD, SALLES-D'ANGLES.  
demeurant à GUIMPS
- **Madame NIVET Christelle**  
Comptable, CROIX- ROUGE DOMICILE (CR DOMICILE), ANGOULÊME.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur NOUARD Jérôme**  
Métrologue, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
- **Monsieur NOUAUD Arnaud**  
Peintre industriel, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Madame OSIRIS Florence**  
Coiffeuse, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX

- **Madame OUARDA Murielle**  
Magasinière cariste, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur PAILLAT Franck**  
Technicien bureau d'études, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à NERCILLAC
  
- **Madame PAILLOUX VEUVE DES GEORGES Marie-Christine**  
Comptable confirmée, GARAGE BORDRON - CHABERNAUD, LA  
ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Madame PAIN Mireille**  
Employée administrative, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Monsieur PARTHONNAUD Jérémy**  
Technico-commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Madame PASCAUD Sylvie**  
Pompiste caissière, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Madame PASQUET Natacha**  
Manutentionnaire, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à SAINT-AULAIS-LA-CHAPELLE
  
- **Monsieur PAULAIS François**  
Salarié agricole, EARL Du Logis de La Brée, SEGONZAC.  
demeurant à BARRET
  
- **Monsieur PAULAIS Jean-Pierre**  
Chauffeur, SUEZ ENVIRONNEMENT - SITA SUD OUEST, CANEJAN.  
demeurant à CHILLAC
  
- **Monsieur PEYNICHOUT Pascal**  
Usinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPAGNE-VIGNY
  
- **Monsieur PHILIPPON Jean-Pierre**  
Ouvrier de chai, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame PINEAU Céline**  
Technicienne de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Monsieur PLASSE Christophe**  
Technico-commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BALZAC
  
- **Madame POISBELAUD Catherine**  
Comptable, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LINARS
  
- **Monsieur POISBELAUD Matthieu**  
Superviseur de production, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT

- **Monsieur PONDEVIE Yves-Mary**  
Ingénieur, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à AUSSAC-VADALLE
  
- **Monsieur POTIER Christophe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur POTTIER Steeve**  
Magasinier cariste approvisionnement, LES MOULINS DE SAINT PREUIL,  
BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à YVIERS
  
- **Monsieur PRADIGNAC Marc**  
Directeur technique, BRICONORD SAS, VIGNOLLES.  
demeurant à BARRET
  
- **Madame PRAT Ghislaine**  
Agent de stérilisation, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à BOUEX
  
- **Madame PREVOTEL Frédérique**  
Technicienne administrative, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,  
ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur PRIGENT Rémi**  
Technicien de maintenance, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-  
SAINT-HILAIRE.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur QUERIAUD Sylvain**  
Chef d'équipe, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
  
- **Madame QUERTINMONT Sophie**  
Assistante achat et production, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur QUICHAUD Jérôme**  
Magasinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Madame QUINTON Valérie**  
Comptable, CROIX- ROUGE DOMICILE (CR DOMICILE), ANGOULÊME.  
demeurant à GARAT
  
- **Monsieur RABEL Guillaume**  
Technico-commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur RABILLER David**  
Peintre pistolet, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur RAMBLIÈRE Arnaud**  
Ingénieur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE

- **Monsieur RANDRIANOMENJANAHARY François**  
Agent de maîtrise, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur RAPHEL Kévin**  
Agent de propreté, ONET SERVICES, ANGOULEME.  
demeurant à VARS
  
- **Madame RASSAT Laurence**  
Opérateur conducteur de ligne, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Madame RAYMONDEAU Catherine**  
Infirmière, EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur REINAS Franck**  
Modeleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Madame RICHARD Cécile**  
Conseillère en protection sociale, CLDSSTI POITOU-CHARENTES, NIORT.  
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE
  
- **Monsieur ROBERT Thierry**  
Ingénieur applicacation, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GARAT
  
- **Monsieur ROBIN Frédéric**  
Animateur sécurité, Société Charentaise de Décor, GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à BOURG-CHARENTE
  
- **Madame ROLIN Karine**  
Technicien administratif, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Monsieur RONDEAU Pierre**  
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur ROSQUIN Hervé**  
Responsable, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame ROUACH Patricia**  
Employée d'usine, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOURVILLE
  
- **Madame ROUAIX Catherine**  
Responsable contrôle interne et gestion des risques, MUTUELLE SMATIS  
FRANCE, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur ROUDY Dominique**  
Employé d'immeuble, ICF ATLANTIQUE SA D'HLM, PARIS.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur ROUQUETTE Stéphane**  
Agent de maîtrise, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.  
demeurant à VOULGEZAC

- **Madame ROYER Elsa**  
Conseiller services AM référent, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Monsieur ROY Pascal**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame ROY Sandrine**  
Chargée de cohésion sociale et tranquillité résidentielle, NOALIS, LIMOGES.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame RUIZ Aline**  
Educateur physique et sportif, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame RUIZ Anita**  
Aide-soignante, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND
  
- **Monsieur RULLAUD David**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Madame SAINT CRICQ Dominique**  
Secrétaire, ETABLISSEMENTS FORTET-DUFAUD, SALLES-D'ANGLES.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur SAINT-CRICQ Paul**  
Agent de maintenance, VEOLIA PROPRETÉ POITOU-CHARENTES,  
CHATEAUBERNARD.  
demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES
  
- **Madame SALINAS Lucia**  
Aide soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CLAIX
  
- **Monsieur SALMON Gérald**  
Magasinier polyvalent, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-MICHEL
  
- **Monsieur SAOUD Yassine**  
Peintre, STYLAUTO 86, POITIERS.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur SARDET Philippe**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur SOLTYSIAK Laurent**  
Agent de maîtrise, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
  
- **Madame SOULAT Marie-Elisabeth**  
Secrétaire après vente, DAC CITROËN, CHAMPNIERS.  
demeurant à CHAMPMILLON
  
- **Monsieur SPOREK David**  
Agent technique, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD

- **Monsieur STOCCO-PHILOPHE Rémi**  
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Madame TALLET Sylvie**  
IDE de nuit, CSSR LES GLAMOTS, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à BLANZAC-PORCHERESSE
  
- **Monsieur TARAULT Frédéric**  
Responsable camionnage, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Madame TATI Sabrina**  
Employée administrative, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BONNIEURE
  
- **Madame TEIXEIRA Cécilia**  
Secrétaire comptable, E.E.C.E LAPEYRE, CHAMPNIERS.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Madame TERRACHER Céline**  
Employée de banque, BANQUE POPULAIRE AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE,  
BORDEAUX.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Monsieur TERSSIER David**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BIGNAC
  
- **Madame TESSON Mélanie**  
Cadre bancaire, CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DE LOIRE-  
ATLANTIQUE ET DU CENTRE OUEST, NANTES.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame TEXIER Fabienne**  
Chargée de formation, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur THOMAS Francis**  
Responsable Départemental Chauffage Electricité, SCHLUTER SYSTEMS,  
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur TIEN YOU Franck**  
Responsable des systemes d'infomation, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur TIFFON Aymeric**  
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur TINARD Richard**  
Responsable d'exploitation logistique, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.  
demeurant à JAULDES
  
- **Monsieur TISSEYRE Didier**  
Cariste, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.  
demeurant à COGNAC

- **Monsieur TOUCHON Patrice**  
VRP Commercial, LABO FRANCE, CEBAZAT.  
demeurant à VOUZAN
  
- **Monsieur TRIEL Loïc**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Madame TRUFFANDIER Fabienne**  
Secrétaire de direction, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame VALLADE Valérie**  
Technicienne méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur VARIZAT Eric**  
Technicien responsable finitions, LYSIPACK, MERPINS.  
demeurant à TOUZAC
  
- **Monsieur VASLIN Laurent**  
Magasinier cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-BONNET
  
- **Madame VAZART Angélique**  
Agent de fabrication, SAFT, NERSAC.  
demeurant à DIRAC
  
- **Monsieur VEILLON François**  
Chef d'équipe, ONET SERVICES, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur VIAUD Ludovic**  
Agent d'exploitation principal, SEMEA, ANGOULEME.  
demeurant à MORNAC
  
- **Madame VILLARD Véronique**  
Employée, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à GRASSAC
  
- **Monsieur VILLENAVE Cyrille**  
Conducteur machine, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à VARS
  
- **Monsieur VILLENEUVE Joël**  
Opérateur de production, BIOMAR S.A.S., NERSAC.  
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE
  
- **Monsieur VIMPERE Michel**  
Chauffeur, SUEZ RV Charente Limousin, MORNAC.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Monsieur VINCENT David**  
Chef de projet industrialisation, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur VIOLLEAU Fabrice**  
Chef d'équipe de production, BIOMAR S.A.S., NERSAC.  
demeurant à NERSAC

- **Madame VIROULAUD Corinne**  
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à MOULIDARS
- **Monsieur VOYER Cédric**  
Électro-bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPMILLON
- **Madame WIESNER Nadège**  
Chargée de clientèle, SEMEA, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur YOU Joël**  
Responsable de secteur, JARDILAND, CHAMPNIERS.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame YZABEL Morgane**  
Gestionnaire de comptabilité et du personnel, Société Charentaise de Décor,  
GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à CHASSORS

**Article 2 : La médaille d'honneur du travail Vermeil est décernée à :**

- **Monsieur ACHARD Walter**  
Ouvrier de chai, LARSEN COGNAC SAS, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur ALLARD David**  
Animateur production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
- **Madame AMROUCHE Nadine**  
Ouvrière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VINDELLE
- **Monsieur ARDOUIN Jean-Luc**  
Projeteur, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur ARNOUX Olivier**  
Animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FONTCLAIREAU
- **Monsieur ARSICAUD Eric**  
Agent de maîtrise, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à MONTCHAUDE
- **Monsieur AUDEBERT Lionel**  
Technicien production EDV, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur AUDELIN Jean-Louis**  
Responsable zone export, S.N.R.I., RUFFEC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
- **Monsieur AUDITEAU Jean-Louis**  
Conducteur groupe auto, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à ARS

- **Madame AUDOIN Corinne**  
Contrôleur réception, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur AUDOUIN Eric**  
Conducteur de ligne robotisé, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à CLAIX
  
- **Monsieur AUPY Laurent**  
Responsable logistique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BORS (CANTON DE MONTMOREAU-SAINT-CYBARD)
  
- **Monsieur AUPY Laurent**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur AUTOMNE Philippe**  
Responsable formation professionnelle, MOTEURS LEROY SOMER,  
ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame AUXIRE Corinne**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à LA ROCHETTE
  
- **Monsieur AZZOUZ Jamel**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BABAUD Joël**  
Conducteur SPL, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.  
demeurant à LA ROCHETTE
  
- **Monsieur BABIN Pascal**  
Tonnelier bousineur, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.  
demeurant à MERPINS
  
- **Madame BALLET Anne**  
Assistante administrative et commerciale, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS,  
L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur BARBOT Jean-François**  
Ouvrier, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur BARRE Patrick**  
Affréteur senior, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BARRIÈRE Didier**  
Magasinier atelier, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame BARRITEAU Valérie**  
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à TOUVRE

- **Monsieur BATEMAN Eric**  
Responsable Logistique, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur BATTEUX Thierry**  
Responsable cellule expertise packaging, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur BECKER Dominique**  
Responsable gammes et nomenclatures, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à SAINT-MICHEL
  
- **Monsieur BERTHAUD Bernard**  
Projeteur en bureau d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-MICHEL
  
- **Monsieur BERTRAND Patrick**  
Graphiste Photographe, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
  
- **Monsieur BESSON Christophe**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VITRAC-SAINT-VINCENT
  
- **Monsieur BESSON Rodolphe**  
Opérateur régleur de machines outils, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à DOUZAT
  
- **Madame BESSON Sylvie**  
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Madame BEUNEL Christelle**  
Concepteur informatique, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à DIRAC
  
- **Monsieur BILLARD Dominique**  
Conducteur couverturière, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur BITEAU Patrick**  
Technicien d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame BLANCHET Isabelle**  
Conseillère en économie sociale et familiale, CAF DE LA CHARENTE,  
ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame BLAY Colette**  
Bobinière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROUILLAC
  
- **Monsieur BLAY Michel**  
Magasinier, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame BOISSEAU Catherine**  
Analyste développeur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FONTENILLE

- **Madame BOISSIERE Véronique**  
Cadre bancaire, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur BOISSINOT Patrice**  
Opérateur Pré-Pressé, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame BOTTON Patricia**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Monsieur BOUGRAS Pascal**  
Animateur sécurité, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur BOURASSEAU Bruno**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Monsieur BRIGAUD Serge**  
Conducteur de ligne, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à CONDEON
  
- **Madame BRISELANCE Renée**  
Agent de service, SARL LES PLACETTES HAUTES, AGRIS.  
demeurant à AGRIS
  
- **Monsieur BROUILLAUD Jacques**  
Opérateur de fabrication, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-  
PALLUE.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame BRUCHON Christine**  
Responsable formation, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur BRUIMAUD Daniel**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame BRULAUD Anne-Marie**  
Agent de service, S.T.P.I., ALLENJOIE.  
demeurant à BOUEX
  
- **Madame BRUNET Véronique**  
Responsable commercial, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur BUERGO José**  
Préparateur VO, DAC CITROËN, CHAMPNIERS.  
demeurant à ANAIS
  
- **Madame BURET Jacqueline**  
Salariée, ASS TRAVAIL TEMPORAIRE DES JEUNES, ANGOULÊME.  
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur BUTTÉ Eric**  
Technicien de production, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CADOUOT Patrick**  
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame CADUSSEAUD Nathalie**  
Assistante export, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame CAILLE Valérie**  
Gestionnaire service particuliers, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur CALLUAUD Jean-Pascal**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à AUNAC
  
- **Monsieur CAPAROS Frédéric**  
Agent de maîtrise, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur CARRE Pascal**  
Brancardier, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à CONDEON
  
- **Madame CARRIER Michèle**  
Gestionnaire allocataires, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CASSIN Pierrick**  
Technicien de maintenance, AGFA GRAPHICS, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur CHAGNAUD Laurent**  
Technicien commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
  
- **Madame CHAMOULAUD Geneviève**  
Ouvrière de chai, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur CHANGEUR Pascal**  
Acheteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPMILLON
  
- **Monsieur CHASSAIN Alain**  
Directeur commercial, SANOFI CHIMIE, GENTILLY.  
demeurant à DOUZAT
  
- **Madame CHASSARD Marie-Anne**  
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à DIGNAC
  
- **Monsieur CHAUME Christophe**  
Conducteur machine, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à AUBEVILLE VAL DES VIGNES

- **Monsieur CHAUSSAT Dominique**  
Chauffeur futs vides, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Madame CHAUVIN Anne-Marie**  
Aide soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Madame CHEMISON Sandrine**  
Infographiste, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame CHEVRIER Edith**  
Comptable, NOALIS, ANGOULEME.  
demeurant à TOUVRE
  
- **Monsieur CHOUVIAT Pierre**  
Cadre responsable méthodes industrielles, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur COLDEBOEUF Stéphane**  
Opérateur, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame COLOMBIER Valérie**  
Gestionnaire contrat, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Monsieur CONTAMINE Patrice**  
Manager de rayon, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Monsieur COUPRIE François**  
Coordinateur de ligne, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur COURBIERE Jean-Yves**  
Découpeur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RANCOGNE
  
- **Madame COURTAZELLES Marie-Line**  
Ouvrière d'usine, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur COURTOIS Alain**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame COUTURIER Viviane**  
Assistante maternelle, SIVU Crèche familiale Amstramgram, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur CREMOUX Eric**  
Conducteur de travaux, SOGEA SUD-OUEST HYDRAULIQUE, PESSAC.  
demeurant à SALLES-D'ANGLES
  
- **Monsieur CROIZARD Bruno**  
Ouvrier métallurgiste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SALLES-DE-VILLEFAGNAN

- **Monsieur CUISINIER Christophe**  
Imprimeur, LYSIPACK, MERPINS.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur DAGNAUD Yanick**  
Agent hautement qualifié, IMERYS REFRACTORY MINERALS, CLERAC.  
demeurant à LE TATRE
  
- **Monsieur DARDILLAC Olivier**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à TOURRIERS
  
- **Monsieur DAVID Christophe**  
Technicien de maintenance, BIOMAR S.A.S., NERSAC.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur DEFOULOUNOUX Thierry**  
Conducteur équipe eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
  
- **Monsieur DEJEAN-SERVIÈRES Hervé**  
Agent de maîtrise, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur DELAVAUD Philippe**  
Responsable rayon liquide, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Monsieur DELIAS Denis**  
Opérateur fabrication, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à REIGNAC
  
- **Monsieur DELIQUET Stéphane**  
Technicien de laboratoire, COLAS SUD OUEST, MERIGNAC.  
demeurant à TROIS-PALIS
  
- **Monsieur DENIMAL Laurent**  
Monteur aluminium, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur DE PINHO Paulo**  
Responsable travaux, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
  
- **Madame DE PUYDT Carole**  
Aide de finition, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à LES METAIRIES
  
- **Monsieur DEVERTEIX Daniel**  
Vaguemestre eaux-de-vie, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur DION Dominique**  
Fraiseur - Outilleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur DIONET Eric**  
Chargé de mission GDR/RPS, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANAIS

- **Madame DOS SANTOS Marie**  
Ouvrière, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Monsieur DOUGAL Philippe**  
Contrôleur qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MONTBOYER
  
- **Monsieur DROUILLARD Thierry**  
Magasinier, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Monsieur DULAIS Michel**  
Usineur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame DUPONT Christine**  
Employée de commerce, LEROY MERLIN France, CHANCELADE.  
demeurant à SAINT-VALLIER
  
- **Monsieur DUPONT Jean-Luc**  
Règleur, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame DUPUY Catherine**  
Assistante ressources humaines, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LINARS
  
- **Madame DUQUESNE Aïcha**  
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur DURANDEAU Frédéric**  
Technicien production régie douane, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
  
- **Madame DUTOYER Murielle**  
Technicien qualité laboratoire, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Madame DUVOID Brigitte**  
Assistante de direction, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur DUVOISIN Christophe**  
Miroitier, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur EDELY Philippe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CELLETES
  
- **Monsieur ESNARD Jean-Michel**  
Chef d'équipe, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame FAURE Marie-Anne**  
Assistante de clientèle, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC

- **Monsieur FERCHAUD Sylvie**  
Assistante commerciale, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VARS
- **Madame FLAGEUL Régine**  
Agent services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à PUYREUX
- **Madame FLOUS Annie**  
Conseillère à l'emploi, POLE EMPLOI, BORDEAUX.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur GACEM Farès**  
Agent expédition, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame GAINARD Karine**  
Chargée d'analyse commerciale, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à MERPINS
- **Monsieur GAILLEDROT Jean-François**  
Ouvrier mécanicien, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.  
demeurant à PRESSIGNAC
- **Monsieur GARNAUD Lionel**  
Agent de maîtrise, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame GARNIER Christelle**  
Référente métier, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Madame GAZEAU-JALLET Sophie**  
Assistante commerciale export, COMPAGNIE DE GUYENNE, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
- **Monsieur GIET Richard**  
Conducteur auto platine, SMURFIT KAPPA PAPCART, JARNAC.  
demeurant à MAREUIL
- **Monsieur GILLES Patrick**  
Technicien laboratoire, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
- **Monsieur GOFFIN Philippe**  
Ouvrier conducteur nettoyage, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-  
SAINT-HILAIRE.  
demeurant à FOUQUEBRUNE
- **Madame GOUGUET Lydie**  
Chef de ligne de conditionnement, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
- **Monsieur GOUNIN Jean-Guy**  
Agent entretien électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
- **Monsieur GOURSEAUD Pascal**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE

- **Monsieur GRATIOT Jean-Marie**  
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à ARS
- **Monsieur HAMMOU Didier**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JAULDES
- **Monsieur HENRY Jean-Luc**  
Cadre commercial, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
- **Madame HEREAU Pascale**  
Opératrice de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MOULIDARS
- **Monsieur HERRAULT Philippe**  
Conducteur matériel collecte, VEOLIA PROPRETÉ POITOU-CHARENTES,  
CHATEAUBERNARD.  
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur HONORE Gilles**  
Agent de maîtrise, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur JABY Frédéric**  
Machiniste, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Monsieur JUILLARD-CONDAT Philippe**  
Responsable d'agence, MAPA MUTUELLE D'ASSURANCE, SAINT-JEAN-  
D'ANGELY.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur JUIN Régis**  
Agent de traitement des commandes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
- **Madame KANCELLARY Caroline**  
Assistante atelier finition, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à BALZAC
- **Madame KANTE Brigitte**  
Conseillère commerciale, LA MUTUELLE GENERALE, LE KREMLIN-BICETRE.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur LABORDERIE Jean**  
Conducteur d'engins, COLAS SUD-OUEST, ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur LACHAIZE Alain**  
Imprimeur, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à COGNAC
- **Madame LACROIX Marie-Annick**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BASSAC
- **Monsieur LAIZET Philippe**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à DIGNAC

- **Monsieur LALUE Philippe**  
Responsable d'exploitation, Charpentes Nouvelle Aquitaine, VARS.  
demeurant à BRIE
- **Madame LAROCHE Catherine**  
Employée de cantine, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE
- **Monsieur LATOUR Franck**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame LAUVIGE Béatrice**  
Assistant maîtrise d'ouvrage, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur LAVALETTE Jacky**  
Tapissier Garnisseur, DUMAINE SIEGES, CHASSENEUIL SUR BONNIEURE.  
demeurant à ALLOUE
- **Madame LEBEAU Christine**  
Assistante de direction, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Monsieur LE PAGE Jean-Luc**  
Moniteur chimie, SAFT, NERSAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur LINARD Jean-Pierre**  
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à RANCOGNE
- **Madame LINERS Christelle**  
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur MAGRET Bruno**  
Contrôleur métrologie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
- **Madame MARES Pascale**  
Chargée de reporting financier, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
- **Monsieur MARQUAIS Michel**  
Massicotier, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à JARNAC
- **Monsieur MARTIN Eric**  
Cariste, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur MAUMONT Christophe**  
Chaudronnier - Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur MEJRI Jamel**  
Employé responsable, ALLIANCE HEALTHCARE REPARTITION, SOYAUX.  
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur MENONCELLO Bruno**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOURVILLE
  
- **Madame MERLAUD Carole**  
Responsable pôle d'activité, CIC SUD OUEST, BORDEAUX.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MESLIER Valérie**  
Ouvrière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à HIERSAC
  
- **Monsieur MIRAUD Jean-Pierre**  
Métérologue, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur MIRONNEAU Denis**  
Adjoint superviseur entrepôts et flux, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame MONTAUBAN Cinthia**  
Responsable Scientifique Régional, IPSEN PHARMA, BOULOGNE-  
BILLANCOURT.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Monsieur MOREAU Bernard**  
Conducteur de ligne, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à SEGONZAC
  
- **Madame MORISSET Béatrice**  
Comptable, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à NERCILLAC
  
- **Madame MOSCOVITCH Christine**  
Assistante de direction, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-  
TOUVRE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur MOULIDIER Eric**  
Chef d'équipe, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur NADAUD Philippe**  
Chef de projet informatique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur NEUVILLE Xavier**  
Électrotechnicien, SAFT, NERSAC.  
demeurant à SAINT-CIERS-SUR-BONNIEURE
  
- **Madame PARACHAUD Claudine**  
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-GROUX
  
- **Monsieur PARANTEAU Laurent**  
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME

- **Monsieur PARIS Richard**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame PASQUIER Véronique**  
Responsable de service, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à MARTHON
  
- **Monsieur PAULAIS François**  
Salarié agricole, EARL Du Logis de La Brée, SEGONZAC.  
demeurant à BARRET
  
- **Monsieur PELLETANT Eric**  
Superviseur Planning, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à GIMEUX
  
- **Monsieur PENIGAUD Olivier**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à COULGENS
  
- **Madame PENOUTY Valérie**  
Employée de banque, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur PERINET Eric**  
Coupeur, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur PERNAS HERMOSO Sebastian**  
Magasinier, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame PERROY Marilynne**  
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur PERSON Patrice**  
Contrôleur de gestion, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Madame PETIT Brigitte**  
Comptable, BRICONORD SAS, VIGNOLLES.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Madame PHELIX Rosemay**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CLAIX
  
- **Monsieur PHILIPPE Pascal**  
Machiniste régleur palettiseur, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur PIEKARZ Noël**  
Opérateur de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VARS
  
- **Madame PIERRE Michèle**  
Opérateur de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à REPARSAC

- **Monsieur PITAUD Thierry**  
Magasinier cariste, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à NERSAC
  
- **Monsieur PLANCHENAU Christian**  
Technicien méthodes, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Monsieur PLUCHON Jean-Christophe**  
Agent de maîtrise, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à VIVILLE
  
- **Madame POITEVIN Jocelyne**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur POTIER Christophe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame POTIER-MONTRICHARD Nathalie**  
Animatrice qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VARS
  
- **Madame PRECIGOUT Catherine**  
Employée libre service, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Monsieur PRECIGOUT Eric**  
Manager commercial, CASINO FRANCE DISTRIBUTION, SAINT-ETIENNE.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Monsieur PROUX-DELROUYRE Frédéric**  
Responsable Hygiène - Sécurité - Environnement, MOTEURS LEROY SOMER,  
ANGOULEME.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Monsieur RABILLER David**  
Peintre pistolet, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BRIE
  
- **Madame RAHALI Reky**  
Gestionnaire entreprises et contrats retraite, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur RAIMOND Patrick**  
Technicien maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame RAMBEAU Fabienne**  
Secrétaire après vente, DAC CITROËN, CHAMPNIERS.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur RAMBEAU Fabrice**  
Régleur ligne mise en boîte, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Monsieur RAMEZI Vincent**  
Contrôleur qualité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MANSLE

- **Madame RATINEAU Sylvie**  
Employée de bureau, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RANCOGNE
- **Monsieur REINAS Franck**  
Modeleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
- **Monsieur RENÉ Philippe**  
Mécanicien, AD POIDS LOURDS CENTRE OUEST, CHAMPNIERS.  
demeurant à PRANZAC
- **Monsieur REYNIERS Thierry**  
Bobinier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur RICHARD Frédéric**  
Directeur opticien, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
- **Madame RIVET Anita**  
Conseillère énergies, COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST, COGNAC.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Monsieur RIVET Franck**  
Coordinateur World Class, SAFT, NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur ROCHAIS Philippe**  
Agent de maintenance, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHADURIE
- **Monsieur ROSSIGNOL Thierry**  
Peintre auto, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur ROUDY Dominique**  
Employé d'immeuble, ICF ATLANTIQUE SA D'HLM, PARIS.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame ROUGIER Sandrine**  
Opérateur cartes électroniques, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame ROULAUD Sandrine**  
Assistante marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-SORNIN
- **Madame ROULON Corinne**  
Responsable textile/chaussure, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC,  
RIVIERES.  
demeurant à SAINT-MARY
- **Monsieur ROY Pascal**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
- **Monsieur ROY Philippe**  
Approvisionnement, ZODIAC AEROSPACE SERVICES EUROPE, ARS.  
demeurant à ARS

- **Monsieur SABOURIN François**  
Animateur en production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GONDEVILLE
  
- **Monsieur SARDET Philippe**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame SAUTY Sophie**  
Contrôleuse qualité, DELABLI DELPIERRE, JONZAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur SAUVERON Eric**  
Conducteur support de ligne, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-  
SAINT-HILAIRE.  
demeurant à BARRET
  
- **Madame SEGUINAUD Corinne**  
Assistante qualité, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame SIMONET Fiorella**  
A.S.H., EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur SOUDIÈRE David**  
Cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-CYBARDEAUX
  
- **Monsieur STROTZIK Patrick**  
Agent de maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à MONTBRON
  
- **Madame SUBRENAT Karine**  
Électro-bobinière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Monsieur SUZIGAN Frédéric**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-CYBARDEAUX
  
- **Monsieur TARDIEU Gérard**  
Conducteur d'engins, OFFICE NATIONAL DES FORETS, POITIERS.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur TAURISSOU Pascal**  
Responsable maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur TERLET Joël**  
Employé de chais, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Madame TEXIER Nathalie**  
Responsable chaussures, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur THIAnt Jean-Christophe**  
Soudeur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à VOULGEZAC

- **Monsieur THOMAS Christophe**  
Régleur, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à CLAIX
  
- **Madame THOURAUD Nathalie**  
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Madame TOUCHARD Claudine**  
Adjoint technique, CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE LAVALETTE  
TUDE ET DRONNE, MONTMOREAU.  
demeurant à MONTMOREAU
  
- **Monsieur TRIGUERO Michel**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur TYRE Jean-Michel**  
Tourneur - Fraiseur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame VALADE Stéphanie**  
Employée de banque, CAISSE D EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE  
POITOU CHARENTES, BORDEAUX.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame VAQUIÉ Nathalie**  
Assistante de direction, VEOLIA PROPRETÉ POITOU-CHARENTES,  
CHATEAUBERNARD.  
demeurant à ROUILLAC
  
- **Madame VASLIN Christine**  
Conseillère gestion entreprises RET II, AG2R LA MONDIALE REUNICA, PARIS.  
demeurant à FLEAC
  
- **Monsieur VAURS Christian**  
Responsable îlot de production, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à NERCILLAC
  
- **Madame VERINAUD Marie-Odile**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Madame VERSAVEAU Roselyne**  
Assistante maternelle, SIVU Crèche familiale Amstramgram, SAINT-YRIEIX-SUR-  
CHARENTE.  
demeurant à CHAMPNIERS
  
- **Madame VIAUD Maryline**  
Conducteur de ligne, LES MOULINS DE SAINT PREUIL, BARBEZIEUX-SAINT-  
HILAIRE.  
demeurant à CHALLIGNAC
  
- **Monsieur VIGIER Florent**  
Agent de service, ONET SERVICES, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame VIGNAUD Martine**  
Agent administratif, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC

- **Madame VIGNERON Gislaine**  
Référente métier, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur VINCENT Pierre**  
Ouvrier métallurgiste animateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
- **Monsieur VION Sébastien**  
Agent de chai, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur VIROULAUD Jean-François**  
Tourneur fraiseur monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
- **Monsieur VIVIER Jean-Luc**  
Magasinier cariste, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à ARS
- **Monsieur VRILLAUD Philippe**  
Employé de banque, CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE AQUITAINE  
POITOU CHARENTES, COGNAC.  
demeurant à BAINES-SAINTE-RADEGONDE

**Article 3 : La médaille d'honneur du travail OR est décernée à :**

- **Madame ABSOLU Evelyne**  
Responsable assurance qualité fournisseurs, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur ARDOUIN Jean-Luc**  
Projeteur, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame BARBEAU Caroline**  
Employée de bureau, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
- **Madame BARON Marie-Christine**  
Assistante juridique, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BARROUYER Philippe**  
Responsable maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BEAUZIL Gilles**  
Superviseur, TRANSPORTS BERNIS, LIMOGES.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
- **Madame BECUWE Sylvie**  
Assistante commerciale, COMPAGNIE DE GUYENNE, COGNAC.  
demeurant à CHASSORS
- **Madame BERGER Jocelyne**  
Opératrice de montage, SANIFIRST, GOND-PONTOUVRE.  
demeurant à FLEAC

- **Monsieur BERNARD Christophe**  
Ingénieur, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à BLANZAGUET-SAINT-CYBARD
  
- **Monsieur BERTHAUD Bernard**  
Projeteur en bureau d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-MICHEL
  
- **Madame BILLAC Béatrice**  
Assistante de gestion, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame BINEAU Annie**  
Aide médico-psychologique, EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-  
D'ESPAGNAC.  
demeurant à MARILLAC-LE-FRANC
  
- **Monsieur BLANC Philippe**  
Conducteur d'engins, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-  
CHARENTE.  
demeurant à MORNAC
  
- **Madame BLAY Colette**  
Bobinière, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROUILLAC
  
- **Monsieur BOEUF Pascal**  
Salarié du LCL (Crédit Lyonnais), LCL, SAINTES.  
demeurant à VILLEFAGNAN
  
- **Monsieur BOISSEAUD Jean-Laurent**  
Monteur qualification 2° Froid/Chaud, DALKIA FROID SOLUTIONS, L'ISLE-  
D'ESPAGNAC.  
demeurant à VOUZAN
  
- **Monsieur BONNEAU Jean-Marie**  
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BONNICHON Corinne**  
Technicienne laboratoire qualité, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à ANGEAC-CHAMPAGNE
  
- **Monsieur BORDIER Yves**  
Responsable réception, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT
  
- **Monsieur BOUAZZA Mohamed**  
Agent de maîtrise, ECOLE EUROPEENNE SUPERIEURE DE L IMAGE,  
ANGOULÊME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur BOURDELAIS Hervé**  
Responsable comptabilité générale France, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame BOUTINAUD Josiane**  
Agent des services logistiques niv1, COS SAINTE MARTHE SAINT FRONT, SAINT-  
FRONT.  
demeurant à SAINT-FRONT

- **Madame BRUCHON Christine**  
Responsable formation, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur BRUNET Frédéric**  
Boulangier, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ETIENNE.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame CAILLON Corine**  
Responsable finitions expéditions, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à FOUSSIGNAC
  
- **Monsieur CALLUAUD Jean-Pascal**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à AUNAC
  
- **Monsieur CARRÉ Claude**  
Chauffeur livreur, COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST, COGNAC.  
demeurant à VERRIERES
  
- **Madame CHABANNE Annie**  
Responsable commerciale, CASINO FRANCE DISTRIBUTION, SAINT-ETIENNE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur CHABERNAUD Jean-François**  
Employé de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CHADUTEAU Thierry**  
Cadre bancaire, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
  
- **Madame CHAILLOT Véronique**  
Gestionnaire de paie et administration personnel, MOTEURS LEROY SOMER,  
ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame CHAPEAU Bernadette**  
Agent des services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,  
ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur CHAPOULOUX Claude**  
Employé de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à REPARSAC
  
- **Madame CHARENAT Laurence**  
Employée de banque, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à FONTENILLE
  
- **Monsieur CHARRIER Christian**  
Mécanicien monteur, GREGOIRE SAS, COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
  
- **Madame CHARRIERE Monique**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur CHASSAIN Jean-Claude**  
Gestionnaire, SADEF SAS, RUFFEC.  
demeurant à SOUVIGNE

- **Monsieur CHASSERET Gilles**  
Employé de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Monsieur CHAUSSAT Dominique**  
Chauffeur futs vides, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Monsieur CHAUVEAU Jean-Michel**  
Ingénieur industrialisation, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS, ISLE  
D'ESPAGNAC (L').  
demeurant à VOULGEZAC
  
- **Monsieur CHEDOUTEAUD Eric**  
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur CHEVRIER Olivier**  
Conducteur de ligne, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CLENET Dominique**  
Conseiller retraite, GIE AG2R REUNICA, PARIS.  
demeurant à MARSAC
  
- **Monsieur CONSTANTIN Jean-Marie**  
Conducteur process, LES ATELIERS DU GOUT SAS, DIEPPE.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Monsieur CORDEAU Eric**  
Conducteur Bobst, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur COURBIERE Jean-Yves**  
Découpeur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RANCOGNE
  
- **Monsieur CREDOU Claude**  
Employé de chai, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à GIMEUX
  
- **Madame DANIEL Jacqueline**  
Responsable bar/brasserie, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur DAUGE Philippe**  
Machiniste régleur palettiseur, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à GENSAC-LA-PALLUE
  
- **Madame DE CHECCHI Josiane**  
Rédacteur juridique, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE
  
- **Madame DENIS Chantal**  
Hôtesse de caisse, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à ROUMAZIERES-LOUBERT
  
- **Monsieur DENIS Christian**  
Chef d'atelier, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à JULIENNE

- **Monsieur DENIS Pascal**  
Employé responsable commercial, Groupe CASINO, SAINT ETIENNE.  
demeurant à ASNIERES-SUR-NOUERE
  
- **Monsieur DESCHAMPS Thierry**  
Cadre responsable maintenance, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à SAINT-PROJET-SAINT-CONSTANT
  
- **Madame DOLLE Béatrice**  
Chargée de clientèle, GMF ASSURANCE, LEVALLOIS-PERRET.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame DOUCET Patricia**  
Comptable, EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur DUPUY Dominique**  
Technicien de maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame DURAND Bénédicte**  
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame DUROUEIX Nathalie**  
Gestionnaire, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur EDELY Philippe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CELLETES
  
- **Monsieur ESNARD Jean-Michel**  
Chef d'équipe, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Madame ETCHEVERRIA Nathalie**  
Directrice CPAM, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame FATOL Josselyne**  
Aide médico-psychologique, EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à MORNAC
  
- **Madame FAURE Annie**  
Responsable caisses, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à SAINT-ADJUTORY
  
- **Monsieur FERRÉ Christian**  
Technicien maintenance, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Madame FONTANGES Marie-France**  
Secrétaire, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à BOUEX
  
- **Madame FORT Jacqueline**  
Secrétaire, ISOLAB S.A.S., SAINTES.  
demeurant à COGNAC

- **Monsieur FOURNIER Pascal**  
Directeur de projets industriels, SCHNEIDER ELECTRIC INDUSTRIES SAS,  
RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame GABORIT Murielle**  
Contrôleur qualité production, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à JAVREZAC
  
- **Monsieur GAI Marc**  
Métallier, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à MERIGNAC
  
- **Madame GAMMACURTA Françoise**  
Agent de maîtrise, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur GASNIER Joël**  
Technicien, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.  
demeurant à PLASSAC-ROUFFIAC
  
- **Monsieur GAUDIN Pascal**  
Contrôleur de laboratoire, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame GAUTHIER Béatrice**  
Employée de banque, BANQUE CIC OUEST, NANTES.  
demeurant à ROUILLAC
  
- **Madame GAZEAU Claudine**  
Secrétaire médicale, ISOLAB S.A.S., SAINTES.  
demeurant à SAINT-PREUIL
  
- **Monsieur GEFRIAUD Christophe**  
Expert production - agent de maîtrise, ROUSSELOT Angoulême SAS,  
ANGOULEME.  
demeurant à NERSAC
  
- **Monsieur GELIBERT Jean-Pierre**  
Chef de projet, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame GELLY Christine**  
Coordinatrice administrative et commerciale, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame GERON Véronique**  
Assistante achats, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur GINEYTS Alain**  
Dessinateur projeteur, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur GIREAU Hervé**  
Peintre en carrosserie, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à CHAMPNIERS

- **Monsieur GOUALC'H Jean-Jacques**  
Délégué régional, ARKEA BANQUE ENTREPRISES ET INSTITUTIONNELS,  
SAINT-MICHEL.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Madame GOUGUET Patricia**  
Assistante de direction, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur GOUNIN Jean-Guy**  
Agent entretien électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
  
- **Madame GOURSOT Sylvie**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Madame GUILLON Catherine**  
Responsable gestion des marques Co & Br, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur GUITTONNEAU André**  
Assitant Gestion, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à MOUTHIER-SUR-BOEME
  
- **Monsieur HAKEM Jean-François**  
Coupeur massicotier, LYSIPACK, MERPINS.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame HAMMES Sophie**  
Employée Banque de France, BANQUE DE FRANCE, MARNE LA VALLEE.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur HARDY Christian**  
Afficheur monteur, MEDIARAIL, ISSY LES MOULINEAUX.  
demeurant à TOUVRE
  
- **Madame HARDY Nadine**  
Employée commerciale, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Madame HERVEAU Maryse**  
Responsable Finance, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur HUE Philippe**  
Responsable d'équipe de fabrication, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-  
MALMAISON.  
demeurant à SAINT-GENIS-D'HIERSAC
  
- **Madame JOFROIT Corinne**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à RIVIERES
  
- **Monsieur LABRUNIE Christian**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur LACHENAUD Hervé**  
Ouvrier, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à RIVIERES

- **Monsieur LALOI Jean-Luc**  
Boucher, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur LANDRY Christian**  
Maçon chantier / Poseur, ERCTP, BOULAZAC ISLE MANOIRE.  
demeurant à BROSSAC
  
- **Madame LASSAIGNE Dominique**  
Agent de maîtrise, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur LEBEAU Patrice**  
Acheteur industriel, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur LECHERBAULT Claude**  
Ouvrier de chantier, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur LEDENT Pierre**  
Chirurgien-dentiste, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame LEFAUX Arlette**  
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à PUYREAUX
  
- **Madame LEGUÉDOIS Muriel**  
Assistante achats, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à VOEUIL-ET-GIGET
  
- **Monsieur LETANG Patrick**  
Agent de maîtrise, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à VARS
  
- **Madame LIVERNET Nadine**  
Comptable, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Madame LOUBARD Sylvie**  
Conseiller maîtrise d'ouvrage, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame MANDON Marianne**  
Secrétaire commerciale, SAS André CROUZILLES, JARNAC.  
demeurant à SAINT-MEME-LES-CARRIERES
  
- **Monsieur MANNI Jean-François**  
Cadre bancaire, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur MARCINIAK Richard**  
Imprimeur, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-BOIXE

- **Monsieur MARNAT Philippe**  
Opérateur services généraux, ROUSSELOT Angoulême SAS, ANGOULEME.  
demeurant à LINARS
  
- **Monsieur MARQUAIS Michel**  
Massicotier, LITHO-BRU, MERPINS.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame MARQUET Marie-Noëlle**  
Conseiller gestion entreprises retraite, GIE AG2R REUNICA, PARIS.  
demeurant à BOUTEVILLE
  
- **Monsieur MARROT Patrick**  
Chef de projet développement produits, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à MESNAC
  
- **Monsieur MAUMONT Claude**  
Président, SDV SAS, COGNAC.  
demeurant à SALLES-D'ANGLES
  
- **Madame MERCIER Jocelyne**  
Gestionnaire entreprises et contrats retraite, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame METRAUD Christine**  
Aide-soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à MAGNAC-LAVALETTE-VILLARS
  
- **Monsieur MIRONNEAU Denis**  
Adjoint superviseur entrepôts et flux, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur MOREAU Thierry**  
Directeur Finance & Contrôle de Gestion, POLE EMPLOI, BORDEAUX.  
demeurant à TROIS-PALIS
  
- **Monsieur NENERT Éric**  
Ouvrier d'usine, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à MOULIDARS
  
- **Monsieur PALLIÈRE Jean-Louis**  
Technicien méthodes, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à MAGNAC-SUR-TOUVRE
  
- **Madame PATRAT Maguy**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur PAULAIS François**  
Salarié agricole, EARL Du Logis de La Brée, SEGONZAC.  
demeurant à BARRET
  
- **Madame PAULEAU Martine**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Monsieur PELLET Dominique**  
Chef d'équipe, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à VILLEBOIS-LAVALETTE

- **Monsieur PELLETIER Philippe**  
Cadre bancaire - Responsable clientèle professionnelle, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à FLEAC
- **Monsieur PERINET Eric**  
Coupeur, SAINT GOBAIN GLASSOLUTIONS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à MORNAC
- **Madame PERRIN Francine**  
Assistante de direction, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur PETIT CANCELIER Philippe**  
Expert montage, TONNELLERIE TARANSAUD, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Madame PEYRAT Catherine**  
Animatrice de site, CE SNCF REGION DE BORDEAUX, BORDEAUX.  
demeurant à BRIE
- **Monsieur PIERRE André**  
Opérateur préparation matières premières, ROUSSELOT Angoulême SAS,  
ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-GENIS-D'HIERSAC
- **Madame PINARD Françoise**  
Assistante MVP, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur PIVOTEAU Stéphane**  
Risk Manager, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur POINFOUX Laurent**  
Modéleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
- **Madame POITEVIN Nicole**  
Assistante de gestion, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à JARNAC
- **Monsieur POTTIER Hubert**  
Magasinier, SAFT, NERSAC.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame POUILLOUX Nicole**  
Technicien QHSE, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur PRADIGNAC Éric**  
Ouvrier professionnel pâtissier, CASINO FRANCE DISTRIBUTION, SAINT-ETIENNE.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur PRADIGNAC François**  
Dessinateur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-ANGEAU - VAL DE BONNIEURE

- **Monsieur QUICHAUD Michel**  
Opérateur sécurité administratif, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.  
demeurant à CHABANAIS
  
- **Madame RAMALINGOM Isabelle**  
Technicienne de lancement, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Madame REGEON Gyslaine**  
Aide soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à XAMBES
  
- **Monsieur REINAS Franck**  
Modeleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Monsieur RIBEREAU Philippe**  
Technicien, MARTELL & CO, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Madame RIVEREAU Cécile**  
Assistante manager, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur ROBREAU Patrick**  
Technicien atelier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FOUSSIGNAC
  
- **Monsieur ROUSSEAU Jacques**  
Agent professionnel de fabrication, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur ROUSSEAU Philippe**  
Boucher, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Madame ROUYER Nathalie**  
Comptable, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur ROY Pascal**  
Tourneur, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SAINT-SATURNIN
  
- **Monsieur SARDIN Gilles**  
Agent d'entretien, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur SAULET Ludovic**  
Magasinier, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame SAUVION Elisabeth**  
Juriste, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame SAUVION Maria**  
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à MAREUIL

- **Monsieur SOUDIÈRE David**  
Cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-CYBARDEAUX
  
- **Monsieur SOULET Philippe**  
Garant de conformité, NAVAL GROUP Site Angoulême-Ruelle, RUELLE-SUR-TOUVRE.  
demeurant à PUYMOYEN
  
- **Monsieur TARDIEU Gérard**  
Conducteur d'engins, OFFICE NATIONAL DES FORETS, POITIERS.  
demeurant à MORNAC
  
- **Monsieur THOMAS Philippe**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame TONNERRE Corinne**  
Cadre infirmier, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur TORDESILLAS Eric**  
Chargé de mission sécurité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur TULLY Olivier**  
Responsable achats magasin, CIMENTS CALCIA, BUSSAC-FORET.  
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
  
- **Madame TURLET Marie-Claire**  
Employée administrative, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à SAINT-SORNIN
  
- **Madame VANNEAU Bernadette**  
A.S.H., EHPAD Résidence les Ecureuils, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur VERDON Didier**  
Technicien approvisionneur logistique, FAURECIA INTERIEURS MORNAC,  
MORNAC.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur VERVELLE Hugues**  
Responsable commercial confirmé, DISTRIBUTION CASINO FRANCE, SAINT-ÉTIENNE.  
demeurant à COURBILLAC
  
- **Monsieur VIGNERON Kéli**  
Électricien, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - POITOU CHARENTES, POITIERS.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame VOISIN Anne-Lise**  
Hôtesse de caisse, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC
  
- **Monsieur ZAKRZEWSKI Bruno**  
Assistant technique bureau d'études, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE

- **Madame ZANINI Joëlle**  
Salariée, SAFRAN AEROSYSTEMS, COGNAC.  
demeurant à MERPINS

**Article 4 : La médaille d'honneur du travail GRAND OR est décernée à :**

- **Madame ALBERT Annick**  
Auxiliaire Puéricultrice, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur AUTHIER Eric**  
Technicien, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Madame BARBEAU Evelyne**  
Employée de bureau, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
- **Madame BARGET Véronique**  
Gestionnaire allocataires, KLESIA, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BASLAND Roland**  
Régleur ligne mise en boîte, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à CLAIX
- **Madame BENAIS Pascale**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame BERLINGAUD Lydia**  
Gestionnaire santé/prévoyance, MUTUELLE 403, ANGOULEME.  
demeurant à SAINTE-SEVERE
- **Madame BERNARD Marie-Christine**  
Magasinier cariste, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur BERTHAUD Bernard**  
Projeteur en bureau d'études, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-MICHEL
- **Monsieur BEULAYGUE Yves**  
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BLANZAC-PORCHERESSE
- **Madame BILLET Isabelle**  
Responsable d'ilôt, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à PUYMOYEN
- **Madame BLANCHARD Rose-Marie**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à BLANZAGUET-SAINT-CYBARD
- **Monsieur BLOTTEAU Bruno**  
Comptable, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC

- **Monsieur BONNEAU Christian**  
Ouvrier d'usine, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur BONNEAU Jean-Marie**  
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame BOUCHERON Elisabeth**  
Assistante maîtrise d'ouvrage, IRP AUTO GESTION, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur BOUCHER Philippe**  
Dessinateur construction mécanique, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ETRIAC
  
- **Monsieur BOULESTEIX Jean-Marc**  
Règleur, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur BRIANT Joël**  
Retraité Leroy Somer, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur BROUSSIN Didier**  
Conducteur d'activité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame CADUSSEAU Martine**  
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-AMANT-DE-NOUERE
  
- **Monsieur CALLUAUD Jean-Pascal**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à AUNAC
  
- **Madame CARBONNIER Sylvie**  
Technicienne méthodes, HAMELIN S.A.S., NERSAC.  
demeurant à SAINT-GERMAIN-DE-MONTBRON
  
- **Madame CARRIOT Frédérique**  
Assistante marketing, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur CHABAN Christian**  
Leader de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Madame CHANGEUR Christine**  
Acheteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPMILLON
  
- **Madame CHAPELET Evelyne**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à FLEAC
  
- **Madame CHARBERNAUD Marie-Claude**  
Employée de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC

- **Madame CHARTIER BEGUIN Annie**  
Monteur vendeur, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
  
- **Monsieur CHASSERET Alain**  
Gardien de loge, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CHATELET Patrick**  
Directeur général, MUTUELLE 403, ANGOULEME.  
demeurant à BALZAC
  
- **Monsieur CHEVALLIER Francis**  
Conducteur machine, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE
  
- **Madame CHIRON Maryline**  
Ouvrière, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, ISLE D'ESPAGNAC (L').  
demeurant à GIMEUX
  
- **Monsieur CHOLLET Alain**  
Superviseur H.S.E (Hygiène Sécurité Environnement), JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
  
- **Madame CHOVAUX Marie-Cécile**  
ELS, COOP ATLANTIQUE, SAINTES.  
demeurant à SAINT-MARY
  
- **Monsieur CIBROT François**  
Gestionnaire approvisionnement & Codification, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur CLAVELAUD Jean-François**  
Technicien de maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame COLITANT Françoise**  
Assistante commerciale, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
  
- **Monsieur COMPAIN-METERAUD Bruno**  
Technicien sécurité, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGEAC-CHARENTE
  
- **Madame COR MARIAS Jacqueline**  
Secrétaire administrative, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à JUILLAC-LE-COQ
  
- **Monsieur COUSTEAU Gilles**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame DALDOSS Marie-Line**  
Contrôleuse qualité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à GONDEVILLE
  
- **Monsieur DALLET Jean-Louis**  
Gardien d'immeuble, NOALIS, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE

- **Madame DARPEIX Brigitte**  
Collaboratrice comptable, CABINET PAVIE SARL, ANGOULÊME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Madame DAUGE Marie-Ange**  
Aide-soignante, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à VERNEUIL
  
- **Monsieur DAVID Philippe**  
Opérateur de production, FAURECIA INTERIEURS MORNAC, MORNAC.  
demeurant à BRIE
  
- **Monsieur DERET Alain**  
Directeur production et administration eaux de vie, JAS HENNESSY & C°,  
COGNAC.  
demeurant à MALAVILLE
  
- **Monsieur DESMARES Philippe**  
Technicien de maintenance, ARTS ENERGY SAS, NERSAC.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame DÉSUCHÉ Nicole**  
Opérateur de ligne de conditionnement, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame DESVEAUX Isabelle**  
Aide soignante, Centre Clinical SA, SOYAUX.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Madame DREILLARD Sylvie**  
Assistante de gestion, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur DURAND Jean-Claude**  
Ouvrier métallurgie, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur DUREDON Jean-Noël**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CELLEFROUIN
  
- **Monsieur EDELY Philippe**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CELLETES
  
- **Madame ESNARD Joëlle**  
Ouvrière d'usine, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Madame ESPAGNON Christine**  
Employée comptable, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Monsieur EVERHARD Philippe**  
Conducteur de travaux, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-  
CHARENTE.  
demeurant à CHASSENEUIL-SUR-BONNIEURE

- **Madame FAUCONNET Dominique**  
Assistante de direction, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame FERMIGIER Dominique**  
Employée de chais, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à GIMEUX
  
- **Monsieur FERREIRA Antonio**  
Responsable atelier, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame FLEURY Catherine**  
Assistante MVP, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur FORESTIER Pascal**  
Technicien, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame FORT Chantal**  
Bobineuse / Monteuse, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Madame FOUET Sylvie**  
Technicienne achats, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Madame FROGER Evelyne**  
Bobineuse, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur GADONNAUD Jocelyn**  
Responsable flux de transport, MARTELL & CO, COGNAC.  
demeurant à LOUZAC-SAINT-ANDRE
  
- **Madame GAIFFIER Chantal**  
Retraitée, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur GAILDRAT Daniel**  
Intervenant maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur GAUGENDEAU Alain**  
Responsable de département, CREDIT MUTUEL DU SUD OUEST, BREST.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur GAUTHIER Patrick**  
Opérateur élaboration produit, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur GILBERT Jean-Philippe**  
Responsable service courrier, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
  
- **Madame GILBERT Patricia**  
Assistante développement, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN

- **Monsieur GILLARD Daniel**  
Technicien de contrôle, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à FOUQUEURE
- **Madame GIRAUD Monique**  
Agent des services logistiques, MUTUALITÉ FRANÇAISE CHARENTE,  
ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Madame GOIMIER Patricia**  
Employée de chai, LOUIS ROYER S.A.S., JARNAC.  
demeurant à JARNAC
- **Monsieur GOUNIN Jean-Guy**  
Agent entretien électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE
- **Madame GOURINCHAS Annie**  
Travailleur social, CAF DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur GRALL Patrick**  
Électromécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA COURONNE
- **Monsieur GRANDEAU Alain**  
Métallier, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à HOULETTE
- **Monsieur GROLLEAU Christophe**  
Mécanicien ajusteur monteur, GREGOIRE SAS, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
- **Madame GUERIN Nadine**  
Employée d'usine, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, ISLE D'ESPAGNAC (L').  
demeurant à REPARSAC
- **Monsieur GUÉRIN Pascal**  
Chauffeur TC, Mairie de Soyaux, SOYAux.  
demeurant à PUYMOYEN
- **Monsieur INNOCENT Jean-Michel**  
Magasinier, SAFT, NERSAC.  
demeurant à MAINFONDS
- **Madame JAMAIN Marie-Noëlle**  
Comptable qualifiée, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à GIMEUX
- **Monsieur JEANNIN José**  
Chef de chantier, GTM OUEST, BRUZ.  
demeurant à PERIGNAC
- **Monsieur JOANNES Dominique**  
Coordinateur de ligne, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur LACOUR Richard**  
Conducteur de système de production, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à JUILLE

- **Monsieur LAMY Joël**  
Retraité Leroy Somer, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ROUILLAC
  
- **Monsieur LAMY Olivier**  
Éducateur technique spécialisé, MELIORIS, NIORT.  
demeurant à SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
  
- **Monsieur LANDREVIE Pascal**  
Technicien traitement, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CONFOLENS
  
- **Monsieur LASSABE Didier**  
Commercial, TRANSGOURMET AQUITAINE, SAINT-LOUBES.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur LASSALLE Jackie**  
Régleur ligne mise en boîte, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à PERIGNAC
  
- **Monsieur LAURENÇON Jean-Luc**  
Tourneur - Fraiseur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à BALZAC
  
- **Monsieur LAURENDEAU Michel**  
Chef d'équipe, ALLARD SAS, SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE.  
demeurant à GOURVILLE
  
- **Madame LAVOUTE Chantale**  
Technicien de prestations, CPAM DE LA CHARENTE, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
  
- **Monsieur LECLER Joël**  
Carrossier automobile, CARROSSERIE 16, CHAMPNIERS.  
demeurant à GOND-PONTOUVRE
  
- **Monsieur LOUEILH Jean-Marc**  
Employé de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Monsieur MAGUIN Didier**  
Informaticien, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BOUTIERS-SAINT-TROJAN
  
- **Madame MASGONTY Martine**  
Comptable, DAC CITROËN, CHAMPNIERS.  
demeurant à FLEAC
  
- **Madame MESNARD Marie-Françoise**  
Agent de maîtrise, SAS CHATEAUDIS - SUPER U, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à NERSAC
  
- **Monsieur MESQUITA ANTUNES José**  
Chef de chantier, EIFFAGE ENERGIE SYSTEMES - POITOU CHARENTES,  
ANGOULÊME.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Madame MEUNIER Annick**  
Gestionnaire prévoyance, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.  
demeurant à TAPONNAT-FLEURIGNAC

- **Monsieur MORAUD Jean-Philippe**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Madame MORDELLES Agnès**  
Responsable Service Gestion des Stocks, ORECO SA, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur MOURLOT Didier**  
Agent des méthodes, COVERIS Flexibles France SAS, L'ISLE-D'ESPAGNAC.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur NAVILLOT Daniel**  
Technicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Monsieur NGUY Cuong**  
Cariste, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur O'BYRNE Christian**  
Médecin du travail, SISTAC, COGNAC.  
demeurant à CHASSORS
  
- **Monsieur OP T HOOG Charlie**  
Polyvalent assistant technique finition, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT  
JUNIEN.  
demeurant à CHABRAC
  
- **Monsieur PAILLET Patrick**  
Monteur, VILQUIN SAS, JARNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur PAILLOUX Jean-Marie**  
Opérateur maintenance, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
  
- **Madame PAIN Fabienne**  
Opératrice conditionnement, E. REMY MARTIN & C°, COGNAC.  
demeurant à JARNAC
  
- **Monsieur PALOMAR Dominique**  
Électro-mécanicien, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-MICHEL
  
- **Madame PAPONNET Véronique**  
Employée administrative, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-SUR-  
CHARENTE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Monsieur PAPON Patrick**  
Intervenant maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur PARANTEAU Bruno**  
Découpeur massicotier, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE

- **Monsieur PAULAIS François**  
Salarié agricole, EARL Du Logis de La Brée, SEGONZAC.  
demeurant à BARRET
  
- **Madame PAYRAMAURE Fabienne**  
Employée de restauration, COMPASS GROUP FRANCE, CHATILLON.  
demeurant à SOYAUX
  
- **Monsieur PLANTY Patrick**  
Papetier bobineur beloit MAP, INTERNATIONAL PAPER S.A., SAINT JUNIEN.  
demeurant à CHASSENON
  
- **Monsieur POISBELAUD Didier**  
Opérateur réception, DS SMITH PACKAGING SUD OUEST, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame POMMIER-OAKES Laurence**  
Assistante commerciale, COMPAGNIE DE GUYENNE, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE
  
- **Monsieur PONTERY Franck**  
Technicien contrôle qualité, SANIFIRST, GOND-PONTOUVRE.  
demeurant à ROULLET-SAINT-ESTEPHE
  
- **Madame RAMALINGOM Isabelle**  
Technicienne de lancement, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à L'ISLE-D'ESPAGNAC
  
- **Monsieur REINAS Franck**  
Modeleur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à LA ROCHEFOUCAULD
  
- **Madame RIPOTEAU Christine**  
Employée logistique, CHATEAU DE COGNAC S.A.S., SAINT-OUEN.  
demeurant à CHERVES-RICHEMONT
  
- **Monsieur ROBARAUD Olivier**  
Analyste reporting, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Monsieur ROUGIER Simon**  
Ouvrier professionnel P2C, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-GENIS-D'HIERSAC
  
- **Monsieur ROUSSE Bruno**  
Conducteur d'activité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BASSAC
  
- **Monsieur ROUYER Jean Pierre**  
Régleur ligne mise en boîte, CEPAP S.A., ROULLET-SAINT-ESTEPHE.  
demeurant à LA COURONNE
  
- **Monsieur SAINT-AUBERT Fabrice**  
Responsable amélioration continue, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
  
- **Madame SERVANT Sylviane**  
Ouvrière, SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE, RUEIL-MALMAISON.  
demeurant à FLEAC

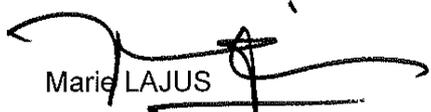
- **Madame SIAUD Nathalie**  
Chargée de formation, CLS REMY COINTREAU, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Monsieur SOUCHARD Éric**  
Opérateur essais, BERTRAND-POLICO, CHATEAUNEUF-SUR-CHARENTE.  
demeurant à SEGONZAC
- **Monsieur SOUVERAIN Philippe**  
Technicien logistique et transport, EUROVIA PCL ANGOULEME, SAINT-YRIEIX-  
SUR-CHARENTE.  
demeurant à MAZEROLLES
- **Monsieur SPICHA Wieslaw**  
Tourneur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à CHAMPNIERS
- **Monsieur TARDIEU Gérard**  
Conducteur d'engins, OFFICE NATIONAL DES FORETS, POITIERS.  
demeurant à MORNAC
- **Madame TEXIER Brigitte**  
Cadre, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à CHATEAUBERNARD
- **Monsieur THÉPAUT Christian**  
Monteur, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur THIBAUD Joël**  
Employé de chai, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à SAINT-LAURENT-DE-COGNAC
- **Monsieur TOUCHE François**  
Ouvrier, MOTEURS LEROY SOMER, ANGOULEME.  
demeurant à ANGOULEME
- **Monsieur TRIBAUDEAU Patrick**  
Opérateur de production, BIOMAR S.A.S., NERSAC.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE
- **Monsieur TUGIRAS Guy**  
Superviseur maintenance, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à BREVILLE
- **Madame VALLAT Marie-Christine**  
Conseillère en énergies, COMPAGNIE PETROLIERE DE L'OUEST, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
- **Madame VASSEUR Véronique**  
Ouvrière spécialisée, LES BOUCHAGES DELAGE S.A.S., GENSAC-LA-PALLUE.  
demeurant à COURBILLAC
- **Madame VEDRENNE Nicole**  
Employée administratif, SODIROCHE SAS Centre E. LECLERC, RIVIERES.  
demeurant à YVRAC-ET-MALLEYRAND
- **Madame VERDON Isabelle**  
Employée services clients -Administratif, HERMIONE RETAIL, ASNIERES-SUR-  
SEINE.  
demeurant à RUELLE-SUR-TOUVRE

- **Madame VERGNAUD Michèle**  
Chargée de communication, MUTUELLE SMATIS FRANCE, ANGOULEME.  
demeurant à SIREUIL
  
- **Madame WENGER Danielle**  
Technicien assurance qualité, JAS HENNESSY & C°, COGNAC.  
demeurant à COGNAC
  
- **Madame ZABORSKY Martine**  
Secrétaire, LARSEN COGNAC SAS, COGNAC.  
demeurant à SAINT-BRICE

**Article 5 :** Madame la secrétaire générale et Monsieur le directeur de cabinet sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Angoulême, le **29 NOV. 2019**

La Préfète

  
Marie LAJUS

11/10/19

Préfecture

16-2019-12-04-002

Arrêté portant habilitation de la société AQUEDUC GMS,  
pour réaliser l'analyse d'impact des demandes  
d'autorisation d'exploitation commerciale, dans le  
département de la Charente.

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale des territoires  
Service Analyse et aménagement du Territoire  
Unité Connaissance et Animation Territoriale  
Pôle Développement Durable

---

Arrêté N° ...  
portant habilitation d'un organisme à réaliser des études d'impact

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de commerce et notamment ses articles R 752-6-1 et R 752-6-3 ;

Vu la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale ;

Vu l'arrêté ministériel du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L 752-6 du code de commerce ;

Vu la demande d'habilitation déposée dans son intégralité le 28 octobre 2019 par la société AQUEDUC GMS, domiciliée 10 rue du 1<sup>er</sup> mai 11100 NARBONNE pour réaliser l'analyse d'impact des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour le département de la Charente ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Charente :

**ARRÊTE**

**Article 1<sup>er</sup>** : l'habilitation de la société AQUEDUC GMS, domiciliée 10 rue du 1<sup>er</sup> mai 11100 NARBONNE, est accordée pour une durée de cinq ans, sans renouvellement tacite. Elle est valable sur l'ensemble du territoire du département de la Charente.

**Article 2** : la secrétaire générale de la préfecture de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente et dont copie sera adressée à la directrice départementale des territoires.

Angoulême, le - 4 DEC. 2019  
Pour la préfète,  
la secrétaire générale,



Delphine Balsa

## Préfecture

16-2019-12-04-001

Arrêté portant habilitation de la société BEMH, pour réaliser l'analyse d'impact des demandes d'autorisation d'exploitation commerciale dans le département de la Charente.

## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Direction départementale des territoires  
Service Analyse et aménagement du Territoire  
Unité Connaissance et Animation Territoriale  
Pôle Développement Durable

### Arrêté modificatif N° ... portant habilitation d'un organisme à réaliser des études d'impact en matière d'aménagement commercial

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le Code de commerce et notamment ses articles R 753-6-1 et R 753-6-3 ;

Vu la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2019-331 du 17 avril 2019 relatif à la composition et au fonctionnement des commissions départementales d'aménagement commercial et aux demandes d'autorisation d'exploitation commerciale

Vu l'arrêté ministériel du 19 juin 2019 fixant le contenu du formulaire de demande d'habilitation pour réaliser l'analyse d'impact mentionnée au III de l'article L 752-6 du code de commerce ;

Vu l'arrêté n°16 2019 10 02 002 en date du 2 octobre 2019 habilitant la société BEMH à réaliser l'analyse d'impact des dossiers de demande d'autorisation d'exploitation commerciale pour le département de la Charente ;

Vu la déclaration de mise à jour du dossier de la société BEMH, adressée par message électronique en date du 8 novembre, et relative à la fin d'activité de monsieur Benjamin HANNECART, auquel est joint un dossier modificatif de la demande d'habilitation ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Charente :

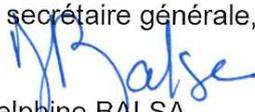
### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : l'habilitation de la société SAS BEMH domiciliée 12 rue des Piliers de Tutelle – 33000 BORDEAUX, est accordée pour une durée de cinq ans, sans renouvellement tacite. Elle est valable sur l'ensemble du territoire du département de la Charente.

**Article 2** : la secrétaire générale de la préfecture de la Charente est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au demandeur, publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente et dont copie sera adressée à la directrice départementale des territoires.

Angoulême, le - 4 DEC. 2019

Pour la préfète,  
la secrétaire générale,



Delphine BALSÀ

Préfecture

16-2019-12-09-001

Arrêté portant rectification d'une erreur matérielle  
contenue dans l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019  
accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers -  
Promotion du 14 juillet 2019



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

### **Arrêté portant rectification d'une erreur matérielle contenue dans l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 accordant la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers**

**Promotion du 14 juillet 2019**

La préfète de la Charente  
Chevalier de l'ordre national du Mérite

**Vu** le décret n°2017-1155 du 10 juillet 2017 relatif à la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers ;

**Vu** l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 portant attribution de la médaille d'honneur des sapeurs-pompiers au titre de la promotion du 14 juillet 2019 ;

**Vu** la demande, par mél du 5 décembre 2019, du service départemental d'incendie et de secours de la Charente de rectifier l'arrêté précité en retirant le caporal Marc LENFANT de la liste des récipiendaires au motif qu'il ne remplissait pas les conditions d'ancienneté pour en bénéficier ;

**Considérant** que l'arrêté préfectoral du 19 juin 2019 susvisé est donc entaché d'une erreur matérielle en attribuant à tort la médaille d'argent au caporal de sapeurs-pompier précité ;

**Considérant** la nécessité de rectifier cette erreur matérielle ;

Sur proposition du directeur de cabinet ;

### **A R R Ê T E**

**Article 1<sup>er</sup>** : Correction

L'article 1 est modifié comme suit :

" La médaille d'honneur des sapeurs-pompiers est décernée aux 76 sapeurs-pompiers dont les noms suivent, qui ont constamment fait preuve de dévouement :

## ❖ LES SAPEURS-POMPIERS PROFESSIONNELS

- médaille de bronze :
  - Sergent-chef GARLET Vivian, CIS Angoulême
  - Caporal LASSUS Camille, CIS Angoulême
  - Caporal MORELLET Kélian, CIS Angoulême
  - Caporal LOUBET Julie, CIS Angoulême
  - Lieutenant 1° classe SEMENT Elodie, CIS Cognac
  - Caporal QUERIAUD Simon, CIS Cognac
  - Caporal MASSACRE Jean-Luc, CIS Cognac
  - Caporal JOCQUET Anthony, CIS Cognac
  - Caporal BOURDILLON Julien, Groupement opération
  
- médaille d'argent :
  - Sergent-chef MADELAINE Dimitri, CIS Angoulême
  - Sergent-chef SIMON Jean-Yves, CIS Angoulême
  - Sergent-chef BROUCKAERT Sylvain, CIS Cognac
  - Sergent-chef CABANETOS François, CIS Cognac
  - Caporal DREVILLON Guillaume, CIS Cognac
  - Adjudant-chef PERRAIS Alexandre, Groupement opération
  - Adjudant-chef DELAVALLADE Hervé, Groupement opération
  - Sergent-chef GODREAU Yoann, Groupement ressources humaines
  - Caporal-chef COLOMBEL Norbert, CIS La Couronne
  - Adjudant MOREAU Julien, CIS La Couronne
  - Sergent-chef PRECIGOUT Coralie, CIS La Couronne
  
- médaille d'or :
  - Sergent-chef THIBEAUDEAU Eric, CIS Angoulême
  - Adjudant-chef WATTEBLED Franck, CIS Angoulême
  - Lieutenant 1° classe PAGNOUX Eric, Groupement opération
  - Lieutenant-colonel DUPUIS Éric, Groupement opération
  - Commandant VERGNAUD David, Groupement ressources humaines
  - Capitaine REILLER Christophe, Groupement ressources humaines
  - Sergent-chef BARRAUD Laurent, CIS La Couronne
  - Sergent-chef PRESSAC Sébastien, CIS La Couronne
  
- médaille grand or :
  - Commandant GONIN Gilles, Groupement des moyens généraux

## ❖ LES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

- médaille de bronze :
  - Sapeur 1° classe FAUCHER Romain, CIS Angoulême

- **Infirmier principal ROUHIER Nadine**, CIS La Rochefoucauld
  - **Sapeur 1° classe VIGNAUD Thierry**, CIS La Rochefoucauld
  - **Caporal-chef DESCHAMPS Max**, CIS La Rochefoucauld
  - **Caporal-chef ROY Charlène**, CIS Villebois-Lavalette
  - **Sergent-chef PASQUET Marc**, CIS Jarnac
  - **Caporal-chef DORBE Audrey**, CIS Jarnac
  - **Sergent-chef DONNET Jean-Marc**, CIS Rouillac
  - **Sergent ROBERT Aurélien**, CIS Châteauneuf
  - **Sapeur 1° classe GIRARD Aimé**, CIS Cognac
  - **Caporal-chef DENIS Florian**, CIS Cognac
  - **Sapeur 1° classe RODRIGUES Dany**, CIS Roumazières
  - **Sapeur 1° classe VESVAL Christophe**, CIS Brigueuil
  - **Adjudant ROUGIER Norbert**, CIS Chabanais
  - **Sapeur 1° classe BELAIR Benjamin**, CIS Confolens
  - **Sergent-chef DUNORD Alexandre**, CIS Confolens
  - **Caporal-chef FELIX Gaël**, CIS Confolens
  - **Caporal-chef CHEVALLIER-PICHON Christophe**, Groupement des moyens généraux
  - **Sergent JALLAT David**, CIS La Couronne
  - **Sergent SANTARELLI Yoann**, CIS Barbezieux
  - **Caporal-chef MAUTRET Frédéric**, CIS Barbezieux
  - **Sapeur 1° classe JOUET Mathieu**, CIS Barbezieux
  - **Sergent ROUX Floriane**, CIS Barbezieux
  - **Caporal-chef COURONNAUD Christophe**, CIS Aigre
  - **Caporal-chef IRIGOYEN Thomas**, CIS Aigre
  - **Caporal-chef PERROT Anthony**, CIS Ruffec
  - **Caporal-chef COULON Loïc**, CIS Ruffec
  - **Sergent-chef DELAUNAY Maxime**, CIS Mansle
  - **Sergent-chef PASCAUD Nicolas**, CIS Mansle
  - **Sapeur 1° classe BACLE Cyril**, CIS Champagne-Mouton
- **médaille d'argent :**
    - **Médecin Commandant DOURESSAMY Gaston**, CIS Montmoreau
    - **Adjudant-chef BLANCHARD Sophie**, CIS Montbron
    - **Adjudant-chef GAUDIN Olivier**, CIS Montbron
    - **Adjudant DELAGE Olivier**, CIS La Rochefoucauld
    - **Sergent-chef DUMAS Vincent**, CIS Villebois-Lavalette
    - **Sergent-chef GABILLAUD Laurent**, CIS Villebois-Lavalette
    - **Caporal-chef KERSSE Thierry**, CIS Angoulême
    - **Sergent-chef FAURE Philippe**, CIS Chabanais
    - **Pharmacien Commandant COURSAGET Jean-Michel**, CIS Confolens
    - **Adjudant-chef BUREAU Dominique**, CIS Blanzac
    - **Médecin Commandant REAM-DUMAS Isabelle**, CIS Champagne-Mouton
- **médaille d'or :**
    - **Lieutenant BOULESTEIX Pierre**, CIS Montbron
    - **Adjudant-chef GAUDIN Dominique**, CIS Montbron
    - **Lieutenant LASSALE Alain**, CIS Angoulême

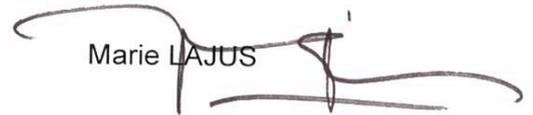
- **Adjudant-chef GEORGEON Jean-Noël**, CIS Barbezieux
- **Adjudant-chef MAGDELAINE Pascal**, CIS Barbezieux
- **Médecin Capitaine JOUARON François**, CIS Champagne-Mouton "

**Article 2** : Le directeur de cabinet de la préfète de la Charente est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

À Angoulême, le - 9 DEC. 2019

La préfète

Marie LAJUS



Préfecture

16-2019-12-04-004

Decision 04-12-19



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture

Secrétariat Général  
Service de coordination des politiques publiques  
et d'appui territorial

Bureau de l'environnement

### **Décision fixant la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2020 pour le département de la Charente**

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

**Vu** le code de l'environnement,

**Vu** le décret n° 2002-1341 du 5 novembre 2002 relatif à la désignation et à l'indemnisation des commissaires enquêteurs,

**Vu** le décret ministériel n°2011-1236 du 4 octobre 2011, publié au journal officiel du 6 octobre 2011, modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 août 2018 fixant la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** les candidatures déposées,

Considérant les délibérations et le relevé de décisions de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, lors de sa séance du 28 novembre 2019,

### **DÉCIDE**

**Article 1<sup>er</sup>** : La liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2020 est constituée ainsi qu'il suit :

**○** Monsieur Alain ARROYO  
Directeur général adjoint des services départementaux en retraite

- Monsieur Alain BERTUZZO  
Cadre supérieur à la Poste
- Monsieur Daniel BOLMONT  
Colonel de gendarmerie en retraite
- Madame Yveline BOULOT  
Enquêtrice de statistique agricole
- Monsieur Jean-Marie CARREAU  
Consultant en assurance qualité en retraite
- Madame Mireille DE MOEN  
Assistante de direction - Écrivain public
- Monsieur Eric DEMAISON  
Ingénieur Militaire pour l'armement en retraite
- Monsieur Bernard DOUTEAU  
Commandant de la Police Nationale en retraite
- Monsieur Jean-Marie DROUAUD  
Chef d'exploitation de la SAUR en retraite
- Monsieur Alain FRADIN  
Responsable produits assurance en retraite
- Monsieur Gilbert GERMANEAU  
Technicien supérieur principal de la fonction publique en retraite
- Monsieur Jean-Pierre GRAND  
Retraité du Crédit Mutuel du Sud Ouest
- Monsieur Hervé HUCTEAU  
Consultant en qualité sécurité environnement
- Monsieur Didier LABREGERE  
Lieutenant colonel en retraite
- Monsieur Jacques LACOTTE  
Colonel de gendarmerie en retraite
- Monsieur Patrice LAMANT  
Cadre dirigeant secteur industriel à la retraite
- Monsieur Jean-Claude MAURY  
Ingénieur qualité formation audit expertise
- Madame Paulette MICHEL  
Attaché principal d'administration de l'équipement en retraite
- Monsieur Gérard ROY  
Directeur des ressources humaines (en retraite)
- Monsieur Alain TEQUI  
Géomètre principal du cadastre en retraite
- Monsieur Philippe THIERY  
Ingénieur en retraite

- Monsieur Jacques VIAN  
Attaché territorial principal en retraite

**Article 2** - La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente et pourra être consultée au greffe du tribunal administratif de Poitiers ainsi que sur le site de la Préfecture : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) - rubrique (politiques publiques, environnement - chasse, les commissaires enquêteurs).

**Article 3** - Le Président du tribunal administratif de Poitiers et la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Charente, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Angoulême, le - 4 DEC. 2019

Le Président du Tribunal Administratif  
Président de la commission

François LAMONTAGNE

2019 130 #

Préfecture

16-2019-12-12-001

Décision modifiant la liste d'aptitude aux fonctions de  
commissaire enquêteur pour 2020



## PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture

Secrétariat Général  
Service de coordination des politiques publiques  
et d'appui territorial

Bureau de l'environnement

### Décision modifiant

#### **la décision du 4 décembre 2019 fixant la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur pour l'année 2020 pour le département de la Charente**

La commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique,

**Vu** le code de l'environnement,

**Vu** le décret n° 2002-1341 du 5 novembre 2002 relatif à la désignation et à l'indemnisation des commissaires enquêteurs,

**Vu** le décret ministériel n°2011-1236 du 4 octobre 2011, publié au journal officiel du 6 octobre 2011, modifiant les dispositions de la partie réglementaire du code de l'environnement relatives à l'établissement des listes d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** l'arrêté préfectoral du 8 août 2018 fixant la composition de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur,

**Vu** les candidatures déposées,

**Vu** le courriel du 9 décembre 2019 de Monsieur Philippe THIERY,

**Considérant** les délibérations et le relevé de décisions de la commission départementale chargée d'établir la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur, lors de sa séance du 28 novembre 2019,

**Considérant** que Monsieur Philippe THIERY, dont la résidence principale sera, en 2020, à ROYAN (17200), a démissionné de ses fonctions de commissaire enquêteur dans le département de la Charente,

**Considérant** qu'il ne répond plus aux conditions fixées par l'article D123-40 du code de l'environnement qui précise que les demandes d'inscription ou de réinscription doivent être adressées à la préfecture du département dans lequel le postulant a sa résidence principale,

## DÉCIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Monsieur Philippe THIERY, Ingénieur en retraite, est retiré de la liste d'aptitude aux fonctions de commissaire enquêteur du département de la Charente pour l'année 2020.

**Article 2** : La liste départementale des commissaires enquêteurs pour l'année 2020 est constituée ainsi qu'il suit :

- Monsieur Alain ARROYO  
Directeur général adjoint des services départementaux en retraite
- Monsieur Alain BERTUZZO  
Cadre supérieur à la Poste
- Monsieur Daniel BOLMONT  
Colonel de gendarmerie en retraite
- Madame Yveline BOULOT  
Enquêtrice de statistique agricole
- Monsieur Jean-Marie CARREAU  
Consultant en assurance qualité en retraite
- Madame Mireille DE MOEN  
Assistante de direction - Écrivain public
- Monsieur Eric DEMAISON  
Ingénieur Militaire pour l'armement en retraite
- Monsieur Bernard DOUTEAU  
Commandant de la Police Nationale en retraite
- Monsieur Jean-Marie DROUAUD  
Chef d'exploitation de la SAUR en retraite
- Monsieur Alain FRADIN  
Responsable produits assurance en retraite
- Monsieur Gilbert GERMANEAU  
Technicien supérieur principal de la fonction publique en retraite
- Monsieur Jean-Pierre GRAND  
Retraité du Crédit Mutuel du Sud Ouest
- Monsieur Hervé HUCTEAU  
Consultant en qualité sécurité environnement
- Monsieur Didier LABREGERE  
Lieutenant colonel en retraite
- Monsieur Jacques LACOTTE  
Colonel de gendarmerie en retraite
- Monsieur Patrice LAMANT  
Cadre dirigeant secteur industriel à la retraite

- Monsieur Jean-Claude MAURY  
Ingénieur qualité formation audit expertise
- Madame Paulette MICHEL  
Attaché principal d'administration de l'équipement en retraite
- Monsieur Gérard ROY  
Directeur des ressources humaines (en retraite)
- Monsieur Alain TEQUI  
Géomètre principal du cadastre en retraite
- Monsieur Jacques VIAN  
Attaché territorial principal en retraite

**Article 3** - La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Charente et pourra être consultée au greffe du tribunal administratif de Poitiers ainsi que sur le site de la Préfecture : [www.charente.gouv.fr](http://www.charente.gouv.fr) - rubrique (politiques publiques, environnement - chasse, les commissaires enquêteurs).

**Article 4** - Le Président du tribunal administratif de Poitiers et la Secrétaire Générale de la Préfecture de la Charente, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Angoulême, le **12 DEC. 2019**

Le Président du Tribunal Administratif  
Président de la commission

François LAMONTAGNE





Préfecture

16-2019-11-25-003

RN141 - Arrêté de Cessibilité - Commune de Terres de  
Haute Charente

PRÉFECTURE DE LA CHARENTE

Préfecture

Secrétariat Général  
Service de coordination des politiques publiques  
et d'appui territorial

Bureau de l'environnement

Arrêté

portant cessibilité des immeubles ou portions d'immeubles nécessaires aux travaux  
d'aménagement à 2 x 2 voies de la Route Nationale 141 entre Roumazières-Loubert et Exideuil-  
sur-Vienne  
Commune Terres-de-Haute Charente

La Préfète de la Charente,  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

0903 NOV 25

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code de l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU le code rural et de la pêche maritime et notamment l'article R.123-34 alinéa 1<sup>er</sup> ;

VU le décret du 30 décembre 2009 prorogeant les effets du décret du 6 janvier 2000 en tant qu'il déclare d'utilité publique les travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la RN 141 entre Chasseneuil-sur-Bonnieure et Étagnac dans le département de la Charente ;

VU la demande d'ouverture d'enquête parcellaire présentée le 12 décembre 2018 par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine ;

VU l'arrêté préfectoral du 22 janvier 2019 prescrivant l'ouverture d'une enquête parcellaire en vue des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du projet suscité ;

VU les conclusions favorables du commissaire enquêteur ;

VU les demandes d'arrêté de cessibilité et de saisine du juge de l'expropriation sollicitée par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Nouvelle-Aquitaine le 23 septembre 2019 et du 4 novembre 2019;

VU les plans et les états parcellaires ;

VU l'arrêté préfectoral du 27 août 2018 donnant délégation de signature à Madame Delphine Balsa, secrétaire générale de la préfecture de la Charente ;

SUR proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Charente,

## ARRETE

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** – est déclaré cessible, au profit de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, conformément aux plans parcellaires visés, en vue des travaux d'aménagement à 2 x 2 voies de la Route Nationale 141 entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne sur la commune de TERRES DE HAUTE CHARENTE, l'immeuble ou portion d'immeuble désigné dans l'état annexé au présent arrêté.

**ARTICLE 2** – Une copie dudit arrêté sera notifiée individuellement, par le demandeur, au propriétaire et publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Charente.

**ARTICLE 3** – Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Poitiers, dans un délai de 2 mois, à compter de sa notification.

**ARTICLE 4** – La secrétaire générale, le Sous-Préfet de Confolens, la Directrice Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, le Maire de la commune de Terres-de-Haute-Charente, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angoulême, le **25 NOV. 2019**

Pour la préfète et par délégation,  
La secrétaire générale,



Delphine Balsa

ETAT PARCELLAIRE DES TERRAINS A ACQUERIR				RN 141 - ENQUETE PARCELLAIRE Département de la CHARENTE Commune de ROUMAZIERES LOUBERT								N° Commune 16192 N° Terrier 001		
Désignation des propriétaires réels ou présumés tels :												Modifications Propriétaire		
<b>PROPRIETAIRE</b>  Usufruitière Madame MICHEL Zélie Marie Andrée née le 1 août 1916 à CHERVES-CHATELARS (16), retraitée Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur VERGNAUD André décédée le 19/03/2019 à CONFOLENS (16) Demeurant lieudit "Les Jarrigues" - 16270 GENOUILLAC  Nu-propriétaire Monsieur VERGNAUD René Marcel né le 14 juin 1933 à GENOUILLAC (16), retraité Veuf en premières noces et non remarié de Madame FOUGERAT Simone Décédé le 12/02/2019 à CHAMPAGNE-MOUTON (16) Demeurant Chez Gouret - 16270 GENOUILLAC  Héritières de Monsieur VERGNAUD René - Madame VERGNAUD Geneviève Elisabeth, née le 25/11/1958 à CONFOLENS (16), aide ménagère Mariée à Monsieur KOWALSKI Raymond Michel le 30/09/1978 à GENOUILLAC (16) Demeurant Bâtiment 4, Appartement n°2, Résidence les Acacias - 16270 ROUMAZIERES LOUBERT  - Madame VERGNAUD Françoise Isabelle, née le 06/01/1964 à ANGOULEME (16), agent d'entretien Divorcée en premières noces de Monsieur CHAILLOU Gérard Albert en vertu d'un jugement rendu par le tribunal de Grande Instance d'Angoulême, le 19/05/1998 Mariée en secondes noces avec Monsieur FARGES Roger, le 20/01/2018 à SURIS (16) Demeurant Les Chaumes- 16270 SURIS														
Désignation des propriétaires inscrits au cadastre :												N° compte		
N° Plan Parcell.	Renseignements tirés de la matrice cadastrale					Emprises à acquérir				Hors emprise			N° Div.	AFFECTATION DES SURFACES
	Sec.	N°	Lieu-Dit	Nat.	Surface ha a ca	Surface ha a ca	Sec.	N°	Surface ha a ca	Sec.	N°			
	F	577	Les Cosses	P	13 90	8 30	F	1415	5 60	F	1416			
<b>SURFACE TOTALE :</b>					13 90	8 30			5 60				14/11/2018	

[] -&gt; Nouveau numéro de plan parcellaire, {} numéro de plan parcellaire d'origine

- FICHE ANNEXE A L'ARRÊTE DE CESSIBILITÉ -

**OPÉRATION :**

**Aménagement à 2 x 2 voies de la RN 141 entre Roumazières-Loubert et Exideuil-sur-Vienne**

Commune de Terres-de-Haute-Charente (pour l'ancienne commune de Roumazières-Loubert)

**PROPRIETAIRE(S) COMPARANT(S):**

**USUFRUITIERE DÉCÉDÉE**

– Madame MICHEL Zélie Marie Andrée, retraitée  
née le 01/08/1916 à CHERVES-CHATELARS (16)  
Veuve en premières noces et non remariée de Monsieur VERGNAUD André  
Décédée le 19/03/2019 à CONFOLENS (16).  
demeurant Les Jarrigues – GENOUILLAC (16 270)

**NU PROPRIÉTAIRE DÉCÉDÉ**

– Monsieur VERGNAUD René Marcel, retraité  
né le 14/06/1933 à GENOUILLAC (16)  
Veuf en première noces et non remarié de Madame FOUGERAT Simone  
Décédé le 12/02/2019 à CHAMPAGNE-MOUTON (16)  
demeurant Chez Gouret – GENOUILLAC (16 270)

**Héritières de Monsieur VERGNAUD René**

– Madame VERGNAUD Geneviève Elisabeth, profession inconnue  
née le 25/11/1958 à CONFOLENS (16)  
Mariée à Monsieur KOWALSKI Raymond Michel le 30/09/1978 à GENOUILLAC (16)  
demeurant 4 rue des Acacias – ROUMAZIERES LOUBERT (16)

– Madame VERGNAUD Françoise Isabelle, profession inconnue  
née le 06/01/1964 à ANGOULÊME (16)

Divorcée en premières noces de Monsieur CHAILLOU Gérard Albert en vertu d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance d'Angoulême, le 19/05/1998.

Mariée en secondes noces avec Monsieur FARGES Roger, le 20/01/2018 à SURIS (16)

demeurant Les Chaumes – SURIS (16 270)

**TABLEAU DE(S) L'IMMEUBLE(S):**

Commune de TERRES-DE HAUTE-CHARENTE

Référence cadastrale initiale					Numéro du plan	Acquisition		Non acquis		
Sect.	N°	Nature	Lieu-dit ou Rue	Surf m²		N°	Emprise m²	N°	Surf. m²	
F	577	P	Les Cosses	1390	442	F 1415	830	F 1416	560	
Total en m²							830			

**EFFET RELATIF :**

L'immeuble objet des présentes appartient au comparant savoir :

Donation-Partage dont acte reçu le 06/11/1973 par Maître DAVID, notaire, publié au service de la publicité foncière d'ANGOULÊME 2 le 02/01/1974, volume 407, n° 37.

**VU POUR ÊTRE ANNEXE A L'ARRÊTE DE CESSIBILITÉ  
EN DATE DU**

Commune  
ROUMAZIERES LOUBERT (192)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES  
EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL

Section F  
Feuille(s) : 000 F 01  
Qualité du plan Plan non régulier  
Echelle d'origine 1/2000  
Echelle d'édition 1/1000  
Date de l'édition 21/04/2017  
Support numérique

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 11632  
Document vérifié et numéroté le 21/04/2017  
A CDIF ANGOULEME  
Par Enora LE MOROUX  
Inspectrice des Finances Publiques  
Signé

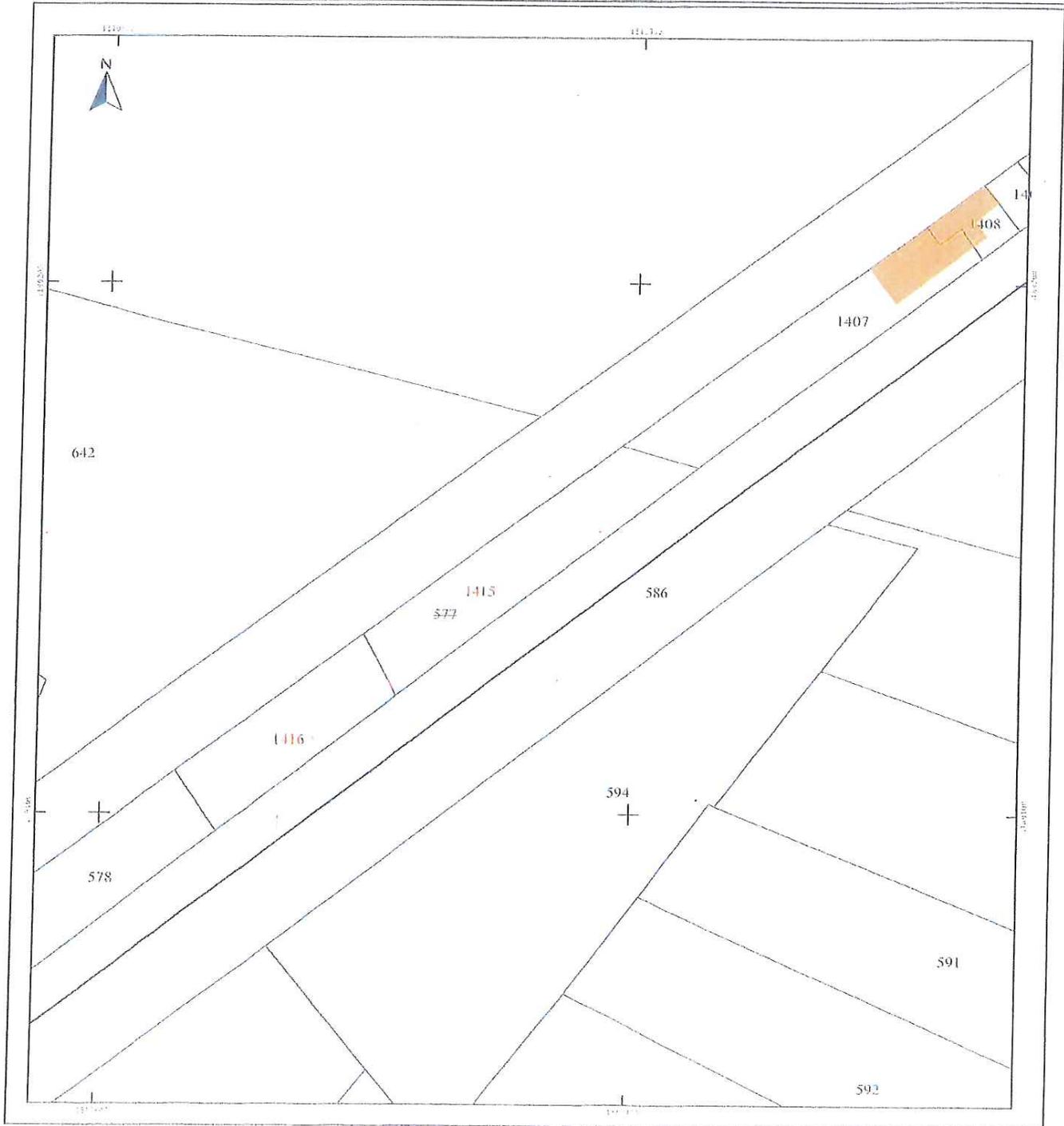
CERTIFICATION  
(Art 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)  
Le présent document d'arpentage certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1)  
A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau  
B - En conformité d'un piquetage effectué sur le terrain,  
C - D'après un plan d'arpentage ou d'aménagement, dont copie ci-jointe, dressé le par géomètre à  
Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente mise 6463.  
A

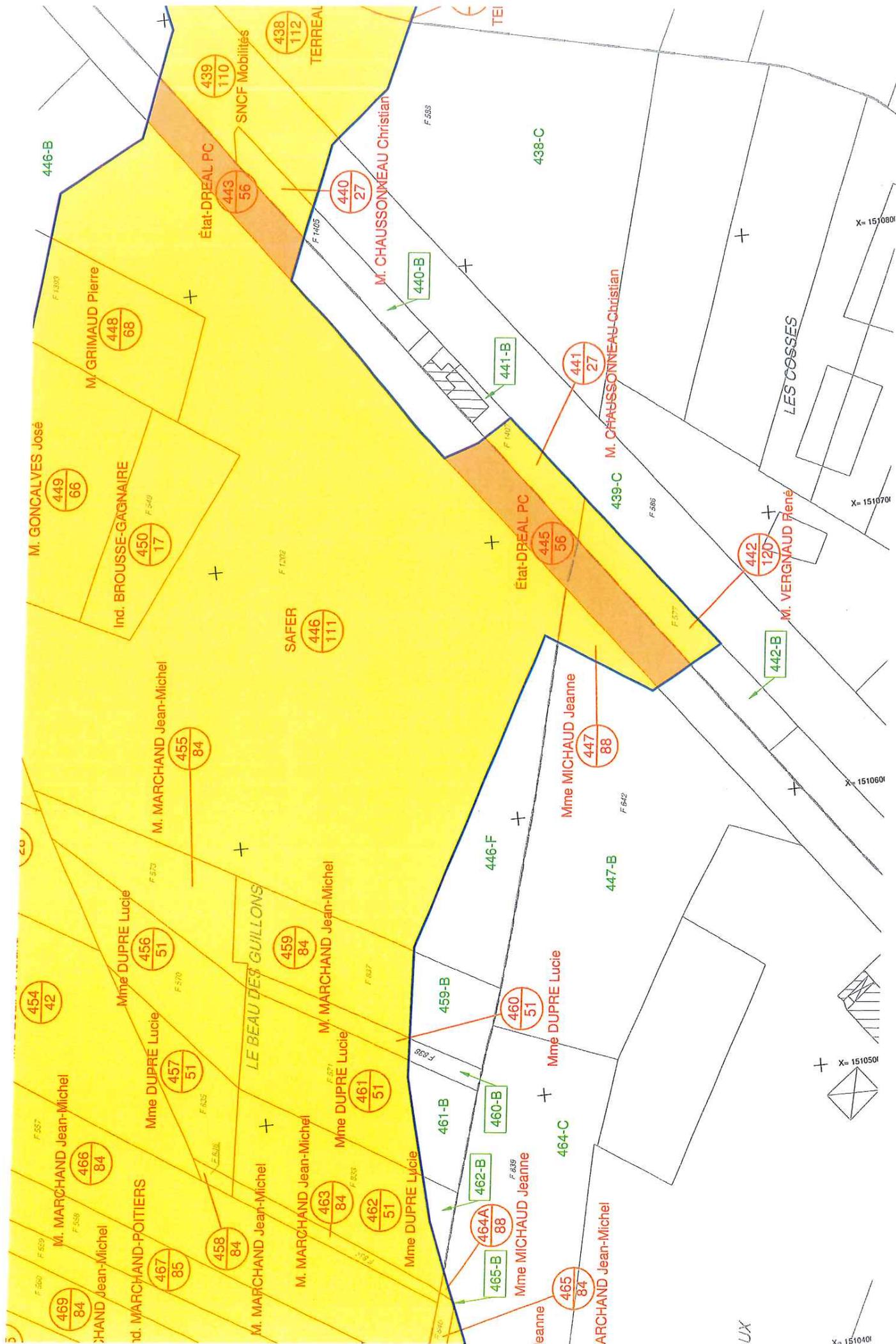
D'après le document d'arpentage dressé  
Par SOGEFRA (2)  
Réf : D2016-586  
Le 04/04/2017

Centre des Impôts foncier de  
SOYAUX  
rue de la Combe  
16800 SOYAUX  
Téléphone : 0545975700  
Fax : 0545975861  
cdif.angouleme@dgif.finances.gouv.fr



(1) R. 141-1 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955  
(2) R. 141-2 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955  
(3) R. 141-3 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955





Préfecture

16-2019-11-19-001

sage charente

Arrêté interpréfectoral n° \_\_\_\_\_ du **19 NOV. 2019**  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (**SAGE**) Charente

La Préfète de la Charente  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite  
Préfète coordonnatrice du sous-bassin de la Charente

Le préfet des Deux-Sèvres  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Secrétaire Général de la Préfecture  
de Charente-Maritime  
Chargé de l'administration de l'État  
dans le département

La Préfète de la Vienne  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de la Dordogne  
Chevalier de la Légion d'Honneur  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Le Préfet de la Haute-Vienne  
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la Directive Cadre sur l'Eau 2000/60/CE du Parlement européen et du Conseil datée du 23 octobre 2000 établissant un cadre pour une politique communautaire dans le domaine de l'eau ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.212-3 à L.212-11 et R.212-26 à R.212-48 relatifs aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L.122-4 à L.122-11 et R.122-17 à R.122-24 concernant l'évaluation de certains plans et documents ayant une incidence notable sur l'environnement ;

Vu la loi n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;

Vu le décret n° 2007-1213 du 10 août 2007 relatif aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux et modifiant le Code de l'Environnement ;

Vu le décret du Président de la République en date du 22 août 2017 portant nomination de M. Pierre-Emmanuel PORTHERET, Sous-Préfet hors cadre en qualité de Secrétaire général de la Préfecture de la Charente-Maritime ;

Vu le décret du Président de la République en date du 2 août 2017 portant nomination Mme Isabelle DAVID, Préfète des Deux-Sèvres ;

Vu le décret du Président de la République en date du 9 août 2017 portant nomination de Mme Isabelle DILHAC, Préfète de la Vienne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 6 juillet 2018 portant nomination de Mme Marie LAJUS, Préfète de la Charente ;

Vu le décret du Président de la République en date du 24 octobre 2018 portant nomination de M. Seymour MORSY, Préfet de la Haute-Vienne ;

Vu le décret du Président de la République en date du 21 novembre 2018 portant nomination de M. Frédéric PERISSAT, Préfet de la Dordogne ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> décembre 2015 portant approbation du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) 2016-2021 du bassin Adour-Garonne et arrêtant le programme pluriannuel de mesures correspondant ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 18 avril 2011 fixant le périmètre du SAGE Charente et désignant le Préfet de la Charente responsable de la procédure d'élaboration du SAGE ;

Vu l'arrêté interpréfectoral du 29 janvier 2016 modifiant le périmètre du SAGE Charente dans le département de la Charente-Maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 novembre 2018 portant modification de la composition de la Commission Locale de l'Eau du SAGE Charente ;

Vu la décision de la Commission Locale de l'Eau en date du 29 mars 2018 validant le projet de SAGE Charente ;

Vu les avis émis lors de la consultation des assemblées menée du 20 avril au 20 août 2018 ;

Vu l'avis du Comité de Bassin Adour-Garonne en date du 19 juin 2018 ;

Vu l'avis favorable avec recommandations de l'Autorité Environnementale datée du 12 juillet 2018 ;

Vu la décision de la Commission Locale de l'Eau en date du 13 décembre 2018 validant les modifications sur le projet de SAGE Charente, à la suite de la consultation des assemblées ;

Vu l'arrêté préfectoral du 26 mars 2019 portant ouverture d'une enquête publique en vue de l'approbation du SAGE Charente ;

Vu les avis formulés lors de l'enquête publique interdépartementale qui s'est déroulée du 6 mai au 5 juin 2019 ;

Vu le rapport et les conclusions rendus par la commission d'enquête le 5 juillet 2019 ;

Vu la délibération de la Commission Locale de l'Eau du 8 octobre 2019 adoptant le projet de SAGE Charente ;

Considérant la nécessité de préserver et d'assurer une gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques sur le bassin de la Charente ;

Considérant que le projet SAGE tient compte des observations formulées lors des consultations des assemblées et des conclusions des commissaires enquêteurs ;

Considérant que le SAGE Charente est compatible avec le SDAGE Adour-Garonne approuvé le 1<sup>er</sup> décembre 2015 ;

Considérant qu'il y a lieu d'approuver le SAGE Charente, conformément aux dispositions du Code de l'Environnement ;

Sur proposition des Secrétaires Généraux des Préfectures de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne ;

## ARRENT

### **Article 1<sup>er</sup> : Approbation du schéma d'aménagement et de gestion des eaux Charente**

Le SAGE du Bassin Versant de la Charente est approuvé sur le territoire des communes incluses pour tout ou partie dans le périmètre dudit SAGE dont la liste est annexée au présent arrêté.

Il se compose des documents suivants :

- le règlement ;
- le plan d'aménagement et de gestion durable (PAGD).

La déclaration environnementale prévue au 2° de l'article L122-9 du Code de l'Environnement est annexée au présent arrêté.

### **Article 2 : Diffusion**

Un exemplaire du schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Charente est transmis :

- aux Maires des communes comprises dans le périmètre du SAGE ;
- aux Présidents des Conseils Départementaux de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne ;
- au Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ;
- aux Présidents des Chambres consulaires de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.
- au Président du Comité de Bassin Adour-Garonne.
- au Préfet de la région Occitanie, coordonnateur du Bassin Adour-Garonne ;

### **Article 3 : Information et mise à disposition du public**

Le SAGE accompagné de la déclaration environnementale ainsi que le rapport et les conclusions de la commission d'enquête est tenu à la disposition du public dans les Préfectures de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

Le SAGE est également consultable sur les sites Internet suivants :

- <http://www.fleuve-charente.net/domaines/le-sage>
- <https://www.gesteau.fr/>
- les sites des Préfectures concernées.

#### **Article 4 : Publication**

Le présent arrêté, accompagné de la déclaration environnementale, est publié aux recueils des actes administratifs des Préfectures de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne et sera mis en ligne sur le site Internet désigné par le Ministère chargé de l'environnement : <https://www.gesteau.fr/>

Il fera l'objet d'une mention dans au moins un journal régional ou local dans les départements concernés, à savoir la Charente, la Charente-Maritime, la Dordogne, les Deux-Sèvres, la Vienne et la Haute-Vienne.

Ces publications indiqueront les lieux et les adresses Internet où le SAGE peut être consulté.

#### **Article 5 : Délais et voies de recours**

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Poitiers dans un délai de deux mois à compter de sa publication aux recueils des actes administratifs des Préfectures de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne.

Dans le même délai de deux mois, le présent arrêté peut également faire l'objet d'un recours gracieux ou hiérarchique. Le silence gardé par l'administration pendant plus de deux mois sur la demande de recours gracieux ou hiérarchique emporte décision implicite de rejet de cette demande, conformément à l'article R.421-2 du Code de Justice Administrative. Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai de deux mois du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.

#### **Article 6 : Exécution**

Les Secrétaires Généraux des Préfectures de Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne, les Sous-Préfets de Cognac, Confolens, Jonzac, Rochefort, Saint-Jean-d'Angély, Saintes, Nontron, Montmorillon et Rochechouart, la Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine, les Directeurs(trices) Départementaux des Territoires de la Charente, Charente-Maritime, Dordogne, Deux-Sèvres, Vienne et Haute-Vienne, les Président(e)s des communautés de communes et communautés d'agglomérations concernées, les Maires des communes incluses pour tout ou partie à l'intérieur du périmètre SAGE Charente sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chaque membre de la Commission Locale de l'Eau.

Fait à Angoulême

La Préfète,

**19 NOV. 2019**

Marie LAJUS



Arrêté interpréfectoral n° du **19 NOV. 2019**  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Charente

Fait à La Rochelle,

Le Secrétaire Général de la Préfecture de Charente-Maritime,  
Chargé de l'administration de l'État dans le département,

  
Pierre-Emmanuel PORTHERET

6/13

Arrêté interpréfectoral n°  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Charente

du 19 NOV. 2019

Fait à Périgueux,

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

  
Martin LESAGE

Préfecture de la Charente  
16000 Niort  
Téléphone : 05 49 00 00 00  
Site Internet : www.charente.gouv.fr

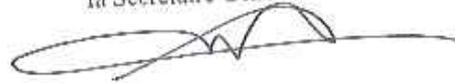
Arrêté interpréfectoral n°  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Charente

du 19 NOV. 2019

Fait à Niort,

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
la Secrétaire Générale



Anne BARETAUD

10/13

Arrêté interpréfectoral n°  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Charente

du 19 Nov. 2019

Fait à Poitiers,

La Préfète de la Vienne,

  
Isabelle DILHAC



Arrêté interpréfectoral n°  
portant approbation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Charente

du **19 NOV. 2019**

Fait à Limoges,

Le Préfet,

Le Préfet de la Haute-Vienne

**Seymour MORSY**

ANNEXE 1

SAGE CHARENTE – Listing 13/03/2019  
709 communes Initialement désignées sur le périmètre du SAGE Charente,  
Après fusion des communes : 664 communes ; réparties de la manière suivante :

Département : Charente (16) – 307 communes

LES MOUTIS	SIBYEAUNEUF-SUR-CHARENTE	JUILLE	JUPADOUR	SAINT-SIMEUX
AGRIS	CUYTEAUBERNARD	JUJENNE	PASSIRAC	SAINT-SIMON
AGRE	CHASSORS	MAL DES VIGNES	PARZAC	SAINT-SORNIN
ALLOUE	CHENON	EACHAISE	PERIGNAC	SAINTE-SOULINE
AMBTRAC	CHAZELLES	LADVILLE	LES PINS	SAINT-SULPICE-DE-COGNAC
AMBERNAC	CHERVES-CHATELARS	LAGARDE-SUR-LE-NE	PLASSAC-ROUFFRAC	SALLES-DE-BARBEZIEUX
AMBLEVILLE	CHERVES-RICHEMONT	LESIGNAC-DURAND	PLEUVILLE	SALLES-D'ANGLES
ANAIS	LA CHEVRERIE	MICHÈRES	FOULIGNAC	SAINT-VIHEX-SUR-CHARENTE
ARSEAC-CHAMPAGNE	CHILLAC	LIGNE	POUSSAC	SAINT-SULPICE-DE-RUFFEC
ARSEAC-CHARENTE	CLAIX	TIGNIÈRES-SOMNEVILLE	FRANZAC	SAMMIGNAC
ARBEFINS	COGNAC	UJARS	FRESSIGNAC	SALLES-DE-VILLAFRANCAIS
ARCOINÈME	COMPIÈRES	NONNES	PUYMOYEN	SEGOZAC
ARSAC-BUR-VIPINE	CONDAC	LONSÈRE	PUYREUX	SÈRES
AUSSEAC-VADALLE	CONDEGN	LOHDIGNY	RAIX	SIGOGNE
AUNAC-SUR-CHARENTE	COULAFERS	LE LINDON	RANVILLE-BREUILLAUD	SIREUIL
ASNIÈRES-SUR-NOUERE	COULONGES	LOUZAC-SAINTE-ANNE	REIGNAC	SOUFFRIGNAC
AHS	GOURDEILAC	TERRES-DE-HAUTS-CHARENTE	REPARSAC	SOUWÈNE
BALZAC	COURCÔME	LOPSAULT	REVIÈRES	SOYACQ
BAIGNES-SAINTE-RADCGONDE	COURGAC	LUSSAC	LA ROCHEFOUCAULD-EN-ANGOUMOIS	SUALX
BARBEZIERES	LA COURONNE	LUXE	ROULLES-SAINTE-ESTÈPIE	LA TACHE
BARBEZIEUX-SAINTE-HILAIRE	COUTURE	LA MAGDELEINE	ROULLAC	TAZZE-AIGIE
BARTLET	ORTEUIL-LA-MAGDELEINE	MAGNAC-LA-MAGNETTE-VILLARS	ROUGNAC	TAPONNAT-FLEURIGNAC
BARRO	DEVIAT	MAGNAC-SUR-TOUVRE	LA ROCHETTE	LE TAIRE
BASSAC	DIGNAC	MAINE-DE-BOIXE	ROUZEDE	THEIL-RABIER
BEAULIEU-SUR-SOINETTE	DIRAC	MANZAC	ROUSSINES	TORSAC
BECHERESSE	BOURAS	BELLEVAINE	RUELLE-SUR-YOYRE	TOURNIERS
BENÈST	BOUILLAT	SAINT	RUFFEC	TOUVERAC
BÈSNAC	EBRON	MANSE	SAINTE-VIYORY	TOUVRE
BERNEUIL	DOUZAT	MARÇAILLAC-LANVILLE	GRAVES-SAINTE-AMANT	TRAC-LAUTRAIT
BESSAC	ÈRENEDE	MAREUIL	SAINTE-AMANT-DE-BOIXE	TROIS-PALIS
BESSE	EMPIRE	MARILLAC-LE-FRANC	SAINTE-AMANT-DE-NOUERE	TURCOK
BOUSSAC	ETRIAC	MARSAC	VAL-DE-BONNIEURE	VAUX-ROULLAC
BRAC	ÉYMOUTHÈRES	MARTIGNY	SAINTE-AUL-AIR-LA-CHAPELLE	VARA
CÔTEAUX-DU-PLANZACAIS	LA FAYE	MERFINS	SAINTE-HONNE	VALENCE
BONNEHUE	FEMILLADE	MERIGNAC	SAINTE-BRICE	TUSSON
LE BOURNAGE	FLEAC	MAZEROLLES	SAINTE-CHÈRES-SUR-BONNIEURE	VERDILLE
BOUX	FLEURAC	MASSIGNAC	SAINTE-CLAUDE	VENTOUSE
BOURS-CHARENTE	PONTCLAIREAU	LES METIRIES	SAINTE-COÛTANT	VERNEUIL
BOUTEVILLE	FONTENILLE	MESNAC	SAINTE-CYBARDEAUX	VERRIÈRES
BRIE	LA FORÊT-DE-TESSE	MONS	SAINTE-FELIX	VERTEUIL-SUR-CHARENTE
BREVILLE	FOUR-ÉPÉRIE	MONTRON	SAINTE-FORT-SUR-LE-NE	VERVANT
BRETTE	FOURIEURE	MONTEMBOEUF	SAINTE-FRANÇOISE	VIGNAC
BOUTIERS-SAINTE-TROUAN	FOURIGNAC	MONTAIGNAC	SAINTE-FRONT	LE VIEUX-CERIER
BROSAC	GAZAT	MONSIGNAC-CHARENTE	SAINTE-GENÈS-D'HÈRSAC	VIELX-SUFFEC
BRYE-SOUS-BARBEZIEUX	GENAC-DIGNAC	MONTJEAN	SAINTE-GEORGES	VIGNOLLES
BUNZAC	GENSAC-LA-PALLUE	MONTMOREAU	SAINTE-LAURENT-DE-CÈRES	MOULINS-SUR-TARDOIRE
CHILHOUJIN	GENTE	MORNAC	SAINTE-GROUX	VILLEFAGNAN
CHILLETES	LES GOURS	MOSNAC	SAINTE-GURSON	VILLEJOUBERT
CHADURIE	BOND-MONTFOUVRE	MOUTIERS	SAINTE-GERMAIN-DE-MONTRON	MILLERS-LE-ROUX
CHALIGNAC	MAINE-GONDEVILLE	MOUTIERS-SUR-BOEME	SAINTE-MARTIAL	VILLONON
CHAMPAGNE-VIGNY	CHAMEUX	MOUTON	SAINTE-LAURENT-DE-COGNAC	VOUHARTE
CHAMPAGNE-MOUTON	GRASSAC	MOUTONBEAU	SAINTE-MARTIN-DU-CLOCHER	VOCHEUIL-ÈT-GIDET
CHAMPMILLON	LE GRAND-MADIEU	MOUZON	SAINTE-MARY	VITRAC-SAINTE-VINCENT
CHAMPNIERS	GUSMÈS	MANCLARS	SAINTE-MEDARD	WANDELÈRE
CHANTELAC	HÈRSAC	MAINTÈUIL-EN-VALLEE	VAL-D'AUGE	VIC-ÉMON
LA CHATELLE	HÈSSE	NÈROUZIAC	SAINTE-MÈME-LES-CARROUÈRES	VILLEGÈZE
BOISNÈ-LA-TIÈRE	HOULETTE	NÈRSAC	SAINTE-MICHEL	MOUZAN
CHARME	L'ISLE-D'ESPAGNAC	NIEUIL	SAINTE-PALAIS-DU-NE	NOUÈRES
CHARNÈS	JARNAC	NONAC	SAINTE-PEULIE	VYRAC-ET-MALLEVRAND
CHASSENEUIL-SUR-BONNEURE	JAUDES	PAIZAY-MUDDOLIN-EMBOURIE	SAINTE-QUENTIN-SUR-CHARENTE	
CHASSÈCO	JAVREZAC	ORIOLES	SAINTE-SATURNIN	
CHATEIGNAC	JUYLAC-LE-COQ	ORGEDEUIL	SAINTE-SEVERÈ	

Dont les anciennes dénominations avant Fusion des communes :

AIGNES-ET-PUYPEROUX	CHENOMMET	ROUMAZIERES-LOUBERT	PLAZAC	SURIS
AGRE	COURCÔME	MAIXÈ	HAROCHE	SOMNEVILLE
ANVILLE	ORREBAC-SAINTE-GENÈS	MAINFRONS	LA ROCHEFOUCAULD	TOUZAC
AMBEVILLE	GONDEVILLE	MALVILLE	NOULLAC	ULXIE
AUNAC	GENOULLAC	MAZIERES	SAINTE-AMANT-DE-BONNEURE	VIEUXNEUR
BAYERS	GENAC	MONTCHAUDE	SAINTE-ANGEAU	VILLEGATS
BONHAC	JUVILLE	MONTGNE	SAINTE-COLOMBE	VILLEJUSIS
FRANZAC-PORCHERESSE	JULLAGUET	MONTMOREAU-SAINTE-CYBARD	SAINTE-PROJET-SAINTE-CONSTANT	AVILLE
BONNEVILLE	BOURVILLE	NONVILLE	AUGE-SAINTE-MEDARD	
CHARENTON	JURIGNAC	PEREUIL	SAINTE-LEOFFR	
	LAMERAC	LA PERUSE	SAINTE-ETROUPE	

Département : Charente Maritime (17) - 275 communes

AGUDELLE	CHÂTENET	JUIGÉ	PRÉGUILLAC	SAINTE-SAVIÈRE
AIX	CHARNAC	JONZAC	PRIGHAC	SAINTE-SÉVERINE-DE-PALENNE
ALLAS-CHAMPAGNE	CHEPNIERS	LAZENNEC	REAUX SUR TRÉFLE	SAINTE-SÈVE-DE-SAINTE-ONNE
ANGOULEMS	CIERAC	LEOVILLE	RETAUD	SAINTE-SIMONNE-DE-CIERMONT
ANNEPONT	CHEVIGNAC	SANDRAS	REUX	SAINTE-SIMONNE-DE-HORDES
ARCIHAC	CHEVIGNEAUX	LOIRE-LES-MARAIS	ROCHEFORT	SAINTE-SORBINE
ARCIHAC-GAY	CLAM	LONZAC	ROMAICHNES	SAINTE-SULPICE-D'ARHOUT
ARDILLERES	COIRE-D'AUNIS	LOUZONAC	ROMEGOUX	SAINTE-TROJAN-LES-BAINS
ARTHENAC	CIERZAC	LUCHAT	ROUFFIAC	SAINTE-VALPÈRE
ASPREMONT-LE-GRAND	CHIVES	LUSSAC	ROUFFIGNAC	SAINTE-VITTE
AULIAC	LA CLIGRE	LUSSANT	SAINTE-AGNÈS	SAINTE-VALÈRE
AUMAGNE	CLON	MACQUEVILLE	SAINTE-BRIS-DES-BOIS	SAINTE-VALÈRE-SUR-MER
AVY	COLOMBIERS	MARIGNES-HIERS-BROUAGE	SAINTE-CÉSARIE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
AUTHON-EBEON	CONCAC	MARIGNAC	SAINTE-CÈRES-CHAMPAGNE	SAINTE-VALÈRE-DE-MIRAMBEAU
BALANZAC	COUDERAC	MARSAIS	SAINTE-COLOMBE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BAGNEVILLE	COURCOURY	MASSAC	SAINTE-CREPIN	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BALLON	COUX	MATHA	SAINTE-DENIS-D'OLERON	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BALLANS	CRAZANNES	MAZEHAY	SAINTE-DIZANT-DU-BOIS	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BAZALGES	CRÈSSE	MAZEHAY-LES	SAINTE-GENIS-DE-SAINTEONGE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BEAUSÉY	GROIX-CHAPEAU	MÉRIGNAC	SAINTE-GENÈVE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BEAUVAS-SUR-MATHA	DOLUS-D'OLERON	MESSAC	SAINTE-HÉLÈNE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CELLUIRE	DOMPIÈRE-SUR-CHARENTE	MELUX	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BERCLOUX	LE DOUHET	MIRAMBEAU	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BERNAY-SAINTE-MARTIN	ECHÉBRUNE	MONTEZÉ	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BERNAY	ECHILLAIS	MONTICOU-LA-GARDE	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BEURLAY	ECOYEUX	MONTILS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BIRON	ECURAT	MONTREURE	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BLANZAC-LES-MATHA	LES ENUTS	MONS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BOIS	LES ESSARDS	MONTILS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BORDS	EXPIREMONT	MORAGNE	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BOUGNEAU	FONTAINES-D'AZILLAC	MOSMAG	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BOURGEFRANC-LE-CHAPUS	FONTAINES-CHALENDRAY	LE MUNG	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRAN	FLÉAC-SUR-SEUGNE	MURON	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRESDON	FENOIX	MANCRAS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BREUIL-LA-REORTE	FOURAS	MANTILLÉ	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BREUIL-MAGNE	FONTCOUVENTE	MÈRE	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRIE-SOUS-ARCHIAC	GEAY	MÉROLAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRIE-SOUS-MATHA	GENOUILLE	NEULLES	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BURIE	GENMIGNAC	NEUVIGÉ-LE-CHATEAU	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
LA BRÔUSSE	GIBOURNE	NEUL LES SAINTES	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRIZAMBOURG	LE GIG	NICOL-LE-VIROUIL	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BRIYRES-SUR-CHARENTE	QVREZAC	OZILLAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CABAROT	LES GONDÉS	PÉRIGNAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BUSSAC-SUR-CHARENTE	COURVILLE	PÈSSINES	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CABAROT	GRANDJEAN	LE PIN	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
BUSSAC-SUR-CHARENTE	LA GRIPPERIE-SAINTE-SYMPHOREN	PISANY	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CELLES	LE GEA	POMMIERS-MOULONS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHADPNAC	GUITINIERES	POUIGNAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHAMBN	HAIMPS	PLASSAY	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHAMPAGNAC	LA JARRE	PLASSAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHAMPAGNE	JUSSAS	FONTL'ABBÉ-D'ARHOUT	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHARNIERS		PONS	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
LA CHAPELLE-DÈS-POTS		PORT-D'ENVAUX	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHARTUZAC		POUILLAC	SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
LE CHATEAU-D'OLERON			SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE
CHATELAILLON-PLAGE			SAINTE-HELENE	SAINTE-VALÈRE-SUR-CHARENTE

Donc les anciennes dénominations avant Fusion des communes :

CHEVIGNES	MARIGNES	REAUX	SAINTE-VALÈRE-DE-LA-BARRIÈRE
LA FERRIERE	MOINGS	SAINTE-GERMAIN-DE-MARIGNES	SAINTE-VALÈRE-DE-LA-VIEILLE
HIERS-BROUAGE	PCRE	SAINTE-VALÈRE-DE-VILLEFRANCHE	VANDRE

Département : Dordogne (24) - 27 communes

ADJAT-SUR-DANDIAT	CHÂMPAGNE-ROMAIN	MIALET	SAINTE-SAUDE-LACOUSBIÈRE	SOUJAT
AJONSAC	ETOUARS	NONTRON	SAINTE-PARDOUX-LA-NOÛVE	TEYJAT
LE BOURDEIX	MAILTEYRE	PIÉGUT-PLUVIERS	SAINTE-MARTIN-LE-PIN	VARAIGNES
BUSSEROLLES	JAVERLHAC-ET-LA-CHAPELLE-SAINTE-ROBERT	SAINTE-BARTHELEMY-DE-BUSSIERE	SAINTE-MARTIN-DE-VALLETTE	
BUGUIÈRE-BADIL	IUSSAS-ET-NONTRONNEAU	SAINTE-ESTÈPHE	SICAU-SAINTE-ANGÈLE	
CHAMPNIERS-ET-REILHAC	MARQUIL-EN-PERIGORD	SAINTE-FRONT-SUR-NIZONNE	RAVIGNAC-DE-NONTRON	

Donc les anciennes dénominations avant Fusion des communes :

BEAUSSAC
----------

**Département : Deux Sèvres (79) – 17 communes**

AUBIGNE	ALLONAY	MELLEMAN	SAZAY-E-CHAPT	VILLEMARIN
LA CHAPELLE-POUILLOUX	VALDELAUME	MAIRE-LEVESCAULT	MONTEMBERT	
CHEF-BOUTONNE	LE MALONGER	LOUILLÉ	PLIBOUX	
COUFURE-D'ARGENSON	LORIGNE	LOUBIGNE	SAUZE-VAUSSAIS	

Dont les anciennes dénominations avant Fusion des communes :

ARDILFELIX	BONN	GOURNAY-LOZE	THOUSSAY
LA BATAILLE	CREZIERES	HANC	

**Département : Vienne (86) – 21 communes**

ASNCHS	LA CHAPELLE-BATON	GENOUBIE	LIZANT	VILLEME
HLANZAY	CHARROUX	LINAZAY	SAINT-SAVIOL	
BRUX	CHATAIN	SAINT-MACOUX	SAINT-PIERRE-D'EXIDEUIL	
CHAMPAGNE-LE-SEC	CHAUNAY	SAINT-GAUDENT	SAVIGNE	
CHAMPNIERS	CIVRAY	ROMAGNE	SURIN	

**Département : Haute Vienne (87) – 17 communes**

CHALLIS	CHIEROMAG	GENSOL	SAINT-MATHIEU	VILLEIX
CHAMPAGNAC-LA-RIVIERE	CUSSAC	PAGEAB	SAINT-BAZILE	
CHAMPS/O	COURNAZAC	GRADOUR-SUR-VAYRES	LES SALLES-LAVALBUYON	
LA CHAPELLE-MONTBRANDEIX	MAISONNAIS-SUR-YARDOIRE	MAURVAL	VAYRES	

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux  
du bassin versant de la **CHARENTE**



**Déclaration Environnementale**  
au titre du L.122-9-I-2° du Code de l'Environnement





# SOMMAIRE

<b>1. PREAMBULE</b>	<b>5</b>
<b>2. PRISE EN COMPTE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET DES AVIS RECUEILLIS LORS DES CONSULTATIONS</b>	<b>5</b>
2.1 PRISE EN COMPTE DE L'EVALUATION ENVIRONNEMENTALE	6
2.2 PRISE EN COMPTE DE LA CONSULTATION DES ASSEMBLEES	6
2.3 PRISE EN COMPTE DE LA CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC	7
2.4 PRISE EN COMPTE DE LA PHASE D'ENQUETE PUBLIQUE	8
<b>3. MOTIFS QUI ONT FONDE LES CHOIX OPERES LORS DE L'ELABORATION DU SAGE</b>	<b>9</b>
<b>4. MESURES DESTINEES A EVALUER LES INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA MISE EN CEUVRE DU SAGE</b>	<b>11</b>



# 1. Préambule

Suite à l'enquête publique, le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), éventuellement modifié pour tenir compte des avis et des observations exprimés lors de l'enquête, est adopté par une délibération de la commission locale de l'eau (CLE).

Cette délibération de la CLE est transmise au préfet du département ou au préfet responsable de la procédure d'élaboration.

L'article R.212-42 du Code de l'environnement indique que le schéma d'aménagement et de gestion des eaux est approuvé par arrêté préfectoral, accompagné de la déclaration prévue par le « 2° du I de l'article L.122-9 ».

L'article L.122-9 du Code de l'environnement prévoit que la **déclaration environnementale** est :

« 2° Une déclaration résumant :

- la manière dont il a été tenu compte du rapport établi en application de l'article L.122-6 et des consultations auxquelles il a été procédé ;
- les motifs qui ont fondé les choix opérés par le plan ou le document, compte tenu des diverses solutions envisagées ;
- les mesures destinées à évaluer les incidences sur l'environnement de la mise en œuvre du plan ou du programme. »

## 2. Prise en compte de l'évaluation environnementale et des avis recueillis lors des consultations

Les articles L.122-4 à L.122-11 du Code de l'environnement, précisés par les articles R.122-17 à R.122-23 du même Code, fixent les conditions de réalisation de l'évaluation environnementale des plans et programmes ayant une incidence notable sur l'environnement. Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) sont concernés par cette évaluation en application de l'article R.122-17 I 5° du Code de l'environnement.

A l'issue des étapes préparatoires et d'élaboration du SAGE Charente menées entre 2011 et 2018, les documents du projet de SAGE, accompagnés du rapport environnemental et son résumé non-technique, ont été adoptés par la CLE du 29 mars 2018.

Ce rapport fait partie des documents d'accompagnement du projet de SAGE présentés à la consultation des assemblées et à la concertation préalable en 2018, puis à l'enquête publique en 2019.

## 2.1 Prise en compte de l'évaluation environnementale

Le rapport environnemental identifie, décrit et évalue notamment les effets notables que peut avoir la mise en œuvre du SAGE sur l'environnement.

Sa rédaction a été réalisée par le bureau d'étude ECOVIA pour l'Établissement Public du Bassin de la Charente (EPTB Charente).

**Le rapport environnemental a été adopté par la CLE le 29 mars 2018.**

Son contenu expose notamment les effets notables induits sur différentes composantes environnementales listées à l'article R.122-20 5° du Code de l'environnement. Le SAGE étant par définition un outil de planification dont la vocation est la conciliation des usages avec la ressource en eau et le milieu aquatique associé. L'évaluation environnementale réalisée n'a pas mis en évidence d'incohérences ni d'incompatibilités entre le SAGE et les autres plans et programmes. Les impacts du SAGE sur l'environnement ont été évalués globalement comme positifs.

L'avis de l'autorité environnementale a été sollicité par courrier en date du 17 avril 2018. La Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) Nouvelle-Aquitaine a adressé un avis favorable avec recommandations le 12 juillet 2018, avis adopté lors de sa séance du 11 juillet 2018.

Seule l'autorité environnementale a demandé des modifications sur le rapport environnemental. Des modifications du rapport ont été retenues afin d'apporter des précisions au document ou d'en améliorer la lisibilité.

De même, des précisions ont été apportées dans certaines parties du projet de SAGE, suite aux remarques de la MRAE.

Ces éléments sont intégrés dans le document spécifique intitulé « Consultations des assemblées - Mémoire en réponse », validé par la CLE le 13 décembre 2018. Ce document répertorie les avis recueillis, dont celui de l'autorité environnementale, les réponses apportées et les modifications retenues du projet de SAGE.

## 2.2 Prise en compte de la consultation des assemblées

Conformément aux articles R.212-39, R.333-15, R.436-48 6° le projet de SAGE Charente, adopté par la CLE le 29 mars 2018, a été transmis pour avis aux assemblées : conseils généraux, conseil régional, chambres consulaires, communes et leurs groupements compétents en charge du domaine de l'eau et des milieux aquatiques, COGEPOMI (Comité de Gestion des Poissons Migrateurs), PNR, PNM, etc... ainsi qu'au comité de bassin, et à l'EPTB concerné. Hormis celui du comité de bassin, ces avis sont réputés favorables s'ils n'interviennent pas dans un délai de quatre mois.

**Cette consultation s'est déroulée du 20 avril au 20 août 2018.**

Le projet de SAGE accompagné du rapport sur les incidences environnementales (appelé « Rapport Environnemental ») a été transmis pour avis à l'autorité environnementale ; ainsi qu'au Préfet responsable de la procédure d'élaboration du schéma pour avis.

Le bilan global des avis est présenté dans le tableau ci-dessous :

Structures ou Instances consultées	Avis favorable			Avis défavorable	Sans avis	Total
	Sans réserve	Avec réserve	Réputé favorable			
Autorité Environnementale	0	1	0	0	0	1
Préfet	0	0	1	0	0	1
Comité de bassin	1	0	0	0	0	1
COGEPOMI	1	0	0	0	0	1
Conseil régional	0	0	1	0	0	1
Conseils départementaux	3	0	3	0	0	6
Communes	39	2	664	2	2	709
<b>Groupements Intercommunaux compétents dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques</b>						
Dont CA et CDC	2	2	22	0	0	26
Dont Syndicats et autres établissements publics	0	2	33	0	0	35
EPTB	0	1	0	0	0	1
Chambres consulaires	1	0	25	2	0	28
Autres	0	1	2	0	0	3

BILAN DES AVIS	Avis favorable			Avis défavorable	Sans avis	Total
	Sans réserve	Avec réserve	Réputé favorable			
	47	9	751	4	2	813

La période de consultation de 4 mois (du 20 avril au 20 août 2018) a permis de recueillir 62 avis : 56 avis favorables, dont certains sous réserves de prise en compte des remarques et 4 défavorables et 2 sans avis. Les avis non transmis ont été réputés favorables.

Au global, ce sont 813 avis, 807 avis favorables, dont 751 réputés favorables ; 4 défavorables et 2 sans avis.

Comme indiqué dans le chapitre précédent, l'avis de l'autorité environnementale a été sollicité par courrier en date du 17 avril 2018. La Mission Régionale de l'Autorité Environnementale (MRAE) Nouvelle-Aquitaine a adressé son avis le 12 juillet 2018, adopté lors de la séance du 11 juillet 2018, **avis favorable avec recommandations**.

Suite aux avis émis lors de cette phase de consultation, la CLE s'est réunie le 13 décembre 2018 pour valider les réponses apportées et les modifications retenues du projet de SAGE.

Ces éléments font l'objet d'un document spécifique intitulé « Consultation des assemblées - Mémoire en réponse ».

## 2.3 Prise en compte de la concertation préalable du public

L'article 2 de l'ordonnance n° 2016-1060 du 3 août 2016, portant réforme des procédures destinées à assurer l'information et la participation du public à l'élaboration de certaines décisions susceptibles d'avoir une incidence sur l'environnement a créé l'article L. 121-15-1 du Code de l'environnement qui prévoit que la concertation préalable peut notamment concerner les plans et programmes soumis à évaluation environnementale, tels que le SAGE.

Le Président de la CLE et le Président de l'EPTB Charente ont adressé à M. le Préfet de la Charente, Préfet responsable de la procédure d'élaboration du SAGE Charente, la déclaration d'intention prévue au I de l'article L. 121-18 du Code de l'environnement. Cette déclaration ne prévoyait pas, au regard de l'état

d'avancement du projet, de modalités de concertation préalable au titre de l'article L.121-16 du Code de l'environnement.

En effet, dès le lancement des réflexions sur le SAGE, un panel d'habitants a été constitué et consulté. Ensuite des commissions thématiques et géographiques ont également permis aux divers représentants d'usagers de s'exprimer. Elles ont été mises en œuvre au cours de l'élaboration et elles ont constitué un temps d'échange entre les différents acteurs et le public. Elles ont nourri les réflexions pour l'élaboration du SAGE. De plus, la composition de la CLE a permis de représenter l'ensemble des usagers lors de l'élaboration du projet de SAGE.

Conformément à l'article R.121-25 du Code de l'environnement, la déclaration d'intention a été publiée sur le site internet de l'EPTB Charente (<http://www.fleuve-charente.net/>) ainsi que sur le site internet des préfectures des départements concernés par le périmètre du SAGE (Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne, Haute-Vienne et Dordogne).

Comme le prévoit le III de l'article L.121-17 du Code de l'environnement, un droit d'initiative a été ouvert au public pendant une période de quatre mois à compter de la publication de cette déclaration d'intention, selon les modalités définies au L.121-19 et au R.121-26 du même Code.

**La déclaration d'intention relative au projet SAGE Charente a ainsi été ouverte à la concertation du public pour une période de quatre mois à partir du 23/07/2018 (date de publication).**

**Aucune remarque ou demande d'exercer le droit d'initiative n'a été recueillie à l'issue de cette phase de concertation.**

## 2.4 Prise en compte de la phase d'enquête publique

L'enquête publique s'est déroulée du 4 mai au 5 juin 2019.

Le procès-verbal de synthèse a été remis le 12 juin 2019 à l'EPTB Charente, chargé du portage administratif et technique de l'enquête publique, lequel a rédigé un mémoire en réponses aux questions de la commission d'enquête.

Suite à la remise de ce mémoire, la commission d'enquête a transmis son rapport définitif avec ses conclusions le 5 juillet 2019, soulignant la qualité du projet.

Dans ses conclusions, la commission d'enquête indique :

*« Aujourd'hui la qualité des eaux superficielles et souterraines est particulièrement dégradée. Les prélèvements sur la ressource sont trop importants en été et les inondations fréquentes en hiver. Les milieux aquatiques s'appauvrissent et sont en danger. L'homme est en grande partie à l'origine de ces déséquilibres qui sont la source de conflits entre les usages. Il est indispensable de concilier les différents besoins et la préservation des milieux aquatiques.*

*D'une façon générale la commission relève que le SAGE est un document plus incitatif que contraignant fondé sur la communication autour des enjeux, la concertation et la formation.*

*Elle estime que la mise en œuvre des actions recommandées aura un impact positif sur la qualité des eaux et des milieux aquatiques afin d'assurer un développement durable au sein du bassin. »*

La commission d'enquête a émis un avis favorable assorti d'une seule recommandation : *« Que l'inventaire des zones humides, en accord avec les recommandations de la MRAE soit fait sous maîtrise d'ouvrage directe de la structure porteuse du SAGE. »*

La CLE qui s'est réunie le 8 octobre 2019 a procédé à l'analyse du rapport de la commission d'enquête, intégrant le mémoire en réponse de l'EPTB Charente. Il a été proposé au cours de cette réunion de

compléter et modifier sur certain nombre de points le projet de SAGE Charente pour prendre en compte l'avis de la commission.

Ces éléments ont été présentés lors de la CLE du 8 octobre 2019.

**Le SAGE modifié suite aux phases de consultation et d'enquête publique, a été adopté par la Commission Locale de l'Eau le 8 octobre 2019 et a fait l'objet d'une délibération n° 2019-07.**

### 3. Motifs qui ont fondé les choix opérés lors de l'élaboration du SAGE

L'élaboration du SAGE Charente, initiée en 2011 après que son périmètre et la composition de sa CLE (Commission Locale de l'Eau) aient été fixés par arrêtés préfectoraux, devait permettre de répondre aux besoins de concertation et de partenariat entre les différents acteurs institutionnels du territoire et de créer un cadre de discussion entre les usagers d'un même fleuve : industriels, acteurs du tourisme, agriculteurs, associations de protection de la nature, pêcheurs, conchyliculteurs...

Une première étude d'état initial du SAGE Charente, recensant et présentant les principales données caractéristiques du bassin, a été menée en 2011 et validée par la CLE en mars 2012. Sur cette base, le diagnostic du SAGE a eu pour objet de mettre en évidence les liens d'incidence entre facteurs de pressions, état de l'eau et des milieux et incidences sur les usages et autres enjeux sur le territoire. Il est constitué d'une étude globale à l'échelle du bassin, complétée par une importante concertation des acteurs locaux en 2013, s'appuyant sur 5 commissions géographiques subdivisant le territoire du bassin, elles-mêmes subdivisées en sous-groupes locaux au plus proche du terrain.

Cette démarche a abouti à la production de 16 documents de déclinaison du diagnostic, partagés à l'échelle des sous-bassins. **Parmi les problématiques clés mises en évidence sur le territoire, sont identifiés :**

- des pollutions diffuses généralisées ;
- des dysfonctionnements des continuités écologiques ;
- des déséquilibres entre usages et ressources ;
- des secteurs à risque d'inondation.

Le diagnostic du SAGE Charente a été validé en janvier 2014.

Le scénario tendanciel du SAGE, approche prospective projetant les éléments de diagnostic en fonction des évolutions actuelles et tendancielles, a été validé en février 2015.

En relation avec cette approche, une phase de concertation a été organisée d'octobre à décembre 2014 sous forme de groupes de travail et de cinq commissions thématiques. Puis, lors de comités techniques réunis sur l'année 2015. Le travail a conduit à préciser les enjeux et objectifs généraux du SAGE, validés en CLE en novembre 2015.

A cette occasion, les acteurs locaux ont été sollicités afin de proposer des mesures techniques ou de gouvernance adaptées aux problématiques locales. 200 mesures ont été identifiées autour des axes suivants :

- Manque d'eau à l'étiage ;
- Pressions des intrants et rejets polluants sur la qualité d'eau ;
- Inondations et submersions en période de hautes eaux ;
- Aménagement et gestion des versants et des milieux aquatiques ;
- Participation, communication, organisation, des acteurs de la gestion de l'eau.

Chaque mesure proposée a été détaillée, évaluée (faisabilité technique et économique, acceptabilité, plus-value, cohérence avec les objectifs du SDAGE, etc.) et ciblée. Les mesures proposées ont été hiérarchisées par orientation et thématique. Ce travail de caractérisation a permis de constituer une « boîte à outils » utile à la construction partagée de la stratégie collective.

Une seconde phase de concertation des acteurs locaux sous forme des commissions géographiques, en mars et avril 2016, a permis de sectoriser et d'identifier les priorités techniques et géographiques parmi les mesures de la « boîte à outils » pour faire émerger le projet stratégique sur l'eau (orientations). Cette étape a permis de révéler les attentes générales du territoire sur la base de cartes de synthèse des leviers proposés débattus par atelier thématique (qualité, quantité, milieux, risques).

**La stratégie du SAGE Charente constitue l'aboutissement et la synthèse des étapes précédentes en fixant l'organisation générale et les grandes orientations du SAGE : elle a été validée en juillet 2016.**

C'est sur la base de cette stratégie que la CLE a rédigé le SAGE Charente, en s'appuyant sur un comité de rédaction composé du Président de la CLE, des services de l'Etat, de l'Agence de l'eau, de la Région, des Départements et de l'EPTB Charente, et qui s'est réuni une quinzaine de fois entre 2016 et 2018.

**Les documents de PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux) et de Règlement du SAGE Charente sont la traduction de la stratégie adoptée collectivement. Ils sont articulés en 6 orientations :**

- A. **Organisation, participation des acteurs et communication ;**
- B. **Aménagements et gestion sur les versants ;**
- C. **Aménagement et gestion des milieux aquatiques ;**
- D. **Prévention des Inondations ;**
- E. **Gestion et prévention du manque d'eau à l'étiage ;**
- F. **Gestion et prévention des Intrants et rejets polluants.**

Le projet de SAGE soumis aux différentes consultations a été adopté par la CLE le 29 mars 2018.

## 4. Mesures destinées à évaluer les incidences sur l'environnement de la mise en œuvre du SAGE

Les actions du SAGE sont orientées vers une amélioration de la ressource en eau et des milieux aquatiques. De fait, aucun impact potentiel nécessitant la mise en place de mesures correctives n'a été recensé.

Un suivi des actions du SAGE sera par ailleurs réalisé à l'aide d'un tableau de bord, élaboré dès l'entrée en vigueur du SAGE. La mise en place d'indicateurs permettra d'évaluer l'efficacité de la mise en œuvre du SAGE et de programmer éventuellement son adaptation. La CLE et ses instances continueront de se réunir pour assurer le suivi de la mise en œuvre du SAGE.

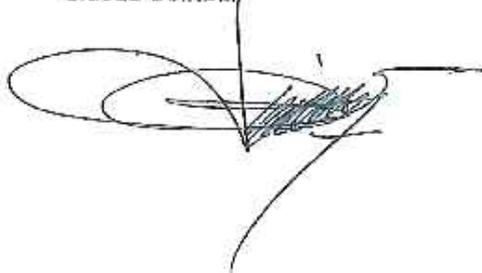
Ainsi la CLE s'assure d'une part que le calendrier des opérations est respecté, d'autre part que les actions réalisées permettent effectivement d'améliorer la situation du territoire par rapport aux enjeux de la gestion de l'eau. Ce suivi permettra éventuellement d'ajuster certaines orientations ou d'envisager de nouvelles stratégies pour la révision du SAGE Charente.

Le tableau de bord sera géré et mis à jour par la structure porteuse de la CLE.

Une vulgarisation des informations issues du tableau de bord sera réalisée sur le site web de la structure porteuse du SAGE, afin que le plus grand nombre puisse connaître l'avancée du SAGE et l'évolution de l'état de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Le Président de la Commission Locale de l'Eau

Claude GUINDEP





**EPTB Charente**  
Etablissement Public Territorial de Bassin Charente

